Budget des dépenses 2001–2002

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

Partie 1 – Plan de dépenses du gouvernement 1-2

Partie II – Budget principal des dépenses

1 **Introduction à la Partie II**
Structure du Budget principal des dépenses 1-6
Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-7
Sociétés d'État 1-9
Définitions des articles courants de dépense 1-9
Tableaux sommaires
Sommaire général 1-16
Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépenses 1-26
Postes devant être inclus dans l'annexe du projet de loi de crédits 1-34
Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-60
Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002
Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-72
Modifications concernant les autorisations (crédits) 1-72
Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) 1-73

Ministères et organismes

2 **Affaires étrangères et Commerce international**
Ministère 2-4
Corporation commerciale canadienne 2-9
Agence canadienne de développement international 2-10
Société pour l'expansion des exportations 2-16
Centre de recherches pour le développement international 2-17
Commission mixte internationale 2-19
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-20
Administration du pipe-line du Nord 2-21

3 **Affaires indiennes et du Nord canadien**
Ministère 3-3
Commission canadienne des affaires polaires 3-10

4 **Agence des douanes et du revenu du Canada** 4-2

5 **Agriculture et Agroalimentaire**
Ministère 5-4
Commission canadienne du lait 5-8
Agence canadienne d'inspection des aliments 5-9
Commission canadienne des grains 5-11

6 **Anciens combattants** 6-2

7 **Citoyenneté et Immigration**
Ministère 7-3
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 7-6

8 **Conseil du Trésor**
Secrétariat 8-3

9 **Conseil privé**
Ministère 9-4
Centre canadien de gestion 9-7
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 9-8
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 9-9
Directeur général des élections 9-10
Commissaire aux langues officielles 9-11
Bureau du Canada pour le millénaire 9-12
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 9-13
Commission des relations de travail dans la fonction publique 9-14
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 9-15
Le Réseau du leadership 9-16

101-02801/

10 Défense nationale
Ministère 10-3
Comité des griefs des Forces canadiennes 10-7
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 10-8
11 Développement des ressources humaines
Ministère 11-3
Conseil canadien des relations industrielles 11-8
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs 11-9
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 11-10
12 Environnement
Ministère 12-3
Agence canadienne d'évaluation environnementale 12-6
13 Finances
Ministère 13-4
Vérificateur général 13-9
Tribunal canadien du commerce extérieur 13-10
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 13-11
Bureau du surintendant des institutions financières 13-12
14 Gouverneur général 14-2
15 Industrie
Ministère 15-5
Agence de promotion économique du Canada atlantique 15-8
Agence spatiale canadienne 15-10
Commission canadienne du tourisme 15-12
Tribunal de la concurrence 15-13
Commission du droit d'auteur 15-14
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 15-15
Société d'expansion du Cap-Breton 15-17
Conseil national de recherches du Canada 15-18
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 15-20
Conseil de recherches en sciences humaines 15-21
Conseil canadien des normes 15-22
Statistique Canada 15-23
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 15-25
16 Justice
Ministère 16-4
Commission canadienne des droits de la personne 16-7
Tribunal canadien des droits de la personne 16-8
Commissaire à la magistrature fédérale 16-9
Cour fédérale du Canada 16-10
Commission du droit du Canada 16-11
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 16-12
Cour suprême du Canada 16-15
Cour canadienne de l'impôt 16-16
17 Parlement
Sénat 17-3
Chambre des communes 17-5
Bibliothèque du Parlement 17-8
18 Patrimoine canadien
Ministère 18-5
Conseil des Arts du Canada 18-9
Société Radio-Canada 18-10
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne 18-12
Musée canadien des civilisations 18-13
Musée canadien de la nature 18-14
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 18-15
Archives nationales du Canada 18-16
Société du Centre national des Arts 18-18
Commission des champs de bataille nationaux 18-20
Commission de la capitale nationale 18-21

Office national du film 18-22
Musée des beaux-arts du Canada 18-24
Bibliothèque nationale 18-25
Musée national des sciences et de la technologie 18-27
Agence Parcs Canada 18-28
Commission de la fonction publique 18-30
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 18-33
19 Pêches et Océans 19-2
20 Ressources naturelles
Ministère 20-3
Énergie atomique du Canada limitée 20-10
Commission canadienne de sûreté nucléaire 20-11
Société de développement du Cap-Breton 20-13
Office national de l'énergie 20-14
21 Santé
Ministère 21-3
Instituts de recherche en santé du Canada 21-7
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 21-8
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 21-10
22 Solliciteur général
Ministère 22-3
Service canadien du renseignement de sécurité 22-5
Service correctionnel 22-6
Commission nationale des libérations conditionnelles 22-9
Bureau de l'enquêteur correctionnel 22-11
Gendarmerie royale du Canada 22-12
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 22-14
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 22-15
23 Transports
Ministère 23-3
Office des transports du Canada 23-10
Tribunal de l'aviation civile 23-11
24 Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère 24-3
Bureau d'information du Canada 24-12
Société canadienne d'hypothèques et de logement 24-14
Société canadienne des postes 24-15
25 Index 25-2

Budget des dépenses 2001–2002

Partie I
Plan de dépenses du gouvernement

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Aperçu du Plan de dépenses

L'énoncé économique et mise à jour budgétaire du 18 octobre 2000 du ministre des Finances fait état de dépenses budgétaires prévues de 166,3 milliards de dollars, dont 124,6 milliards de dollars sont imputables aux dépenses de programmes et 41,7 milliards aux frais de la dette publique.

Budget principal des dépenses

Le Budget principal des dépenses de 2001–2002 présente des autorisations de dépenses budgétaires de 163,4 milliards de dollars. Cela représente plus de 98 p. 100 du plan des dépenses de l'énoncé économique et mise à jour budgétaire. Le budget principal des dépenses se distingue du plan des dépenses présenté dans l'énoncé économique et mise à jour budgétaire de maintes façons :

- Le Budget des dépenses ne fait pas état des fonds qui, tout en faisant partie du plan des dépenses, sont réservés à différentes éventualités ou se rapportent à de nouvelles initiatives qui doivent être approuvées par le Parlement grâce à une législation ou qui doivent être planifiées et élaborées davantage avant qu'une autorisation de dépenser ne soit demandée au Parlement. Le gouvernement demandera une autorisation de dépenser pour de tels postes par une loi distincte ou par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses qui sera déposé au Parlement au cours de l'exercice 2001–2002.

- Une provision est établie à même le plan de dépenses de l'énoncé économique et mise à jour budgétaire afin de permettre la réévaluation de l'actif et du passif du gouvernement. Cette provision rend possible la prise en compte des variations de la valeur des créances et des placements ainsi que le rajustement du passif en fonction des indemnités de départ et de la rémunération de vacances accumulées des employés ainsi que d'autres programmes législatifs. Le Budget principal des dépenses n'inclut pas de telles provisions.

- Les crédits votés inscrits au Budget des dépenses constituent une limite juridique sur le montant qu'un ministère peut dépenser. Par conséquent, il y a souvent un écart entre cette limite et le montant réellement dépensé ; cette différence représente une autorisation de dépenses non utilisée. Certaines différences sont inévitables pour maintes raisons, comme les retards dans la réalisation de projets de construction causés par la mauvaise température ou la livraison tardive de biens ou de services commandés. Et d'autres différences traduisent des décisions prises par la direction. Les prévisions de dépenses, énoncées dans l'énoncé économique et mise à jour budgétaire, tiennent compte de ces différences prévues.

Tableau 1
Dépenses prévues par type de paiement – Budget principal des dépenses

2001–2002	(en millions de dollars)
Paiements de transfert	
Transferts importants à d'autres paliers de gouvernement :	
Péréquation	10 479
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	17 300
Gouvernements territoriaux	1 579
Paiements de remplacement au titre de programmes permanents	(2 400)
Recouvrement ayant trait aux allocations des jeunes et subventions législatives	(500)
Total partiel des transferts importants à d'autres paliers de gouvernement	*26 458*
Transferts importants aux particuliers :	
Prestations aux personnes âgées	25 181
Assurance-emploi	12 247
Total partiel des transferts importants aux particuliers	*37 428*
Autres paiements de transfert et subventions	*18 996*
Total des paiements de transfert	**82 882**
Paiements aux sociétés d'État	**4 439**
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital	**34 335**
Frais de la dette publique	**41 700**
Total du budgétaire du Budget principal des dépenses	***163 356***
Ajustements à rapprocher à l'énoncé économique et mise à jour budgétaire	**2 944**
Total du budgétaire des dépenses	**166 300**

Autorisation de dépenser

Le Budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires. Les dépenses **budgétaires** incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et de capital, les paiements de transfert et les subventions aux autres paliers de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Autorisation des dépenses budgétaires

Ce budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présenté pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 52,3 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le reste des dépenses, soit 111,0 milliards de dollars ou 67,9 p. 100 du total, est affecté à des dépenses législatives. Les chiffres ne sont fournis qu'à titre d'information.

Autorisation des dépenses non budgétaires

Dans le Budget principal des dépenses de 2001–2002, il y a une augmentation nette prévue de 1 880,0 millions de dollars au chapitre de la valeur des prêts, des investissements et des avances. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 76,4 millions de dollars. Le reste, soit 1 803,6 millions de dollars, est conforme à une législation habilitante.

Tableau 2
Total du Budget principal des dépenses

	2001–2002		
(en millions de dollars)	Budgétaire	Non-budgétaire	Total
Crédits votés	52 334,6	76,4	52 411,0
Autorisations législatives	111 021,5	1 803,6	112 825,1
Total du Budget principal des dépenses	**163 356,1**	**1 880,0**	**165 236,1**

Nota : Les dépenses **votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée par l'entremise d'un projet de loi de crédits.
Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une législation habilitante.
Une ventilation plus détaillée de ces autorisations par ministère et organisme est présentée à la Partie II du Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses 2001–2002

Partie II
Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II
- Structure du Budget principal des dépenses
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme
- Sociétés d'État
- Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires
- Sommaire général
- Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
- Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002
- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
- Modifications concernant les autorisations (crédits)
- Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité)

Ministères et organismes

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme concerné se propose d'effectuer au titre d'un programme. On entend par programme un groupe d'activités ayant un objectif ou un ensemble d'objectifs commun.

En général, la structure des programmes et celle des crédits correspondent, en ce sens qu'ordinairement il n'y a qu'un crédit par programme. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit ; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

a) *Crédits pour dépenses de programmes* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les « dépenses de programmes » sont imputées à un seul crédit.

b) *Crédits pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire de disposer d'un crédit pour « dépenses en capital » ou d'un crédit pour «subventions et contributions », voire des deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Si ce n'est pas le cas, les dépenses en question sont incluses dans le crédit pour « dépenses de programmes ».

c) *Crédits pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser $10,000 notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n° 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n° 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.

d) *Crédits pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions d'un programme totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

e) *Crédits non budgétaires* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État ; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Le concept d'un crédit par programme ne s'applique pas dans les situations où un crédit distinct est établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, à cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci–après.

   i) Crédit pour éventualités du gouvernement – Ce crédit augmente les crédits afin de fournir au gouvernement la souplesse nécessaire pour faire face à des dépenses imprévues jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et d'absorber les coûts salariaux supplémentaires tels que les indemnités de départ et les prestations de maternité qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.

   ii) Crédit pour initiatives pangouvernementales – Ce crédit augmente les crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada, notamment l'initiative Service Canada, les programmes d'équité en matière d'emploi, la modernisation de la fonction de contrôleur et l'initiative Gouvernement en direct.

   iii) Assurances de la fonction publique – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les programmes des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou comptables au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de tous les programmes composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations ou des programmes, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

Introduction à la Partie II

En général, la présentation de chaque programme se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas à un programme donné, elle est omise.

Objectifs

Cette section expose les objectifs de chaque programme.

Description du secteur d'activité

Cette section sert à expliquer le programme en décrivant le travail qui se fait dans chaque secteur d'activité pour atteindre les objectifs du programme.

Programme par secteur d'activité - tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre du programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre les secteurs d'activités de chaque programme. Les dépenses de chaque secteur d'activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions et contributions) et Prêts, placements et avances. Les recettes à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les recettes associées aux fonds renouvelables sont également incluses dans ce tableau.

Les rentrées des recettes générales non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités.**

Paiements de transfert

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre du programme. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas ;
ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions ;
iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel ;
iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les recettes produites.

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes, des activités de programmes ou des parties de ces activités. Le tableau Programme par secteur d'activité s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **rapport sur les plans et les priorités** ceux qui désirent plus de renseignements.

Introduction à la Partie II

Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

a) *Objectif* – Cette section décrit l'objectif de la société d'État.

b) *Description du financement par voie de crédits* – Cette section décrit les principales entreprises et activités auxquelles le financement est destiné. Elle décrit aussi les principales catégories de dépenses.

c) *Sommaire du financement par voie de crédits* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. Les présentations peuvent varier selon les circonstances propres à chacune des sociétés et selon les renseignements fournis dans le sommaire de leur plan d'entreprise et de leur budget, et dans leur état financier annuel. La présentation précise de façon distincte :

   i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales entreprises et activités de la société ;
   ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme ;
   iii) les dépenses prévues, les recettes et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des recettes et des dépenses fédérales sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'état par article courant. A cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire comme un débit aux articles courants 1 à 12 leurs dépenses d'achats auprès de fournisseurs externes. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépenses suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Et, les Recettes à valoir sur le crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les recettes tirées de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention : indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'état à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, compte de prestations de décès de la fonction publique et compte d'assurance-emploi), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'état aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation; y figurent aussi les frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. *Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain. Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'état, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux. Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée. Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. *Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.

Service de promotion

Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés ou des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que les arts graphiques.

Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'état. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

Services des relations publiques et des affaires publiques

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles sont aussi inclut ici.

4. *Services professionnels et spéciaux*

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits aux TPSGC pour l'administration de marchés.

5. *Location*

Crédits pour les locations de toutes sortes : location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.
La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant n° 4. Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'état. Sont inclus : essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniment; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (Article courant 1 à 9).

9. *Acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

10. *Paiements de transfert*

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'état qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones; paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes national et international sans but lucratif; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « subventions » ou « contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne donc sont pas limitées.

11. *Service de la dette publique*

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. *Autres subventions et paiements*

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'état comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'état au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.*

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quayage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'état, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Recettes à valoir sur le crédit

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de recettes provenant de sources externes et de sources internes. Les recettes provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement; les rentrées de fonds provenant de fonds

renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouvrés des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les recettes provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

   Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans l'énoncé économique et mise à jour budgétaire du Miinistre des Finances. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique la répartition des opérations par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense sont à la suite du tableau.

3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.

4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

Sommaire général

Section	Ministères ou organismes	Budget principal des dépenses 2001–2002		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	1,462,191	88,841	1,551,032
	Corporation commerciale canadienne	10,734	.....	10,734
	Agence canadienne de développement international	1,620,352	167,878	1,788,230
	Société pour l'expansion des exportations	.....	70,000	70,000
	Centre de recherches pour le développement international	88,270	.....	88,270
	Commission mixte internationale	7,007	439	7,446
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2,115	141	2,256
	Administration du pipe-line du Nord	238	22	260
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	4,820,003	191,039	5,011,042
	Commission canadienne des affaires polaires	890	63	953
4	Agence des douanes et du revenu du Canada	2,312,166	529,063	2,841,229
5	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	1,269,942	561,650	1,831,592
	Commission canadienne du lait	2,762	.....	2,762
	Agence canadienne d'inspection des aliments	265,103	47,611	312,714
	Commission canadienne des grains	18,495	2,366	20,861
6	Anciens combattants	2,072,693	31,103	2,103,796
7	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	776,320	40,772	817,092
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	72,659	10,900	83,559
8	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	2,063,687	12,690	2,076,377
9	Conseil privé			
	Ministère	91,469	9,830	101,299
	Centre canadien de gestion	12,192	7,933	20,125
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3,392	309	3,701
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	21,038	3,083	24,121
	Directeur général des élections	11,765	24,773	36,538
	Commissaire aux langues officielles	9,944	1,391	11,335

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2000–2001
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	**1,551,032**	1,429,250
.....	.....	.....	**10,734**	10,664
4,500	.....	4,500	**1,792,730**	1,875,664
.....	122,800	122,800	**192,800**	255,100
.....	.....	.....	**88,270**	87,951
.....	.....	.....	**7,446**	4,477
.....	.....	.....	**2,256**	2,250
.....	.....	.....	**260**	259
71,093	.....	71,093	**5,082,135**	4,826,884
.....	.....	.....	**953**	950
.....	.....	.....	**2,841,229**	2,807,655
.....	.....	.....	**1,831,592**	2,301,749
.....	.....	.....	**2,762**	2,588
.....	.....	.....	**312,714**	266,894
.....	.....	.....	**20,861**	20,028
.....	.....	.....	**2,103,796**	2,004,775
.....	.....	.....	**817,092**	878,473
.....	.....	.....	**83,559**	85,938
.....	.....	.....	**2,076,377**	1,732,177
.....	.....	.....	**101,299**	95,035
.....	.....	.....	**20,125**	18,969
.....	.....	.....	**3,701**	3,666
.....	.....	.....	**24,121**	24,086
.....	.....	.....	**36,538**	33,735
.....	.....	.....	**11,335**	11,119

Sommaire général

Section	Ministères ou organismes	Budget principal des dépenses 2001–2002		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
	Bureau du Canada pour le millénaire	26,153	212	26,365
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5,052	328	5,380
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	5,085	669	5,754
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2,074	217	2,291
	Le Réseau du leadership	2,272	150	2,422
10	Défense nationale			
	Ministère	10,510,305	879,695	11,390,000
	Comité des griefs des Forces canadiennes	8,197	846	9,043
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3,653	348	4,001
11	Développement des ressources humaines			
	Ministère	1,537,763	26,617,955	28,155,718
	Conseil canadien des relations industrielles	7,935	1,173	9,108
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs	1,570	140	1,710
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2,255	.....	2,255
12	Environnement			
	Ministère	568,200	53,971	622,171
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	10,363	1,197	11,560
13	Finances			
	Ministère	1,977,507	66,931,784	68,909,291
	Vérificateur général	48,836	6,714	55,550
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7,554	1,192	8,746
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	21,232	1,268	22,500
	Bureau du surintendant des institutions financières	1,660	.....	1,660
14	Gouverneur général	14,415	2,043	16,458
15	Industrie			
	Ministère	1,096,454	109,267	1,205,721
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	337,670	13,992	351,662
	Agence spatiale canadienne	346,336	6,087	352,423
	Commission canadienne du tourisme	82,460	.....	82,460
	Tribunal de la concurrence	1,375	137	1,512
	Commission du droit d'auteur	1,665	216	1,881
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	307,088	48,650	355,738

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2000–2001
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	**26,365**	93,487
.....	.....	.....	**5,380**	3,365
.....	.....	.....	**5,754**	5,803
.....	.....	.....	**2,291**	1,405
.....	.....	.....	**2,422**	11,797
.....	.....	.....	**11,390,000**	11,199,000
.....	.....	.....	**9,043**	.....
.....	.....	.....	**4,001**	.....
.....	1,900,000	1,900,000	**30,055,718**	27,532,957
.....	.....	.....	**9,108**	8,992
.....	.....	.....	**1,710**	1,697
.....	.....	.....	**2,255**	1,531
.....	.....	.....	**622,171**	571,225
.....	.....	.....	**11,560**	11,439
.....	24,201	24,201	**68,933,492**	64,859,255
.....	.....	.....	**55,550**	54,034
.....	.....	.....	**8,746**	8,607
.....	.....	.....	**22,500**	.....
.....	.....	.....	**1,660**	1,660
.....	.....	.....	**16,458**	13,696
800	.....	800	**1,206,521**	1,168,887
.....	.....	.....	**351,662**	330,166
.....	.....	.....	**352,423**	340,653
.....	.....	.....	**82,460**	.....
.....	.....	.....	**1,512**	1,500
.....	.....	.....	**1,881**	874
.....	.....	.....	**355,738**	263,130

Sommaire général

Section	Ministères ou organismes	Budget principal des dépenses 2001–2002		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
	Société d'expansion du Cap-Breton	36,574	.....	36,574
	Conseil national de recherches du Canada	487,068	90,009	577,077
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	604,286	2,579	606,865
	Conseil de recherches en sciences humaines	159,360	1,399	160,759
	Conseil canadien des normes	5,402	.....	5,402
	Statistique Canada	485,650	61,659	547,309
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	261,979	22,468	284,447
16	Justice			
	Ministère	681,443	35,676	717,119
	Commission canadienne des droits de la personne	15,245	2,208	17,453
	Tribunal canadien des droits de la personne	2,682	178	2,860
	Commissaire à la magistrature fédérale	4,829	268,390	273,219
	Cour fédérale du Canada	30,258	3,965	34,223
	Commission du droit du Canada	2,870	148	3,018
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	13,397	1,866	15,263
	Cour suprême du Canada	12,994	5,399	18,393
	Cour canadienne de l'impôt	9,738	1,061	10,799
17	Parlement			
	Sénat	36,122	20,394	56,516
	Chambre des communes	182,882	92,045	274,927
	Bibliothèque du Parlement	20,605	3,089	23,694
18	Patrimoine canadien			
	Ministère	934,225	17,946	952,171
	Conseil des Arts du Canada	124,236	.....	124,236
	Société Radio-Canada	922,975	.....	922,975
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	125,532	.....	125,532
	Musée canadien des civilisations	49,745	.....	49,745
	Musée canadien de la nature	23,691	.....	23,691
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	3,537	4,908	8,445
	Archives nationales du Canada	45,121	5,713	50,834
	Société du Centre national des Arts	23,930	.....	23,930
	Commission des champs de bataille nationaux	6,798	1,226	8,024
	Commission de la capitale nationale	84,710	.....	84,710
	Office national du film	60,221	375	60,596
	Musée des beaux-arts du Canada	36,188	.....	36,188
	Bibliothèque nationale	32,208	3,961	36,169
	Musée national des sciences et de la technologie	22,884	.....	22,884

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2000–2001
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	**36,574**	10,536
.....	.....	.....	**577,077**	525,332
.....	.....	.....	**606,865**	549,447
.....	.....	.....	**160,759**	121,669
.....	.....	.....	**5,402**	5,266
.....	.....	.....	**547,309**	409,786
.....	.....	.....	**284,447**	191,478
.....	.....	.....	**717,119**	657,543
.....	.....	.....	**17,453**	16,373
.....	.....	.....	**2,860**	3,527
.....	.....	.....	**273,219**	264,481
.....	.....	.....	**34,223**	31,436
.....	.....	.....	**3,018**	3,007
.....	.....	.....	**15,263**	8,483
.....	.....	.....	**18,393**	16,703
.....	.....	.....	**10,799**	11,471
.....	.....	.....	**56,516**	52,496
.....	.....	.....	**274,927**	249,488
.....	.....	.....	**23,694**	22,766
10	.....	10	**952,181**	831,437
.....	.....	.....	**124,236**	114,757
.....	.....	.....	**922,975**	901,134
.....	.....	.....	**125,532**	79,397
.....	.....	.....	**49,745**	47,516
.....	.....	.....	**23,691**	21,125
.....	.....	.....	**8,445**	4,491
.....	.....	.....	**50,834**	46,812
.....	.....	.....	**23,930**	21,491
.....	.....	.....	**8,024**	8,874
.....	.....	.....	**84,710**	77,119
.....	.....	.....	**60,596**	59,618
.....	.....	.....	**36,188**	33,285
.....	.....	.....	**36,169**	32,695
.....	.....	.....	**22,884**	20,298

Sommaire général

Section	Ministères ou organismes	Budget principal des dépenses 2001–2002		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
	Agence Parcs Canada	273,391	94,600	367,991
	Commission de la fonction publique	97,176	14,041	111,217
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	20,101	1,141	21,242
19	Pêches et Océans	1,207,164	103,088	1,310,252
20	Ressources naturelles			
	Ministère	580,931	57,899	638,830
	Énergie atomique du Canada limitée	121,604	.....	121,604
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	43,774	5,317	49,091
	Société de développement du Cap-Breton	31,010	.....	31,010
	Office national de l'énergie	25,879	3,998	29,877
21	Santé			
	Ministère	2,222,651	79,173	2,301,824
	Instituts de recherche en santé du Canada	428,633	1,888	430,521
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2,485	385	2,870
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3,617	468	4,085
22	Solliciteur général			
	Ministère	84,101	2,840	86,941
	Service canadien du renseignement de sécurité	192,332	.....	192,332
	Service correctionnel	1,240,478	131,648	1,372,126
	Commission nationale des libérations conditionnelles	24,105	3,796	27,901
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,749	223	1,972
	Gendarmerie royale du Canada	1,234,211	269,585	1,503,796
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	758	62	820
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3,463	367	3,830
23	Transports			
	Ministère	832,305	102,500	934,805
	Office des transports du Canada	21,236	3,035	24,271
	Tribunal de l'aviation civile	891	101	992

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2000–2001
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	**367,991**	345,745
.....	.....	.....	**111,217**	107,846
.....	.....	.....	**21,242**	17,641
.....	.....	.....	**1,310,252**	1,332,763
.....	.....	.....	**638,830**	598,924
.....	.....	.....	**121,604**	104,800
.....	.....	.....	**49,091**	49,783
.....	.....	.....	**31,010**	85,975
.....	.....	.....	**29,877**	29,240
.....	.....	.....	**2,301,824**	2,079,947
.....	.....	.....	**430,521**	308,633
.....	.....	.....	**2,870**	1,929
.....	.....	.....	**4,085**	3,711
.....	.....	.....	**86,941**	82,747
.....	.....	.....	**192,332**	170,361
.....	.....	.....	**1,372,126**	1,320,435
.....	.....	.....	**27,901**	25,274
.....	.....	.....	**1,972**	1,763
.....	.....	.....	**1,503,796**	1,431,906
.....	.....	.....	**820**	811
.....	.....	.....	**3,830**	4,119
.....	.....	.....	**934,805**	878,348
.....	.....	.....	**24,271**	21,442
.....	.....	.....	**992**	985

Sommaire général

Section	Ministères ou organismes	Budget principal des dépenses 2001–2002		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
24	Travaux publics et Services gouvernementaux			
	Ministère	1,935,336	41,039	1,976,375
	Bureau d'information du Canada	48,665	1,840	50,505
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	1,909,387	.....	1,909,387
	Société canadienne des postes	247,210	.....	247,210
	***Total des ministères et organismes**	**52,334,584**	**98,045,844**	**150,380,428**
	Comptes à des fins déterminées consolidés	.....	12,975,705	12,975,705
	Total des prévisions budgétaires	**52,334,584**	**111,021,549**	**163,356,133**

* Ces chiffres ne correspondent pas aux totaux figurant aux tableaux intitulés « Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits » et « Postes législatifs du Budget principal des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2000–2001
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	**1,976,375**	1,995,128
.....	.....	.....	**50,505**	20,648
.....	(243,400)	(243,400)	**1,665,987**	1,669,124
.....	.....	.....	**247,210**	257,210
76,403	**1,803,601**	**1,880,004**	**152,260,432**	143,664,071
.....	.....	.....	**12,975,705**	12,493,000
76,403	**1,803,601**	**1,880,004**	**165,236,137**	156,157,071

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	578,080	120,285	9,365	156,660	121,276
Corporation commerciale canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne de développement international	98,259	15,579	730	31,847	1,011
Société pour l'expansion des exportations	.....	.....	.....	.....	.....
Centre de recherches pour le développement international	.....	.....	.....	.....	.....
Commission mixte internationale	2,687	1,165	260	2,678	375
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	862	295	10	897	75
Administration du pipe-line du Nord	135	25	2	67	13
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	232,737	44,106	7,791	117,755	16,387
Commission canadienne des affaires polaires	385	254	70	90	121
Agence des douanes et du revenu du Canada	2,294,104	129,353	28,370	106,319	8,903
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	314,887	21,716	7,776	72,415	4,178
Commission canadienne du lait	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne d'inspection des aliments	282,581	20,366	1,487	19,448	1,538
Commission canadienne des grains	48,693	4,375	277	878	3,483
Anciens combattants	189,135	17,500	1,550	215,075	8,025
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	249,589	43,526	8,618	138,829	3,332
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	66,802	2,795	421	8,266	903
Conseil du Trésor					
Secrétariat	1,254,923	2,890	3,570	19,927	1,940
Conseil privé					
Ministère	59,201	6,251	3,559	19,076	1,353
Centre canadien de gestion	8,517	1,034	713	7,588	107
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	1,893	523	40	655	400
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	18,891	1,288	234	2,304	343
Directeur général des élections	15,531	1,531	2,791	10,021	4,482
Commissaire aux langues officielles	8,523	792	267	1,263	100
Bureau du Canada pour le millénaire	1,300	42	114	594	31
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1,887	1,200	520	1,400	70
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4,099	370	50	860	37
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1,329	412	73	388	32
Le Réseau du leadership	921	120	405	848	87

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	**Total net des dépenses**
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
48,409	42,302	39,431	70,964	393,628	.....	51,205	80,573	**1,551,032**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,734	.....	**10,734**
2,695	1,404	.....	2,134	1,633,729	.....	842	.....	**1,788,230**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	70,000	.....	**70,000**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	88,270	.....	**88,270**
47	108	.....	125	.....	.....	1	.....	**7,446**
65	35	.....	15	.....	.....	2	.....	**2,256**
15	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	**260**
15,606	12,421	35,800	11,000	4,488,230	.....	29,209	.....	**5,011,042**
5	10	.....	.....	18	.....	.....	.....	**953**
40,295	35,531	13,727	61,532	235,326	.....	29,814	142,045	**2,841,229**
13,397	28,768	21,678	39,291	1,320,348	.....	23,749	36,611	**1,831,592**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,762	.....	**2,762**
8,334	9,019	5,014	8,401	1,744	.....	2,176	47,394	**312,714**
332	1,305	.....	3,000	.....	.....	207	41,689	**20,861**
3,007	151,030	.....	4,025	1,514,045	.....	404	.....	**2,103,796**
9,652	4,930	.....	19,996	336,472	.....	2,148	.....	**817,092**
1,007	822	.....	2,535	.....	.....	8	.....	**83,559**
1,370	2,710	.....	.....	22,450	.....	886,827	120,230	**2,076,377**
1,001	2,117	.....	3,744	4,997	.....	.....	.....	**101,299**
126	557	.....	1,308	175	.....	.....	.....	**20,125**
15	60	.....	115	.....	.....	.....	.....	**3,701**
383	575	.....	98	.....	.....	5	.....	**24,121**
554	558	.....	1,070	.....	.....	.....	.....	**36,538**
47	272	.....	70	.....	.....	1	.....	**11,335**
4	44	.....	24	24,212	.....	.....	.....	**26,365**
93	110	.....	100	.....	.....	.....	.....	**5,380**
32	151	.....	155	.....	.....	.....	.....	**5,754**
6	16	.....	35	.....	.....	.....	.....	**2,291**
5	16	.....	20	.....	.....	.....	.....	**2,422**

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Défense nationale					
Ministère	5,214,268	448,684	31,558	1,119,694	150,435
Comité des griefs des Forces canadiennes	5,184	924	105	2,090	377
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2,134	552	75	743	252
Développement des ressources humaines					
Ministère	1,190,494	116,856	36,518	501,783	198,186
Conseil canadien des relations industrielles	7,190	815	28	535	135
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	859	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5,303	315	290	1,655	50
Environnement					
Ministère	331,091	50,158	8,251	135,473	18,925
Agence canadienne d'évaluation environnementale	7,337	1,241	513	3,902	194
Finances					
Ministère	56,490	8,865	2,616	10,097	981
Vérificateur général	41,147	4,200	700	7,000	325
Tribunal canadien du commerce extérieur	7,302	300	70	595	75
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	7,771	609	123	1,912	1,304
Bureau du surintendant des institutions financières	42,463	3,948	400	5,807	3,661
Gouverneur général	9,770	1,653	900	1,800	180
Industrie					
Ministère	336,647	26,936	32,374	102,313	11,911
Agence de promotion économique du Canada atlantique	36,704	5,052	1,819	15,329	1,068
Agence spatiale canadienne	37,300	6,319	1,218	81,405	717
Commission canadienne du tourisme	.....	.....	.....	.....	.....
Tribunal de la concurrence	840	167	40	400	15
Commission du droit d'auteur	1,326	98	60	290	48
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	22,344	2,320	3,400	6,200	800
Société d'expansion du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil national de recherches du Canada	219,468	18,138	6,545	42,976	10,161
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	15,805	4,790	1,944	6,007	457
Conseil de recherches en sciences humaines	8,544	1,303	308	2,715	114
Conseil canadien des normes	.....	.....	.....	.....	.....
Statistique Canada	378,018	45,694	8,238	159,572	12,067
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	27,339	3,605	2,665	6,115	627

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	**Total net des dépenses**
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
837,800	718,222	110,703	2,515,914	419,739	.....	161,607	338,624	**11,390,000**
10	160	.....	178	.....	.....	15	.....	**9,043**
40	147	.....	50	.....	.....	8	.....	**4,001**
13,706	16,670	.....	63,500	27,387,407	.....	6,138	1,375,540	**28,155,718**
58	155	.....	192	.....	.....	.....	.....	**9,108**
25	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	**1,710**
175	208	.....	100	.....	.....	.....	5,841	**2,255**
18,283	30,300	2,770	41,468	70,235	.....	4,930	89,713	**622,171**
52	271	.....	156	1,395	.....	.....	3,501	**11,560**
1,962	44,274	.....	4,900	27,086,522	41,700,000	.....	7,416	**68,909,291**
360	425	.....	1,000	380	.....	13	.....	**55,550**
90	170	.....	130	.....	.....	14	.....	**8,746**
3,385	1,389	.....	6,004	.....	.....	3	.....	**22,500**
339	758	.....	775	.....	.....	30	56,521	**1,660**
20	1,300	.....	470	365	.....	.....	.....	**16,458**
6,820	8,055	.....	22,055	773,378	.....	(2,223)	112,545	**1,205,721**
288	487	.....	2,055	285,073	.....	3,787	.....	**351,662**
2,874	2,978	50	168,188	49,971	.....	1,403	.....	**352,423**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	82,460	.....	**82,460**
15	15	.....	20	.....	.....	.....	.....	**1,512**
8	40	.....	11	.....	.....	.....	.....	**1,881**
842	510	.....	920	318,402	.....	.....	.....	**355,738**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	36,574	.....	**36,574**
13,355	49,414	10,374	62,435	133,614	.....	10,597	.....	**577,077**
740	427	.....	1,147	575,548	.....	.....	.....	**606,865**
386	86	.....	420	146,883	.....	.....	.....	**160,759**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,402	.....	**5,402**
6,310	21,654	.....	3,085	561	.....	.....	87,890	**547,309**
314	1,568	.....	786	241,428	.....	.....	.....	**284,447**

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Justice					
Ministère	218,362	22,176	7,059	76,034	3,611
Commission canadienne des droits de la personne	13,530	900	400	1,800	200
Tribunal canadien des droits de la personne	1,091	300	.....	1,285	25
Commissaire à la magistrature fédérale	199,732	13,431	.....	1,768	50
Cour fédérale du Canada	24,299	1,787	97	4,069	298
Commission du droit du Canada	908	345	350	1,334	35
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	11,434	588	874	1,360	73
Cour suprême du Canada	11,050	854	222	2,326	125
Cour canadienne de l'impôt	6,505	550	64	2,600	130
Parlement					
Sénat	34,898	9,258	228	7,445	226
Chambre des communes	193,415	36,397	3,351	16,690	6,605
Bibliothèque du Parlement	19,024	374	9	1,321	241
Patrimoine canadien					
Ministère	100,460	12,890	7,341	25,186	1,525
Conseil des Arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société Radio-Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien des civilisations	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien de la nature	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	30,077	1,800	1,500	3,395	400
Archives nationales du Canada	35,014	1,652	295	6,366	204
Société du Centre national des Arts	.....	.....	.....	.....	.....
Commission des champs de bataille nationaux	2,399	45	75	350	35
Commission de la capitale nationale	.....	.....	.....	.....	.....
Office national du film	31,319	4,000	16,858	3,000	8,000
Musée des beaux-arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Bibliothèque nationale	24,276	1,406	151	4,188	152
Musée national des sciences et de la technologie	.....	.....	.....	.....	.....
Agence Parcs Canada	204,094	19,723	5,379	58,972	7,172
Commission de la fonction publique	91,747	5,320	2,061	14,734	1,651
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	6,991	975	820	1,950	45
Pêches et Océans	639,633	82,782	12,443	195,006	22,249
Ressources naturelles					
Ministère	270,552	32,092	18,700	111,024	10,020
Énergie atomique du Canada limitée	.....	.....	.....	.....	.....
Commission canadienne de sûreté nucléaire	32,585	3,288	493	8,248	600
Société de développement du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Office national de l'énergie	24,501	2,025	114	1,196	424

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
2,532	3,838	.....	10,302	373,205	.....	.....	.....	**717,119**
125	248	.....	250	.....	.....	.....	.....	**17,453**
9	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	**2,860**
42	227	.....	22	55,625	.....	2,597	275	**273,219**
397	1,390	.....	1,886	.....	.....	.....	.....	**34,223**
5	25	.....	16	.....	.....	.....	.....	**3,018**
60	180	.....	194	500	.....	.....	.....	**15,263**
231	1,495	.....	555	1,535	.....	.....	.....	**18,393**
170	480	.....	300	.....	.....	.....	.....	**10,799**
1,214	1,533	.....	1,257	457	.....	.....	.....	**56,516**
3,911	7,898	.....	5,527	788	.....	1,428	1,083	**274,927**
43	2,281	.....	603	.....	.....	1	203	**23,694**
1,960	9,192	48	7,877	787,923	.....	2,262	4,493	**952,171**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	124,236	.....	**124,236**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	922,975	.....	**922,975**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	125,532	.....	**125,532**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	49,745	.....	**49,745**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	23,691	.....	**23,691**
450	500	.....	900	.....	.....	.....	30,577	**8,445**
1,272	1,663	.....	2,508	1,765	.....	95	.....	**50,834**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	23,930	.....	**23,930**
180	1,159	105	.....	.....	.....	3,676	.....	**8,024**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	84,710	.....	**84,710**
1,000	5,000	.....	.....	319	.....	.....	8,900	**60,596**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	36,188	.....	**36,188**
794	3,080	.....	2,054	46	.....	22	.....	**36,169**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	22,884	.....	**22,884**
8,965	23,309	14,344	16,137	212	.....	25,101	15,417	**367,991**
1,007	1,617	.....	2,444	.....	.....	2,313	11,677	**111,217**
116	125	.....	95	10,000	.....	125	.....	**21,242**
93,752	73,255	39,311	95,719	80,820	.....	21,103	45,821	**1,310,252**
8,475	26,694	24,680	31,443	125,825	.....	20,776	41,451	**638,830**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	121,604	.....	**121,604**
454	496	.....	2,284	642	.....	1	.....	**49,091**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	31,010	.....	**31,010**
400	370	.....	847	.....	.....	.....	.....	**29,877**

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Santé					
Ministère	484,922	161,747	18,910	351,364	8,526
Instituts de recherche en santé du Canada	11,570	3,141	760	4,650	160
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2,360	95	45	230	10
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2,872	333	113	514	10
Solliciteur général					
Ministère	17,137	2,100	300	3,850	300
Service canadien du renseignement de sécurité	120,166	.....	.....	.....	.....
Service correctionnel	830,611	37,742	2,347	227,301	7,930
Commission nationale des libérations conditionnelles	23,259	1,952	150	1,500	100
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,365	275	20	207	20
Gendarmerie royale du Canada	1,612,755	128,845	1,547	184,296	45,249
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	382	52	15	320	9
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2,250	280	150	820	95
Transports					
Ministère	297,093	40,288	5,495	140,592	3,739
Office des transports du Canada	18,600	1,337	812	2,084	114
Tribunal de l'aviation civile	620	95	5	232	9
Travaux publics et Services gouvernementaux					
Ministère	597,895	202,573	19,280	807,921	827,910
Bureau d'information du Canada	11,278	1,878	22,907	8,065	57
Société canadienne d'hypothèques et de logement	.....	.....	.....	.....	.....
Société canadienne des postes	.....	.....	.....	.....	.....
Total pour tous les ministères et organismes	**20,012,120**	**2,029,166**	**371,686**	**5,438,628**	**1,550,008**
Comptes à des fins déterminées consolidés	(554,202)	.....	.....	.....	.....
Total du Budget principal des dépenses de 2001–2002	**19,457,918**	**2,029,166**	**371,686**	**5,438,628**	**1,550,008**
Moins : dépenses internes du gouvernement	.....	91,285	10,428	621,655	416,929
Total des dépenses concernant les tiers	19,457,918	1,937,881	361,258	4,816,973	1,133,079
Total du Budget principal des dépenses de 2000–2001	18,534,415	2,064,350	364,579	4,645,806	1,437,664

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	**Total net des dépenses**
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
38,439	291,875	155	37,671	954,627	.....	3,101	49,513	**2,301,824**
60	480	.....	800	408,885	.....	15	.....	**430,521**
15	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	**2,870**
5	118	.....	30	.....	.....	90	.....	**4,085**
100	496	.....	900	61,758	.....	.....	.....	**86,941**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	72,166	.....	**192,332**
20,142	130,524	121,100	29,900	2,534	.....	49,420	87,425	**1,372,126**
120	275	.....	500	35	.....	10	.....	**27,901**
.....	10	.....	75	.....	.....	.....	.....	**1,972**
45,404	67,792	51,387	185,907	40,490	.....	56,360	916,236	**1,503,796**
2	25	.....	10	.....	.....	5	.....	**820**
55	100	.....	80	.....	.....	.....	.....	**3,830**
25,967	19,219	11,851	29,345	255,928	.....	415,506	310,218	**934,805**
93	461	.....	766	4	.....	.....	.....	**24,271**
6	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	**992**
358,210	134,139	376,095	55,385	291	.....	255,746	1,659,070	**1,976,375**
284	719	.....	133	4,900	.....	284	.....	**50,505**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,909,387	.....	**1,909,387**
.....	.....	.....	.....	.....	.....	247,210	.....	**247,210**
1,671,225	**2,007,210**	**878,623**	**3,650,438**	**70,635,389**	**41,700,000**	**6,164,427**	**5,728,492**	**150,380,428**
.....	.....	.....	.....	12,247,000	.....	.....	(1,282,907)	**12,975,705**
1,671,225	**2,007,210**	**878,623**	**3,650,438**	**82,882,389**	**41,700,000**	**6,164,427**	**4,445,585**	**163,356,133**
145,299	51,287	263,524	15,208	36,395	.....	279,867	1,931,878	.....
1,525,926	1,955,923	615,099	3,635,230	82,845,994	41,700,000	5,884,560	2,513,707	**163,356,133**
1,556,548	2,097,290	1,034,516	3,464,819	76,960,646	42,000,000	5,648,195	4,062,194	**155,746,634**

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes.....	960,207,000	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	108,606,000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas $50,000,000, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2000 à.....	393,378,000	
			1,462,191,000
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
15	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	.....	10,734,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (*suite*)		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
20	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : *a*) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition; *b*) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en voie de développement et des pays en transition, conformément au *Règlement sur l'assistance technique*, pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition	138,423,342	
25	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international et de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	1,481,929,000	
L30	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser $154,600,000, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales	1	
L35	Paiement ne devant pas dépasser US$2,827,383 à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à $4,500,000 le 23 novembre 2000, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser US$500,000 conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	4,500,000	
			1,624,852,343
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international		88,270,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (*suite et fin*)		
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
45	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	.....	7,007,000
	SECRÉTARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
50	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme	.....	2,115,000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
55	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme	.....	238,000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
1	Administration – Dépenses du Programme et contributions	72,901,000	
	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
5	Affaires indiennes et inuites – Dépenses de fonctionnement et *a*) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; *b*) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; *c*) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; *d*) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; *e*) autorisation de vendre l'électricité, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	272,735,000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (*suite et fin*)		
	MINISTÈRE (*suite et fin*)		
	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES (*suite et fin*)		
10	Affaires indiennes et inuites – Dépenses en capital et *a*) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; *b*) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes; *c*) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments	35,800,000	
15	Affaires indiennes et inuites – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	4,285,133,000	
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	32,853,000	
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	37,840,000	
L30	Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéfices intérimaires des anciens du Yukon	400,000	
	PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
35	Affaires du Nord – Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom des gouvernements des Territoires, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés	84,729,000	
40	Affaires du Nord – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	53,104,900	
45	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	15,600,000	
			4,891,095,900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
50	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions	.....	890,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	423,028,000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	37,467,000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	809,447,000	
15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	1	
			1,269,942,001
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
20	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme	.....	2,762,000
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
25	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	260,089,000	
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	5,014,000	
			265,103,000
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
35	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme	.....	18,495,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	ANCIENS COMBATTANTS		
	PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C., 1970, ch. V-4), afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	549,870,000	
5	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1,513,848,000	
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
10	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme	8,975,000	
			2,072,693,000
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement	411,978,000	
5	Citoyenneté et Immigration – Dépenses en capital	27,870,000	
10	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	336,471,517	
			776,319,517
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
15	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme		72,659,000
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRÉTARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	97,748,000	
2	Secrétariat du Conseil du Trésor – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	22,110,000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL DU TRÉSOR (*suite et fin*)		
	SECRÉTARIAT (*suite et fin*)		
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajout de sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires*; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750,000,000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada, notamment l'initiative Service Canada, les programmes d'équité en emploi, la modernisation de la fonction de contrôleur et l'initiative Gouvernement en direct	132,627,000	
20	Assurances de la fonction publique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	1,061,202,000	
			2,063,687,000
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	.....	91,469,000
	CENTRE CANADIEN DE GESTION		
5	Centre canadien de gestion – Dépenses du Programme et contributions	.....	12,192,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL PRIVÉ (*suite*)		
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
10	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme	.....	3,392,000
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
15	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme	.....	21,038,000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
20	Directeur général des élections – Dépenses du Programme	.....	11,765,000
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
25	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme	.....	9,944,000
	BUREAU DU CANADA POUR LE MILLÉNAIRE		
30	Bureau du Canada pour le millénaire – Dépenses de fonctionnement	1,941,000	
35	Bureau du Canada pour le millénaire – Contributions	24,212,000	
			26,153,000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
40	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme	.....	5,052,000
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
45	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme	.....	5,085,000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
50	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	.....	2,074,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL PRIVÉ (*suite et fin*)		
	LE RÉSEAU DU LEADERSHIP		
55	Le Réseau du leadership – Dépenses du Programme	.....	2,272,000
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant $15,975,928,588 aux fins des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de $5,127,000,000 deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	7,964,877,080	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	2,143,289,000	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de la défense	402,138,767	
			10,510,304,847
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses de fonctionnement	.....	8,197,000
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses de fonctionnement	.....	3,653,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du			
	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
	MINISTÈRE		
1	Développement des ressources humaines – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	474,966,000	
5	Développement des ressources humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1,062,797,000	
			1,537,763,000
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme	.....	7,935,000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES–PRODUCTEURS		
15	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs – Dépenses du Programme	.....	1,570,000
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
20	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	.....	2,255,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : *a*) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; *b*) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa *a*) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; *c*) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; *d*) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; *e*) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; *f*) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit.....	465,725,956	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	32,239,000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	70,235,294	
			568,200,250
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	.....	10,363,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
1	Politiques économiques, sociales et financières – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	72,507,000	
5	Politiques économiques, sociales et financières – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	326,000,000	
L10	Politiques économiques, sociales et financières – Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser $202,334,000 en faveur de l'Association internationale de développement	1	
	PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
15	Transferts fédéraux aux provinces – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours ...	1,579,000,000	
			1,977,507,001
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions	.....	48,836,000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme	.....	7,554,000
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses de fonctionnement	.....	21,232,000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme	.....	1,660,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	.....	14,415,000
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de préfusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la *Loi sur la concurrence*	393,076,000	
5	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	703,378,000	
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300,000	
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)*a*) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500,000	
			1,097,254,000
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
20	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	60,597,000	
25	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	277,073,000	
			337,670,000
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	111,687,000	
35	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	184,678,000	
40	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	49,971,000	
			346,336,000
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
45	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du programme	.....	82,460,000
	TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
50	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme	.....	1,375,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002.**

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	INDUSTRIE (*suite*)		
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
55	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme	.....	1,665,000
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
60	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement	33,686,000	
65	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	273,402,000	
			307,088,000
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*	.....	36,574,000
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
75	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	287,170,000	
80	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	66,284,000	
85	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	133,614,000	
			487,068,000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
90	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	28,738,000	
95	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	575,548,000	
			604,286,000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
100	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	12,477,000	
105	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	146,883,000	
			159,360,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	INDUSTRIE (*suite et fin*)		
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
110	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*	.....	5,402,000
	STATISTIQUE CANADA		
115	Statistique Canada – Dépenses du Programme	.....	485,650,000
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
120	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement	38,551,000	
125	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	223,428,000	
			261,979,000
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement	308,238,000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	373,205,000	
			681,443,000
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme	.....	15,245,000
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme	.....	2,682,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	JUSTICE (*suite et fin*)		
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du territoire du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la *Loi sur les juges*; et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	4,322,000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	507,000	
			4,829,000
	COUR FÉDÉRALE DU CANADA		
30	Cour fédérale du Canada – Dépenses du Programme		30,258,000
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme		2,870,000
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	3,654,000	
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme et contributions	9,743,000	
			13,397,000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		12,994,000
	COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT		
55	Cour canadienne de l'impôt – Dépenses du Programme		9,738,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	.....	36,122,300
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	.....	182,882,033
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	.....	20,605,000
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	147,034,000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	787,191,568	
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	10,000	
			934,235,568
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi...	.....	124,236,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN (*suite*)		
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	795,664,000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4,000,000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	123,311,000	
			922,975,000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE		
35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*	.....	125,532,000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	.....	49,745,000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	.....	23,691,000
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
50	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : *a*) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du *Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication*; *b*) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	.....	3,537,000
	ARCHIVES NATIONALES DU CANADA		
55	Archives nationales du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	.....	45,121,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN (*suite*)		
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
60	Paiements à la Société du Centre national des Arts	.....	23,930,000
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
65	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme	.....	6,798,000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	44,949,000	
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	25,671,000	
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	14,090,000	
			84,710,000
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
85	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	.....	60,221,000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	33,188,000	
95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3,000,000	
			36,188,000
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE		
100	Bibliothèque nationale – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	.....	32,208,000
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	.....	22,884,000
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
120	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme	.....	97,176,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN (*suite et fin*)		
	CONDITION FÉMININE – BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
125	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement	10,101,000	
130	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses	10,000,000	
			20,101,000
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : *a*) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; *b*) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; *c*) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	968,452,000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	158,092,000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	80,620,100	
			1,207,164,100
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes de l'alinéa 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère	446,089,000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	24,680,000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	110,162,844	
			580,931,844

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	RESSOURCES NATURELLES (*suite et fin*)		
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	.....	121,604,000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	.....	43,774,000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON		
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	.....	31,010,000
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme	.....	25,879,000
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1,268,024,342	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	954,627,000	
			2,222,651,342
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
10	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	19,748,000	
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	408,885,000	
			428,633,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	SANTÉ (*suite et fin*)		
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
20	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme	.....	2,485,000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme	.....	3,617,000
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
	MINISTÈRE		
1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement	22,343,000	
5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	61,758,200	
			84,101,200
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
10	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	.....	192,332,000
	SERVICE CORRECTIONNEL		
15	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et *a*) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; *b*) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; *c*) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; *d*) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1,092,378,000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (*suite et fin*)		
	SERVICE CORRECTIONNEL (*suite et fin*)		
20	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : *a*) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; *b*) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	148,100,000	
			1,240,478,000
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
25	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme	.....	24,105,000
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
30	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme	.....	1,749,000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
35	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	1,053,168,000	
40	Application de la loi – Dépenses en capital	181,043,000	
			1,234,211,000
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
45	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	.....	758,000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
50	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	.....	3,463,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et *a*) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; *b*) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; *c*) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	131,005,000	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	97,449,000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	203,527,501	
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain, et Mercier et du tunnel Melocheville à Montréal	116,237,000	
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : *a*) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; *b*) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	36,347,000	
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa *c*)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*	247,739,000	
			832,304,501
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
30	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme et contributions	.....	21,236,000
	TRIBUNAL DE L'AVIATION CIVILE		
35	Tribunal de l'aviation civile – Dépenses du Programme	.....	891,000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002**.

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	1,650,205,000	
5	Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	281,131,000	
	PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	4,000,000	
			1,935,336,000
	BUREAU D'INFORMATION DU CANADA		
15	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	.....	48,665,000
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
20	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	.....	1,909,387,000
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	.....	247,210,000
			49,825,431,747*

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2001–2002.**

N° du crédit	Service	Montant ($)	Total ($)
	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
1	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2,188,113,000	
5	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses en capital	13,727,000	
10	Agence des douanes et du revenu du Canada – Contributions	110,326,000	
			2,312,166,000
	PATRIMOINE CANADIEN		
	AGENCE PARCS CANADA		
110	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	266,891,000	
115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	6,500,000	
			273,391,000
			2,585,557,000*

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
2	**Affaires étrangères et Commerce international**	
	Ministère	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique* (S.R. 1985, ch. D-2)	**250,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**89,907,000**
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports, *Loi sur les fonds renouvelables* (S.R. 1985, ch. R-8)	**(1,420,000)**
	Agence canadienne de développement international	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	**151,800,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**16,026,000**
	Société pour l'expansion des exportations	
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations* (S.R. 1985, ch. E-20)	**70,000,000**
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations* (S.R. 1985, ch. E-20) (non budgétaire)	**122,800,000**
	Commission mixte internationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**439,000**
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**141,000**
	Administration du pipe-line du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**22,000**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
	Ministère	
	Programme d'administration	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**8,068,000**
	Programme des affaires indiennes et inuites	
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	**15,000**
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	**2,000,000**
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	**1,400,000**
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	**148,134,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**23,169,000**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Programme des affaires du Nord	
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1,466,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,735,000
	Commission canadienne des affaires polaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63,000
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	29,664,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	374,347,000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	125,000,000
5	**Agriculture et Agroalimentaire**	
	Ministère	
	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (L.R., 1985, ch. F-4)	200,000
	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (L.C., 1997, ch. C-34)	65,500,000
	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (L.R., 1985, ch. 25 (3^{e} suppl.))	4,000,000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programmes de transition pour les viandes rouges	157,000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'innovation en agroalimentaire	1,098,000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'assurance-récolte (L.C., 1991, ch. 22)	227,300,000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Compte de stabilisation du revenu net (L.C., 1991, ch. 22)	212,600,000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	46,000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50,697,000
	Agence canadienne d'inspection des aliments	
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments* (L.C., 1997, ch. 6)	1,500,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46,111,000
	Commission canadienne des grains	
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(252,000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,618,000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
6	**Anciens combattants**	
	Programme des anciens combattants	
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de services de guerre* (S.R.C. 1970, ch. W-4), de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C., 1970, ch. V-4)	12,000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10,000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29,243,000
	Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,611,000
7	**Citoyenneté et Immigration**	
	Ministère	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40,720,000
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10,900,000
8	**Conseil du Trésor**	
	Secrétariat	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12,598,000
	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public* (S.R. 1970, ch. P-33)	40,000
9	**Conseil privé**	
	Ministère	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	77,222
	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	23,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9,626,000
	Centre canadien de gestion	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	6,543,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,390,000
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	309,000
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,083,000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Directeur général des élections	
	Traitement du directeur général des élections	**179,000**
	Dépenses d'élections	**22,300,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,294,000**
	Commissaire aux langues officielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,391,000**
	Bureau du Canada pour le millénaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**212,000**
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**20,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**308,000**
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**669,000**
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**217,000**
	Le Réseau du leadership	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**150,000**
10	**Défense nationale**	
	Ministère	
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Pensions et rentes versées à des civils (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	**100,000**
	Pensions et autres bénéfices pour les employés – Membres militaires	**717,996,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**161,547,495**
	Comité des griefs des Forces canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**846,000**
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**348,000**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
11	**Développement des ressources humaines**	
	Ministère	
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**135,908,000**
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	**1,284,000**
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	**92,697,000**
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**344,919,000**
	Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (L.C., 1994, ch. 28) – Subventions canadiennes pour études	**120,100,000**
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	**499,000,000**
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	**35,000**
	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (L.R., 1985, ch. L-1)	**703,000**
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	**45,553,000**
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**15,400,000**
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	**19,533,000,000**
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	**5,236,000,000**
	Versements d'Allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	**412,000,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**181,252,000**
	Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**1,900,000,000**
	Conseil canadien des relations industrielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,173,000**
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**140,000**
12	**Environnement**	
	Ministère	
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**53,918,987**
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,197,000**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
13	**Finances**	
	Ministère	
	Programme des politiques économiques, sociales et financières	
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Paiements à l'Association internationale de développement	**262,022,000**
	Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international	**40,500,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**9,210,000**
	Achat de la monnaie canadienne	**41,000,000**
	Émission de billets à vue dont le montant ne doit pas dépasser US$5,829,760, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à $8,540,597 en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions (non budgétaire)	**8,541,000**
	Émission de billets à vue dont le montant ne doit pas dépasser US$1,457,440, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à $2,135,149 en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions et paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non budgétaire)	**15,660,000**
	Programme du service de la dette publique	
	Frais d'intérêt et autres coûts	**41,700,000,000**
	Programme fédéral de transferts aux provinces	
	Subventions législatives (*Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, et autres autorisations législatives)	**30,000,000**
	Péréquation fiscale (Partie I – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**10,479,000,000**
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**17,300,000,000**
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(530,000,000)**
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(2,400,000,000)**
	Vérificateur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**6,714,000**
	Tribunal canadien du commerce extérieur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,192,000**
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,268,085**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
14	**Gouverneur général**	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	103,000
	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général* (L.R.C. 1985, ch. G-9)	354,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,586,000
15	**Industrie**	
	Ministère	
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,000,000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(8,725,000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (L.R., 1985, ch. S-11)	49,000,000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (L.C., 1998, ch. 36)	11,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47,940,000
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (L.R., 1985, ch. S-11)	5,000,000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (L.C., 1998, ch. 36)	2,000,000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* (L.R., 1985, ch. 41 (4e suppl.))	1,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,992,000
	Agence spatiale canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,087,000
	Tribunal de la concurrence	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	137,000
	Commission du droit d'auteur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	216,000
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (L.R., 1985, ch. S-11)	30,000,000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (L.C., 1998, ch. 36)	15,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,650,000
	Conseil national de recherches du Canada	
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1*e*) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	56,591,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33,418,000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,579,000**
	Conseil de recherches en sciences humaines	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,399,000**
	Statistique Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**61,659,000**
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (L.R., 1985, ch. S-11)	**15,000,000**
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (L.C., 1998, ch. 36)	**3,000,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**4,468,000**
16	**Justice**	
	Ministère	
	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**35,624,000**
	Commission canadienne des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,208,000**
	Tribunal canadien des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**178,000**
	Commissaire à la magistrature fédérale	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat	**267,897,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**493,000**
	Cour fédérale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,965,000**
	Commission du droit du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**148,000**
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
	Programme du Commissariat à l'information du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**559,000**
	Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,307,000**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Cour suprême du Canada	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	**3,926,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,473,000**
	Cour canadienne de l'impôt	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,061,000**
17	**Parlement**	
	Sénat	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires* (L.R., 1985 ch. M-5)	**16,142,800**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**4,251,000**
	Chambre des communes	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	**67,293,783**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**24,751,017**
	Bibliothèque du Parlement	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,089,000**
18	**Patrimoine canadien**	
	Ministère	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	**930,000**
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	**550,000**
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	**182,000**
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**16,232,000**
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**4,908,000**
	Archives nationales du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**5,713,000**
	Commission des champs de bataille nationaux	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**900,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**326,000**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Office national du film	
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375,000
	Bibliothèque nationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,961,000
	Agence Parcs Canada	
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	63,500,000
	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	(1,754,000)
	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	416,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32,438,000
	Commission de la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14,041,000
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,141,000
19	**Pêches et Océans**	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche* (L.R. 1985, ch. F-22)	200,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	102,836,000
20	**Ressources naturelles**	
	Ministère	
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	52,122
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43,320,000
	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	1,536,000
	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	2,300,000
	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	2,462,000
	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	1,565,000
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	6,200,000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	1,200,000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(1,136,000)
	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	400,000
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,317,000
	Office national de l'énergie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,998,000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
21	**Santé**	
	Ministère	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**79,121,000**
	Instituts de recherche en santé du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,888,000**
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**385,000**
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**468,000**
22	**Solliciteur général**	
	Ministère	
	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,788,000**
	Service correctionnel	
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (L.R., 1985, ch. R-11)	**201,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**132,041,000**
	Fonds renouvelable CORCAN	**(594,000)**
	Commission nationale des libérations conditionnelles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,796,000**
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**223,000**
	Gendarmerie royale du Canada	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	**237,113,280**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**32,471,755**
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**62,000**
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**367,000**

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002
23	**Transports**	
	Ministère	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Le pont Victoria, Montréal – Versement à la suite de l'abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (Crédit 107, *Loi n° 5 de 1963, L.C. 1963, ch. 42 portant affectation de crédits*)	**4,000,000**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**48,471,000**
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la *Loi maritime du Canada* (L.C., 1998, c. 10)	**1,577,000**
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland* (L.C., 1993, c. 43)	**48,400,000**
	Office des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,035,000**
	Tribunal de l'aviation civile	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**101,000**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
	Ministère	
	Programme des services gouvernementaux	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	**52,122**
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**60,771,000**
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	**(19,247,000)**
	Fonds renouvelable des Services optionnels	**563,000**
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	**(1,100,000)**
	Bureau d'information du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,840,000**
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
	Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (non-budgétaire)	**(243,400,000)**
	***Total**	**99,849,448,474**

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu'il a été arrondi.

Changements au Budget principal des dépenses de 2001-2002

Cette section comprend deux volets. Comme par les années passées, elle décrit les changements survenus en ce qui concerne la présentation des crédits, des programmes et d'autres éléments, afin de permettre de rapprocher le Budget principal des dépenses de 2001-2002 et celui de 2000-2001. De plus, cette section expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Tenant compte des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

Défense nationale – ***Comité des griefs des Forces canadiennes*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la défense nationale en vertu de la *Loi sur la défense nationale*.

Défense nationale – ***Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la défense nationale en vertu de la *Loi sur la défense nationale*.

Finances – ***Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada*** – Dans la foulée de l'adoption du projet de loi C-22, *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité*, le 29 juin 2000, ce nouvel organisme a été créé dans le portefeuille des finances.

Industrie – ***Commission canadienne du tourisme*** – Auparavant, ce secteur d'activité relevait du programme d'Industrie Canada. La Commission a été convertie en organisme distinct en vertu de la *Loi constituant la Commission canadienne du tourisme*.

Ressources naturelles – ***Commission canadienne de sûreté nucléaire*** – Cet organisme était anciennement connu sous l'appellation Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Santé – ***Instituts de recherche en santé du Canada*** – Dans la foulée de l'adoption du projet de loi C-13, *Loi portant création des Instituts de recherche en santé du Canada*, le 7 juin 2000, ce nouvel organisme a été créé dans le portefeuille de la santé et remplace l'ancien Conseil de recherches médicales.

Modifications concernant les autorisations (crédits)

Affaires étrangères et Commerce international – ***Ministère*** – Le libellé du crédit 1 est modifié par adjonction de « … et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes » dans le contexte des recettes disponibles. Le libellé du crédit 10 est modifié par le remplacement de « octobre 1999 » par « octobre 2000 ».

Affaires étrangères et Commerce international – ***Agence canadienne de développement international*** – Le libellé du crédit L30 est modifié comme suit : « … ne doit pas dépasser 154 600 000 $ … ».

Le libellé du crédit L35 est modifié comme suit : « Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 500 000 $ le 23 novembre 2000, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 500 000 $ US, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – ***Ministère*** – Les crédits, L-25, « Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique » et L-30, « Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéfices intérimaires des anciens du Yukon » ont été rétablis dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002.

Changements au Budget principal des dépenses de 2001-2002

Conseil du Trésor – ***Secrétariat*** – Le crédit relatif aux « Conventions collectives » est supprimé dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002. Le crédit relatif aux « Initiatives pangouvernementales » a été modifié pour inclure « … l'initiative Gouvernement en direct ».

Défense nationale – ***Ministère*** – Le montant de l'engagement autorisé pour les crédits 1, 5 et 10 de la Défense nationale a été réduit, passant de 16 558 840 000 $ à 15 975 928 588 $, dont 5 127 000 000 $ seront payables dans les années à venir.

Défense nationale – ***Comité des griefs des Forces canadiennes*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la défense nationale qui a maintenant son propre crédit « Dépenses du Programme » dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002. En 2000-2001, le CGFC a été financé au moyen du crédit « Dépenses de fonctionnement » de la Défense nationale.

Défense nationale – ***Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la défense nationale qui a maintenant son propre crédit « Dépenses du Programme » dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002. En 2000-2001, la Commission a été financée au moyen du crédit « Dépenses de fonctionnement » du ministère de la Défense nationale.

Finances – ***Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille des finances et ayant son propre crédit « Dépenses du Programme ».

Finances – ***Vérificateur général*** – Le crédit relatif au « Traitement du vérificateur général » est supprimé; le montant correspondant est maintenant pris en compte dans le crédit « Dépenses du Programme et contributions ».

Industrie – ***Commission canadienne du tourisme*** – Auparavant, ce secteur d'activité relevait du programme d'Industrie Canada. La Commission a été convertie en un organisme distinct et a maintenant son propre crédit « Dépenses du Programme » dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002.

Justice – ***Commissariats à l'information et la protection de la vie privée du Canada*** – Deux nouveaux programmes intitulés « Commissariat à l'information du Canada » et « Commissariat à la protection de la vie privée du Canada » ont été créés. Par conséquent, deux crédits « Dépenses du Programme » ont également été créés.

Ressources naturelles – ***Ministère*** – Le niveau des immobilisations du Ministère a été relevé au-delà du seuil de cinq millions de dollars, d'où la nécessité d'un crédit distinct pour immobilisations dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002. Le crédit intitulé « Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux » n'est donc plus requis.

Santé – ***Instituts de recherche en santé du Canada*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la santé qui remplace le Conseil de recherches médicales et qui a un crédit « Dépenses de fonctionnement » et un crédit « Subventions ». Les fonds contenus dans le Budget principal des dépenses de 2000-2001 sont ceux qui étaient affectés au Conseil de recherches médicales.

Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité)

Affaires étrangères et Commerce international – ***Centre de recherches pour le développement international*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme; les six secteurs d'activité ont été remplacés par trois nouveaux secteurs d'activité intitulés « Programmes de recherche pour le développement », « Soutien de la recherche pour le développement » et « Services administratifs ». En outre, l'objectif actuel du programme a été modifié par l'ajout de la phrase « Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances

en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face ».

Agriculture et Agroalimentaire – ***Agence canadienne d'inspection des aliments*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme; le secteur d'activité a été remplacé par trois nouveaux secteurs d'activité intitulés « Salubrité des aliments », « Santé des animaux » et « Protection des végétaux ». En outre, l'objectif du programme a été remplacé par « … de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétales fondamentales ».

Agriculture et Agroalimentaire – ***Commission canadienne du lait*** – Des modifications ont été apportées au libellé de la description du secteur d'activité afin de la rendre plus claire et plus précise.

Conseil du Trésor – ***Secrétariat*** – Une modification a été apportée à la structure du programme par l'ajout d'un secteur d'activité intitulé « Projets spéciaux/Infrastructure ».

Conseil privé – ***Centre canadien de gestion*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme; les quatre secteurs d'activité en place ont été remplacés par un nouveau secteur d'activité intitulé « Centre canadien de gestion ». En outre, l'objectif du programme a été remplacé et vise « … à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers ».

Défense nationale – ***Comité des griefs des Forces canadiennes*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la défense nationale en vertu de la *Loi sur la défense nationale*. Il a un secteur d'activité intitulé « Comité des griefs des Forces canadiennes ». L'objectif du programme vise : « … à agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale* ».

Défense nationale – ***Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire*** – Il s'agit d'un nouvel organisme créé dans le portefeuille de la défense nationale en vertu de la *Loi sur la défense nationale*. Il a un secteur d'activité intitulé « Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire ». L'objectif du programme vise à : « Traiter avec célérité les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, surveiller le processus de traitement des plaintes pour inconduite par le Grand Prévost et réviser les plaintes d'inconduites à la demande d'un plaignant insatisfait ».

Finances – ***Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada*** – Ce nouvel organisme créé au sein du portefeuille des finances exploite un secteur d'activité intitulé « Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité ». L'objectif du programme vise à : « … recueillir, analyser, évaluer et divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et le Règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée ».

Industrie – ***Commission canadienne du tourisme*** – Auparavant, ce secteur d'activité relevait du programme d'Industrie Canada. La Commission a été convertie en organisme distinct. Le libellé de son objectif se lit comme suit : « Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses ». Le programme de la Commission a un seul secteur d'activité intitulé « Commission canadienne du tourisme ».

Justice – ***Commissariats à l'information et la protection de la vie privée du Canada*** – Deux programmes intitulés « Commissariat à l'information du Canada » et « Commissariat à la protection de la vie privée du Canada » ont été créés. Le premier comporte deux nouveaux secteurs d'activité intitulés « Accès à l'information du gouvernement » et « Services généraux ». Il a pour objectif de : « … persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière

d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information;* porter les questions d'interprétations appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant le tribunal fédéral; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et toute autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information ».

Le second programme renferme trois nouveaux secteurs d'activité intitulés « Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral) », « Protection des renseignements personnels (secteur privé) » et « Services généraux ». Il a pour objectif de : « … s'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques;* et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur la protection de la vie privée ».

Justice – ***Cour canadienne de l'impôt*** – Des modifications importantes ont été apportées au libellé de la description du secteur d'activité « Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt » et au libellé de la description du secteur de services « Services intégrés ». Un nouveau secteur de services intitulé « Planification stratégique et communications » a été ajouté.

Patrimoine canadien – ***Conseil des Arts du Canada*** – Le titre du secteur d'activité « Arts » a été remplacé par « Aide aux arts » et des modifications ont été apportées à la description de ce secteur. En outre, la description du secteur d'activité « Commission canadienne pour l'UNESCO » a été modifiée.

Patrimoine canadien – ***Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme; les deux secteurs d'activité ont été remplacés par un seul secteur intitulé « La réglementation des communications dans l'intérêt public ». En outre, l'objectif du programme a été remplacé par ce qui suit : « Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion,* la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes ».

Patrimoine canadien – ***Société du Centre national des Arts*** – Le libellé de l'objectif a été modifié par l'adjonction de ce qui suit : « ... et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre ». Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme par l'adjonction d'un nouveau secteur d'activité intitulé « Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia » et la description des secteurs d'activité « Services administratifs » et « Exploitation du Centre » a été modifiée.

Patrimoine canadien – ***Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme; le secteur d'activité « Fonds canadien de télévision » a été supprimé et deux nouveaux secteurs d'activité intitulés « Fonds du long métrage du Canada » et « Soutien au développement professionnel et activités complémentaires » ont été ajoutés.

Santé – ***Ministère*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme : les six secteurs d'activité en place ont été remplacés par cinq nouveaux secteurs d'activité, soit « Politique en matière de soins de santé », « Promotion et protection de la santé », « Santé des Premières nations et des Inuits », « Gestion de l'information et du savoir », « Gestion et administration ministérielles ». Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 a été rajusté afin de

tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 2001-2002.

Santé – ***Instituts de recherche en santé du Canada*** – En raison de la création du nouvel organisme, le libellé de l'objectif a été remanié comme suit : « *Exceller selon les normes internationales reconnues de* l'excellence scientifique et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ». En outre, le secteur d'activité « Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé » a été remplacé par « Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des IRSC ». La description de l'activité a également été modifiée.

Solliciteur général – ***Gendarmerie royale du Canada*** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme par l'adjonction d'un secteur d'activité intitulé « Services de police de protection », le remplacement de l'appellation « Services internes » par « Structure organisationnelle » et la révision de la description de tous les secteurs d'activité. En outre, l'objectif actuel du programme a été enrichi comme suit : « La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel ».

Solliciteur général – ***Service correctionnel*** – Le secteur d'activité « Services généraux » a été remplacé par « Gestion générale » et sa description a été simplifiée.

Transports – ***Office des transports du Canada*** – La description du secteur d'activité a été modifiée pour la rendre plus claire et plus compréhensible.

Travaux publics et Services gouvernementaux – ***Bureau d'information du Canada*** – Des modifications ont été apportées à la structure du programme. Le secteur d'activité en place a été remplacé par un nouveau secteur intitulé « Renseigner les Canadiens et Canadiennes ». En outre, l'objectif du programme a été reformulé comme suit : « ... d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes. Ainsi, le BIC favorise de meilleures communications de la part du gouvernement du Canada dans son ensemble et il appuie l'engagement du gouvernement envers un Canada fort et uni. Le BIC travaille de concert avec d'autres ministères et organismes, des organisations non gouvernementales et avec le secteur privé à des initiatives pour informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays et pour leur faire connaître les services que le gouvernement met à leur disposition. Le BIC croit que mieux le gouvernement du Canada communiquera avec les citoyens, mieux les Canadiens et Canadiennes connaîtront leur gouvernement et leur pays et mieux ils se connaîtront les uns les autres ».

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2–4
Corporation commerciale canadienne 2–9
Agence canadienne de développement international 2–10
Société pour l'expansion des exportations 2–16
Centre de recherches pour le développement international 2–17
Commission mixte internationale 2–19
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2–20
Administration du pipe-line du Nord 2–21

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Affaires étrangères et Commerce international		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**960,207**	929,737
5	Dépenses en capital	**108,606**	85,449
10	Subventions et contributions	**393,378**	330,378
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	**250**	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**89,907**	84,752
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	**(1,420)**	(1,420)
	Total du Ministère	**1,551,032**	1,429,250
	Corporation commerciale canadienne		
15	Dépenses du Programme	**10,734**	10,664
	Total de l'organisme	**10,734**	10,664
	Agence canadienne de développement international		
20	Dépenses de fonctionnement	**138,423**	106,403
25	Subventions et contributions	**1,481,929**	1,420,808
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	**151,800**	317,600
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**16,026**	14,066
	Total du budgétaire	**1,788,230**	1,858,929
L30	Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	.....	.....
L35	Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	**4,500**	.....
	Postes non requis		
–	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	.....	16,735
	Total du non-budgétaire	**4,500**	16,735
	Total de l'organisme	**1,792,730**	1,875,664
	Société pour l'expansion des exportations		
(L)	Versements à la Société pour l'expansion des exportations	**70,000**	130,000
	Total du budgétaire	**70,000**	130,000
(L)	Versements à la Société pour l'expansion des exportations	**122,800**	125,100
	Total du non-budgétaire	**122,800**	125,100
	Total de l'organisme	**192,800**	255,100
	Centre de recherches pour le développement international		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	**88,270**	87,951
	Total de l'organisme	**88,270**	87,951

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Commission mixte internationale		
45	Dépenses du Programme	**7,007**	4,045
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**439**	432
	Total de l'organisme	**7,446**	4,477
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
50	Dépenses du Programme	**2,115**	2,110
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**141**	140
	Total de l'organisme	**2,256**	2,250
	Administration du pipe-line du Nord		
55	Dépenses du Programme	**238**	237
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**22**	22
	Total de l'organisme	**260**	259

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international
Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale et économique
Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Coopération et sécurité internationales
Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)
Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte
Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels
Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Prestation de services aux autres ministères
Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports
Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $4,000,000 au titre du fonds renouvelable du Bureau des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	19,855
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	1,420
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2002	21,275

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion du commerce international	221,782	4,457	16,633	3,050	**239,822**	240,399
Politique commerciale et économique	97,392	1,673	14,564	.....	**113,629**	118,888
Coopération et sécurité internationales	189,177	5,222	338,763	900	**532,262**	437,723
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	51,972	1,295	60	2,230	**51,097**	50,074
Diplomatie ouverte	73,487	1,147	23,343	1,103	**96,874**	94,415
Services ministériels	208,172	88,505	265	17,290	**279,652**	266,567
Prestation de services aux autres ministères	232,809	6,307	.....	.....	**239,116**	222,604
*Services de passeports	54,580	.....	.....	56,000	**(1,420)**	(1,420)
	1,129,371	**108,606**	**393,628**	**80,573**	**1,551,032**	1,429,250

*Ce secteur d'activité est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent dans ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	2,700
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	5,920
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	1,670
Changement dans le fonds de roulement	130
Total des prévisions – besoins net en trésorerie	1,420

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du Bureau des passeports, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Promotion du commerce international		
Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	**100,000**	100,000
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	**2,000,000**	2,000,000
Coopération et sécurité internationales		
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	**60,000**	25,000
Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	**500,000**	500,000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	**6,443,000**	5,392,000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	**4,359,000**	4,359,000
Diplomatie ouverte		
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	**13,500,000**	13,500,000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	**7,839,000**	9,294,000
Office du baccalauréat international	**4,000**	4,000
Services ministériels		
Association de la communauté du service extérieur	**15,000**	15,000
(L) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	**250,000**	250,000
Total des subventions	**35,070,000**	35,439,000
Contributions		
Promotion du commerce international		
Développement de la technologie avec l'Europe	**90,000**	90,000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	**9,520,000**	9,520,000
Contributions en vertu de Programme de développement des marchés d'exportation-Investissement	**4,623,000**	4,900,000
Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	**300,000**	300,000
Politique commerciale et économique		
Organisations internationales de produits de base (2,708,455 francs belges) (137,000 francs français)	**118,000**	135,000
Organisation mondiale des douanes (9,891,250 francs belges)	**331,000**	369,000
Agence internationale de l'énergie (4,145,544 francs français)	**816,000**	959,000
Organisation mondiale du commerce (5,479,606 francs suisses)	**4,671,000**	5,281,000
Organisation de coopération et de développement économiques (37,163,131 francs français)	**7,314,000**	9,544,000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (517,708 francs français)	**102,000**	119,000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (1,665,428 francs français)	**328,000**	382,000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455,790 francs suisses)	**389,000**	460,000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (303,000$ US)	**447,000**	557,000
Entente de Wassenaar (507,043 schillings autrichiens)	**48,000**	53,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Coopération et sécurité internationales		
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (46,684,626 francs français)	**9,188,000**	12,210,000
Fondation du Commonwealth (614,721 livres sterling)	**1,302,000**	1,393,000
Secrétariat du Commonwealth (2,201,149 livres sterling)	**4,662,000**	4,989,000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (701,056 livres sterling)	**1,485,000**	1,589,000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (9,387,900$ US)	**13,838,000**	13,988,000
Organisation de l'aviation civile internationale (1,336,500$ US)	**1,970,000**	1,808,000
Organisation internationale du travail (9,619,832 francs suisses)	**8,201,000**	9,854,000
Organisation maritime internationale (178,355 livres sterling)	**378,000**	404,000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile (293,126,500 francs belges)	**9,799,000**	10,483,000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques (55,640,000 francs belges)	**1,860,000**	2,159,000
Activités de la francophonie internationale	**792,000**	792,000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (27,378,923 CFA)	**55,000**	63,000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	**30,000**	30,000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (5,599,473 ECU) (4,120,647$ US)	**13,409,000**	14,818,000
Organisation des Nations Unies (33,750,000$ US)	**49,748,000**	55,603,000
Organisation mondiale de la santé (12,400,470$ US)	**18,278,000**	18,477,000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (72,367,300$ US)	**106,669,000**	23,854,000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	**7,950,000**	5,550,000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1,723,692 ECU)	**2,258,000**	2,299,000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (10,627,500 ECU)	**13,921,000**	19,966,000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408,474$ US)	**602,000**	609,000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2,431,646$ US)	**3,563,000**	4,000,000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	**600,000**	600,000
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	**993,000**	1,553,000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	**925,000**	925,000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3,400,073$ US)	**5,012,000**	5,066,000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (650,000$ US)	**958,000**	969,000
Organisation des États américains (9,411,628$ US)	**13,873,000**	14,023,000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (848,400 ECU)	**1,111,000**	1,050,000
Cour permanente d'arbitrage (38,650 florins)	**22,000**	28,000
Commission internationale d'établissement des faits (13,992 francs suisses)	**12,000**	14,000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	**1,381,000**	1,381,000
Fondation canadienne pour les Amériques	**200,000**	200,000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	**5,952,000**	5,952,000
Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	**8,200,000**	2,550,000
Accords environnementaux internationaux	**1,788,000**	1,788,000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	**1,500,000**	1,500,000

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Coopération et sécurité internationales		
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	**600,000**	600,000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	**6,264,000**	6,678,000
Société royale du Commonwealth du Canada	**20,000**	20,000
Fonds international pour l'Irlande	**334,000**	333,000
Agence internationale de l'énergie atomique (1,034,246$ US) (64,585,826 schillings autrichiens)	**7,698,000**	8,938,000
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)		
Service social international Canada	**60,000**	60,000
Diplomatie ouverte		
Forum des fédérations	**2,000,000**	2,000,000
Total des contributions	**358,558,000**	293,835,000
Postes non requis		
Subventions en vue du paiement des taxes foncières et des coûts d'amélioration locale afférents aux propriétés diplomatiques secondaires au Canada	.....	16,000
Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies	.....	1,100,000
Autorité internationale des fonds marins (160,000$ US)	.....	238,000
Total des postes non requis	.....	1,354,000
Total	**393,628,000**	330,628,000

Affaires étrangères et Commerce international
Corporation commerciale canadienne

Objectifs

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

Description du financement par voie de crédits

Corporation commerciale canadienne
Obtention et traitement des appels d'offres des gouvernements étrangers; appel et évaluation des soumissions et propositions des fournisseurs canadiens; négociation et acceptation de marchés de gouvernements étrangers et adjudication, ou accords relatifs aux marchés conclus avec des fournisseurs canadiens; rétribution des fournisseurs canadiens et recouvrement des montants dus par les clients gouvernementaux étrangers.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Corporation commerciale canadienne		
Dépenses	**14,619**	15,454
Moins :		
Intérêt et autres revenus	**3,885**	4,790
Total des besoins budgétaires	**10,734**	10,664

Objectifs

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques
Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

Pays en transition
Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD. Le programme permet de transférer des connaissances et les compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux
Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La Direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien
Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la Direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le Soutien au secteur bénévole, la Coopération industrielle et les Bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques
La Direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La Direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La Direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Communications
Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide le Ministre, la Présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'Agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La Direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la Direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux
Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale des ressources humaines et services corporatifs, la Direction générale de l'information et de la technologie et la Direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	47,262	695,617	742,879	.....	**742,879**	668,280
Pays en transition	7,684	119,588	127,272	.....	**127,272**	165,123
Programmes multilatéraux	5,581	553,654	559,235	4,500	**563,735**	731,871
Partenariat canadien	12,223	259,913	272,136	.....	**272,136**	254,368
Politiques	13,772	.....	13,772	.....	**13,772**	8,457
Communications	6,774	4,957	11,731	.....	**11,731**	11,284
Services généraux	61,205	.....	61,205	.....	**61,205**	36,281
	154,501	**1,633,729**	**1,788,230**	**4,500**	**1,792,730**	1,875,664

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Pays en transition		
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	**250,000**	250,000
Programmes géographiques		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**9,500,000**	8,745,000
Programmes multilatéraux		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**126,066,000**	108,290,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**92,153,000**	92,322,000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**84,054,000**	96,632,000
Partenariat canadien		
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**76,743,000**	71,611,000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets	**8,248,000**	8,288,000
Total des subventions	**397,014,000**	386,138,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Programmes géographiques		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**686,117,000**	615,555,000
Pays en transition		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	**119,338,000**	156,537,000
Programmes multilatéraux		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**100,000**	100,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**100,000**	100,000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	**1,300,000**	1,300,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**97,981,000**	93,281,000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**100,000**	100,000
Partenariat canadien		
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**115,115,000**	107,416,000

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Partenariat canadien		
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	**59,807,000**	55,667,000
Communications		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes	**4,957,000**	4,614,000
Total des contributions	**1,084,915,000**	1,034,670,000
Autres paiements de transfert		
Programmes multilatéraux		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la *Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)*	**151,800,000**	317,600,000
Total des autres paiements de transfert	**151,800,000**	317,600,000
Total	**1,633,729,000**	1,738,408,000

Affaires étrangères et Commerce international
Société pour l'expansion des exportations

Objectifs

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Description du financement par voie de crédits

Expansion des exportations
La Société pour l'expansion des exportations (SEE) offre aux exportateurs toute une gamme de services financiers répartis en cinq grandes catégories : l'assurance-crédit, qui protège les titulaires de police contre le défaut de paiement de leurs acheteurs; les services de financement, notamment les prêts directs aux acheteurs étrangers, le financement préexpédition à long terme, le crédit-bail et le financement de projets; les services de cautionnement, couvrant le dépôt de la soumission, la bonne fin du contrat et la restitution des acomptes par un exportateur; l'assurance risques politiques, offerte aux entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger; et le financement par actions ou sous d'autres formes d'investissements connexes dans des projets ou des sociétés.

Le financement à l'égard des transactions portées au Compte du Canada de la SEE, ainsi que tous les capitaux propres dont la SEE a besoin, sont fournis par le gouvernement du Canada conformément à la *Loi sur l'expansion des exportations*.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Expansion des exportations		
Versements sur prêts de faveur et provision pour pertes sur prêts (Compte du Canada)	**70,000**	130,000
Total partiel du budgétaire	**70,000**	130,000
Compte du Canada :		
Versements	**300,000**	300,000
Moins : Remboursements	**177,200**	174,900
Total partiel du non budgétaire	**122,800**	125,100
Total des besoins	**192,800**	255,100

Affaires étrangères et Commerce international
Centre de recherches pour le développement international

Objectifs

Selon la définition de la loi promulguée par le Parlement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour objectifs d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, il doit :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales du Canada et de l'étranger;
- aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et à établir les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- encourager en général la coordination de la recherche pour le développement international;
- promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes du développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque.

Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face.

Description du financement par voie de crédits

Programmes de recherche pour le développement
Le programme du CRDI s'articule autour de trois domaines principaux :

- Équité sociale et économique;
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- Technologies de l'information et de la communication au service du développement.

Le programme est adapté aux besoins de quatre régions du monde : l'Asie, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'aide est orientée vers la mise en place des capacités de recherche autochtone à l'appui des politiques et des technologies dont les pays en développement ont besoin pour édifier des sociétés plus saines, équitables et prospères.

Le Centre privilégie une approche pluridisciplinaire et participative, attentive aux questions de genre, afin de favoriser la création et l'utilisation des ressources du savoir en faveur d'un développement durable et équitable.

La recherche pour le développement inclut des activités d'expansion des ressources dans lesquelles des activités de recherche sont gérées et administrées par le CRDI au nom d'autres organisations sous la forme, pour la plupart de projets de recherche conjoints.

Soutien de la recherche pour le développement
Soutien technique
Le personnel de soutien technique aide à l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche et prête une assistance scientifique spécialisée aux bénéficiaires en assurant l'orientation sur le plan méthodologique et en favorisant la création et le maintien de réseaux ainsi que la synthèse des résultats pour un vaste éventail d'activités.

Compléments de programmes
Sous ce titre s'inscrit la prestation de services directement liés à l'exécution du programme de recherche pour le développement au CRDI, y compris l'évaluation de projet, la diffusion des résultats et les services de gestion et d'information de la recherche.

Gestion de programmes
Direction stratégique et soutien au cadre de programmation et au programme des travaux du CRDI.

Services administratifs

Administration des bureaux régionaux

Le CRDI possède des bureaux régionaux à l'étranger qui ont pour rôle de faire valoir les connaissances spéciales des pays en développement ainsi que l'état de la recherche et du développement de ces pays. Les bureaux régionaux sont situés en Égypte, en Inde, au Kenya, au Sénégal, à Singapour, en Afrique du Sud et en Uruguay.

Administration

Les activités et les services institutionnels comprennent le Conseil des gouverneurs, le siège social et l'élaboration de politiques et d'autres services administratifs associés à l'exécution des programmes du CRDI.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Programmes de recherche pour le développement	**104,578**	94,244
Soutien de la recherche pour le développement		
Soutien technique	**9,961**	9,671
Compléments de programmes	**6,539**	7,037
Gestion de programmes	**3,629**	3,744
	20,129	20,452
Services administratifs		
Administration des bureaux régionaux	**6,030**	5,846
Administration	**16,749**	16,280
	22,779	22,126
Total	**147,486**	136,822
Moins :		
Fonds pour les activités d'expansion des ressources	**58,357**	38,510
Crédit parlementaire supplémentaire – reçu en mars 1994	**1,517**	3,623
Revenus de placements	**1,100**	1,700
Autres revenus	**1,850**	2,299
	62,824	46,132
Utilisation du surplus opérationnel	**(3,608)**	2,739
	59,216	48,871
Total des besoins budgétaires	**88,270**	87,951

Nota : Les données du Budget principal des dépenses de 2000-2001 ont été rajustées afin de tenir compte des modifications apportées à la structure de 2001-2002.

Affaires étrangères et Commerce international
Commission mixte internationale

Objectifs

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne
Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs
Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Opération et administration du bureau de la section canadienne	5,329	**5,329**	2,387
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2,117	**2,117**	2,090
	7,446	**7,446**	4,477

Nota : Les fonds pour le Groupe de travail sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent sont inclus (3,1 m$)

Affaires étrangères et Commerce international
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectifs

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en œuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu de chacun des accords et en maintenant un greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne
Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation ou l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commissions et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2,256	**2,256**	2,250
	2,256	**2,256**	2,250

Affaires étrangères et Commerce international
Administration du pipe-line du Nord

Objectifs

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Description des secteurs d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel
Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	260	**260**	259
	260	**260**	259

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3–3
Commission canadienne des affaires polaires 3–10

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Affaires indiennes et du Nord canadien		
	Ministère		
	Programme d'administration		
1	Dépenses du Programme	**72,901**	71,790
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**8,068**	7,851
	Total du Programme	***81,021***	*79,693*
	Programme des affaires indiennes et inuites		
5	Dépenses de fonctionnement	**272,735**	256,315
10	Dépenses en capital	**35,800**	21,824
15	Subventions et contributions	**4,285,133**	4,140,651
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	**15**	15
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	**2,000**	2,000
(L)	Rentes versées aux Indiens	**1,400**	1,400
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	**148,134**	127,786
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**23,169**	20,495
	Total du budgétaire	**4,768,386**	4,570,486
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones	**32,853**	22,303
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	**37,840**	.....
L30	Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéfices intérimaires des anciens du Yukon	**400**	.....
	Total du non-budgétaire	**71,093**	22,303
	Total du Programme	***4,839,479***	*4,592,789*
	Programme des affaires du Nord		
35	Dépenses de fonctionnement	**84,729**	80,832
40	Subventions et contributions	**53,105**	49,999
45	Paiements à la Société canadienne des postes	**15,600**	15,600
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	**1,466**	1,462
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**6,735**	6,509
	Total du Programme	***161,635***	*154,402*
	Total du Ministère	**5,082,135**	4,826,884
	Commission canadienne des affaires polaires		
50	Dépenses du Programme	**890**	882
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**63**	68
	Total de l'organisme	**953**	950

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère
Programme d'administration

Objectifs

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description des secteurs d'activité

Administration
Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Administration	80,563	458	**81,021**	79,693
	80,563	**458**	**81,021**	79,693

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Administration		
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	**458,000**	458,000
Total	**458,000**	458,000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère
Programme des affaires indiennes et inuites

Objectifs

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Description des secteurs d'activité

Revendications
Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Services aux Indiens et Inuits
Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**						Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Non-budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Revendications	85,060	5,550	412,868	503,478	71,093	**574,571**	457,780
Services aux Indiens et Inuits	212,859	30,250	4,021,799	4,264,908	.....	**4,264,908**	4,135,009
	297,919	**35,800**	**4,434,667**	**4,768,386**	**71,093**	**4,839,479**	4,592,789

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Revendications		
Subvention aux Cris de la Baie-James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	**47,634,000**	45,781,000
Subventions en capital aux bandes cries et naskapies du Québec	**21,391,000**	11,711,000
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	**311,000**	302,000
Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	**77,888,000**	85,308,000
Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	**13,515,000**	8,009,000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	**148,134,000**	127,786,000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	**23,775,000**	23,775,000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	**2,500,000**	3,280,000
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	**2,500,000**	3,623,000
Subventions aux organisations autochtones en vertu des ententes définitives signées relatives à l'autonomie gouvernementale ou à un traité	**4,000,000**	.....
Subventions à des personnes relativement aux pensionnats pour les indiens	**5,850,000**	.....
Services aux Indiens et Inuits		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	**1,400,000**	1,400,000
Subventions aux bandes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	**300,000**	300,000
Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de l'enseignement primaire et secondaire et l'essor de leur culture	**400,000**	400,000
Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	**4,500,000**	4,500,000
Subventions à des particuliers et à des organismes pour soutenir l'avancement de la culture indienne et inuite	**45,000**	45,000
Paiements d'aide sociale à des particuliers, Indiens, Inuits et non-Indiens qui habitent dans des réserves	**11,000,000**	11,000,000

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions à des particuliers pour protéger les enfants, les familles et les particuliers indiens et inuits qui habitent dans des réserves	**5,621,000**	5,621,000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	**136,000**	136,000
Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	**186,795,000**	188,168,000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	**24,569,000**	22,489,000
Subventions à la bande indienne Sechelte en vertu de la *Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte*	**3,200,000**	3,200,000
Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	**8,058,000**	7,900,000
Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	**5,608,000**	5,608,000
Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	**1,253,000**	1,248,000
Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	**34,988,000**	.....
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse	**26,021,000**	25,463,000
Total des subventions	**661,392,000**	587,053,000
Contributions		
Revendications		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	**8,229,000**	8,229,000
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*	**647,000**	566,000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	**31,568,000**	23,655,000
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	**550,000**	300,000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	**200,000**	200,000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	**3,136,000**	2,359,000
Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier	**11,000,000**	11,000,000
Contributions aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en C.-B., leurs organismes, à la province de la C.-B. et aux tiers pour des mesures liées aux traités	**5,000,000**	.....
Contributions aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	**5,040,000**	.....

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Services aux Indiens et Inuits		
Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	**505,000**	505,000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	**8,267,000**	14,377,000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	**5,806,000**	5,806,000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	**7,374,000**	6,933,000
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement	**15,000,000**	14,500,000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	**2,879,000**	2,879,000
Contributions à la province de Terre-Neuve pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	**8,789,000**	8,325,000
* Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant $3,525,639,000 devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :		
Développement économique	**138,971,000**	70,204,000
Éducation	**1,233,105,000**	1,209,785,000
Développement social	**1,126,889,000**	1,126,889,000
Immobilisations et entretien	**914,700,000**	960,563,000
Soutien aux administrations indiennes	**111,974,000**	112,240,000
Contributions aux collectivités des Premières nations et des Inuits pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	**14,700,000**	17,700,000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	**72,989,000**	64,919,000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	**13,457,000**	17,657,000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	**32,500,000**	.....
Total des contributions	**3,773,275,000**	3,679,591,000
Postes non requis		
Contributions aux bandes indiennes et aux collectivités inuites, aux conseils tribaux, conseils de district et autres organismes indiens et inuits, destinées à aider les collectivités à planifier l'autonomie gouvernementale, à se préparer aux négociations de fond en élaborant un mandat en vue des négociations et en élaborant des accords d'autonomie gouvernementale	.....	1,200,000
Contributions aux bandes indiennes et inuites, aux collectivités, aux conseils tribaux, aux conseils de district et autres organismes indiens et inuits destinées à aider les collectivités à préparer leurs négociations sur l'autonomie gouvernementale	.....	1,007,000
Contributions à des commissions indiennes provinciales	.....	602,000
Contribution à la Commission indienne de l'Ontario	.....	384,000
Total des postes non requis	.....	3,193,000
Total	**4,434,667,000**	4,269,837,000

* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, incluant des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global, dans le but de permettre aux Premières nations de fournir un éventail de services de base et aucun montant spécifique n'est déterminé par service. En conséquence, la ventilation des dépenses pour les programmes spécifiques n'est qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère
Programme des affaires du Nord

Objectifs

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description des secteurs d'activité

Services aux affaires du Nord
Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services aux affaires du Nord	108,530	53,105	**161,635**	154,402
	108,530	**53,105**	**161,635**	154,402

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Services aux affaires du Nord		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	**636,000**	636,000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	**76,000**	76,000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	**5,000**	5,000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	**4,500**	4,500
Total des subventions	**721,500**	721,500
Contributions		
Services aux affaires du Nord		
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	**40,394,000**	39,602,000
Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuits	**4,719,000**	4,627,000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	**558,300**	1,258,300
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	**80,000**	80,000
Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	**4,596,000**	1,674,000
Contributions aux particuliers, organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	**2,036,100**	2,036,100
Total des contributions	**52,383,400**	49,277,400
Total	**53,104,900**	49,998,900

Affaires indiennes et du Nord canadien
Commission canadienne des affaires polaires

Objectifs

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des affaires polaires
Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Commission canadienne des affaires polaires	935	18	**953**	950
	935	**18**	**953**	950

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Commission canadienne des affaires polaires		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	**18,000**	18,000
Total	**18,000**	18,000

4 Agence des douanes et du revenu du Canada

Ministère 4–2

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Agence des douanes et du revenu du Canada		
1	Dépenses de fonctionnement	**2,188,113**	2,187,612
5	Dépenses en capital	**13,727**	13,727
10	Contributions	**110,326**	95,000
(L)	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	**29,664**	23,866
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**374,347**	369,398
(L)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	**125,000**	118,000
	Total de l'Agence	**2,841,229**	2,807,655

Agence des douanes et du revenu du Canada

Objectifs

Percevoir les recettes et appliquer les lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral ainsi que pour le compte de certaines provinces et de certains territoires; assurer les services frontaliers et appliquer les dispositions législatives régissant le commerce international et les voyageurs; mettre en œuvre au profit des Canadiens, par le biais du régime fiscal, certains programmes de prestations socio-économiques.

Description des secteurs d'activité

Services fiscaux
Activités qui informent les clients de leurs droits et prestations, et qui les aident à respecter leurs obligations; enregistrement, traitement des déclarations des clients et établissement des cotisations; recherche à l'appui des services fiscaux dont : élaboration de politiques, évaluation des risques, modification législative, application de la technologie et nouvelles occasions d'affaires; maintien d'un service efficace de gestion de la dette, qui comprend des comptes clients et des retenues à la source; activités déterminant les causes sous-jacentes de la non-observation et de la mise en œuvre des mesures correctives; enquête et, au besoin, poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse.

Programmes de prestations et autres services
Administre et exécute les programmes de soutien fédéraux pour les personnes en fonction de leurs revenus; administre et exécute les programmes de soutien provinciaux pour les personnes en fonction de leurs revenus; et offre des services liés à la fiscalité ou aux douanes à d'autres paliers de gouvernement ou à des organismes du secteur public.

Appels
Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant la fiscalité, les douanes, l'assurance-emploi, le régime de pension du Canada et des questions d'administration des politiques commerciales; gère (en collaboration avec Justice Canada) le règlement des cas lorsque les clients en appellent au tribunal des décisions de la Direction générale; gère le programme qui permet aux clients de corriger volontairement tout écart lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Agence pour ce qui est des taxes, de l'impôt, des droits et des taux tarifaires; et coordonne des projets qui appuient et renforcent l'équité des programmes de l'Agence.

Service des douanes
Facilite la circulation des marchandises et des voyageurs tout en protégeant la société et les entreprises canadiennes au moyen du contrôle de l'immigration et d'examens visant à trouver des marchandises de contrebande et d'autres examens qui sont fonction de l'évaluation des risques et du ciblage; vérifications de l'observation sur place et autres examens une fois que les marchandises sont entrées dans le pays, y compris des vérifications de l'origine des exporteurs; éducation du client, extension des services et services promotionnels, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de normes de service; protège les industries canadiennes contre des pratiques commerciales injustes et des dommages causés par le dumping ou subvention venant de marchandises importées au Canada; administre et influence l'élaboration des lois canadiennes qui régissent le commerce international et les voyages; administre les ententes en matière de commerce international et contribue à leur élaboration; partage les meilleures pratiques et harmonise les processus avec les administrations douanières des autres pays.

Gestion et orientation organisationnelles
Fait preuve d'un solide leadership au moyen de la création et du maintien d'un régime progressif et moderne de ressources humaines, y compris l'utilisation de technologies de fine pointe, d'une approche intégrée de la planification d'activités et axée sur les compétences, d'une nouvelle approche de règlement des différends et d'une norme de classification faite sur mesure; fait preuve d'un solide leadership en ce qui concerne les nouvelles responsabilités financières et administratives liées à la création de l'Agence tout en orientant la prestation des services existants des finances et de la gestion des ressources, l'utilisation des ressources, les systèmes de bureautique, la sécurité et les services de laboratoire; gère et encourage une approche cohérente à la technologie de l'information afin d'améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité aux clients tout en contribuant à réduire les coûts en intégrant les procédures nouvelles ainsi que les procédures actuelles et en les appliquant aux secteurs d'activité; encourage et fortifie les relations avec les provinces, les territoires, les autres ministères du gouvernement et les organismes internationaux tout en étudiant des occasions d'établir de nouveaux partenariats et alliances; maintient et renforce notre cadre de gestion y compris la fonction de contrôleur moderne, les méthodes de planification, de prise de décision, d'examen et de responsabilisation. Mène et dirige les efforts visant à améliorer l'efficacité de nos systèmes et processus de gestion et la qualité de l'information organisationnelle qui viennent tous appuyer la gestion transparente axée sur les résultats.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services fiscaux	1,527,238	.....	110,326	105,492	**1,532,072**	1,557,029
Programmes de prestations et autres services	49,877	.....	125,000	380	**174,497**	164,308
Appels	74,266	.....	.....	6,787	**67,479**	68,332
Services des douanes	450,791	13,727	.....	.....	**464,518**	460,138
Gestion et orientation organisationnelles	632,049	.....	.....	29,386	**602,663**	557,848
	2,734,221	**13,727**	**235,326**	**142,045**	**2,841,229**	2,807,655

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Programmes de prestations et autres services		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	**125,000,000**	118,000,000
Total des subventions	**125,000,000**	118,000,000
Contributions		
Services fiscaux		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	**110,326,000**	95,000,000
Total des contributions	**110,326,000**	95,000,000
Total	**235,326,000**	213,000,000

5 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 5–4
Commission canadienne du lait 5–8
Agence canadienne d'inspection des aliments 5–9
Commission canadienne des grains 5–11

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Agriculture et Agroalimentaire		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**423,028**	432,435
5	Dépenses en capital	**37,467**	33,271
10	Subventions et contributions	**809,447**	1,273,824
15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de $1,700,000,000 payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	.....	.....
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	**200**	200
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	**65,500**	65,500
(L)	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	**4,000**	4,000
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programmes de transition pour les viandes rouges	**157**	750
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'innovation en agroalimentaire	**1,098**	3,175
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'assurance-récolte	**227,300**	227,300
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Compte de stabilisation du revenu net	**212,600**	212,600
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	**46**	50
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**50,697**	48,592
	Total du Ministère	**1,831,592**	2,301,749
	Commission canadienne du lait		
20	Dépenses du Programme	**2,762**	2,588
	Total de l'organisme	**2,762**	2,588

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
25	Dépenses de fonctionnement et contributions	**260,089**	216,021
30	Dépenses en capital	**5,014**	9,444
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	**1,500**	1,500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**46,111**	39,929
	Total de l'organisme	**312,714**	266,894
	Commission canadienne des grains		
35	Dépenses du Programme	**18,495**	18,651
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	**(252)**	(252)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,618**	1,629
	Total de l'organisme	**20,861**	20,028

Agriculture et Agroalimentaire
Ministère

Objectifs

Notre objectif est de promouvoir et d'appuyer, de façon durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, concurrentielle et axée sur les marchés et de promouvoir également le développement économique des collectivités rurales.

Description des secteurs d'activité

Croissance des marchés
Grâce à son secteur d'activité, Croissance des marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fait la promotion de l'accès aux marchés, du développement des marchés et des investissements. Ce secteur d'activité réunit les activités du Ministère et des organismes du portefeuille et contribue de façon dynamique à Équipe Canada inc – un réseau canadien de promotion du commerce international qui aide les compagnies canadiennes à vendre leurs produits et leurs services dans le monde entier et à promouvoir l'investissement au Canada. Le secteur, Croissance des marchés, vise à améliorer et à garantir l'accès aux marchés, afin d'offrir aux clients des possibilités d'accroissement du commerce, particulièrement des produits agroalimentaires transformés, sur les marchés nationaux et internationaux. Il vise également à créer de nouveaux débouchés commerciaux, à assurer une plus grande disponibilité des marchés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et à aider l'industrie à attirer de nouveaux investissements en préparant la voie pour un meilleur climat d'investissement dans le secteur et ainsi améliorer notre capacité de fournir des produits de compétitivité mondiale.

Innovations pour un avenir durable
Le secteur d'activité, Innovations pour un avenir durable, touche les activités de recherche et de développement, ainsi que celles de transfert de technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce secteur d'activité contribue activement à réduire les coûts de production et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires, à améliorer la qualité et la sécurité de ces produits, de même qu'à concevoir et à promouvoir des pratiques de production et de transformation qui sont sécuritaires et durables pour l'environnement. Ce secteur d'activité touche également la participation directe aux programmes axés sur la conservation et la gestion des ressources agricoles. Un élément majeur est la promotion d'une meilleure compréhension des questions environnementales qui touchent le secteur et l'élaboration de politiques et de programmes appropriés qui appuient un environnement durable à long terme. Ce secteur d'activité poursuit ses objectifs par le truchement d'un important réseau de centres de recherches et d'autres installations de la Direction générale de la recherche, en travaillant de pair avec l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), la Direction générale des politiques (le Bureau de l'environnement), les provinces, les universités, les collectivités du secteur de l'agriculture et le secteur privé.

Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales
Ce secteur d'activité comprend les activités ministérielles qui rehaussent la viabilité économique et l'autonomie du secteur agricole et agroalimentaire et qui font la promotion du développement économique des collectivités rurales. Ces activités comprennent les programmes nationaux de sécurité du revenu qui s'occupent de la gestion des risques de production et de commercialisation, les initiatives qui aident le secteur à s'adapter à un climat commercial en pleine évolution, les politiques de réglementation et d'encadrement surtout en ce qui a trait au secteur des grains et aux secteurs soumis à la gestion de l'offre et la promotion du secteur des coopératives et du développement de l'infrastructure des Prairies. Ce secteur d'activité comprend aussi des initiatives qui font en sorte que les programmes, les avantages et les services fédéraux sont autant accessibles dans les régions rurales que dans les autres régions.

Saine gestion ministérielle
Ce secteur d'activité réunit les politiques et l'infrastructure ministérielles dont AAC a besoin pour remplir son mandat envers les Canadiens de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en créant pour ses employés un milieu de travail positif. Les activités de gestion dans des domaines comme les ressources humaines, les finances et l'administration, les communications et l'examen des programmes sont l'apanage de ce secteur, mais il incombe en fait à tous les employés de renforcer la capacité d'AAC d'obtenir des résultats au profit du secteur agricole et agroalimentaire et des contribuables canadiens.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $2,000,000 au titre du fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	4,051
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – encaissement net fourni	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	4,051

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Croissance des marchés	43,352	.....	13,198	.....	**56,550**	188,772
Innovations pour un avenir durable	296,419	35,967	9,942	14,100	**328,228**	321,063
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	106,380	.....	1,297,200	8,500	**1,395,080**	1,736,193
* Saine gestion ministérielle	64,237	1,500	8	14,011	**51,734**	55,721
	510,388	**37,467**	**1,320,348**	**36,611**	**1,831,592**	2,301,749

* Le secteur d'activité, Saine gestion ministérielle, comprend le fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Croissance des marchés		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	**200,000**	200,000
Innovations pour un avenir durable		
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	**999,000**	999,000
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	**38,000**	38,000
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales		
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	**38,100,000**	36,891,000
Total des subventions	**39,337,000**	38,128,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Croissance des marchés		
Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	**12,841,000**	12,916,000
(L) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programmes de transition pour les viandes rouges	**157,000**	750,000
Innovations pour un avenir durable		
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	**715,000**	715,000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	**1,710,000**	1,710,000
Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	**5,382,000**	5,382,000
(L) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'innovation en agroalimentaire	**1,098,000**	3,175,000
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales		
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Programme canadien du revenu agricole	**353,000,000**	435,500,000
(L) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'assurance-récolte	**227,300,000**	227,300,000
(L) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	**212,600,000**	212,600,000
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	**151,254,000**	145,227,000
Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	**27,500,000**	60,300,000
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	**6,200,000**	20,678,000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	**9,700,000**	13,443,000
Contributions au titre de l'Initiative de partenariat rural canadien	**500,000**	500,000
Contributions pour la gestion des risques agricoles	**107,000,000**	.....
(L) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	**46,000**	50,000
*(L) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	**65,500,000**	65,500,000
*(L) Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	**4,000,000**	4,000,000
*Contributions d'aide au revenu agricole pour les collectivités agricoles : Programme des avances de crédit printanières	**59,500,000**	59,500,000
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	**35,000,000**	.....
Saine gestion ministérielle		
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	**8,000**	8,000
Total des contributions	**1,281,011,000**	1,269,254,000

*Mentionné auparavant sous le secteur d'activité, Croissance des marchés.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Postes non requis		
Initiatives en vertu des ententes sur le développement économique et régional	.....	617,000
Contributions aux termes du Programme d'aide en cas de catastrophe lié au revenu agricole (ACRA) en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	.....	479,400,000
Total des postes non requis	.....	480,017,000
Total	**1,320,348,000**	1,787,399,000

Objectifs

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Description du financement par voie de crédits

Administration et opérations
La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer ou à vendre des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème dans le but de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à faire des recherches sur toute question relative à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; à participer à la promotion des produits et des ingrédients laitiers; et à recevoir des fonds pour l'administration de ses programmes. La Commission canadienne du lait détermine les prix de soutien selon lesquels elle fera l'achat de beurre et de poudre de lait écrémé. Ces prix servent de référence à l'échelon provincial pour l'établissement des prix des composants du lait vendus aux transformateurs. La Commission travaille aussi en étroite collaboration avec les provinces en fournissant un leadership soutenu et son appui technique au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, un comité mixte du gouvernement et de l'industrie qui coordonne la gestion de l'offre du lait de transformation et de la crème sur une base nationale.

Le financement des coûts de mise en marché et d'administration de la Commission provient du gouvernement du Canada, des producteurs et du marché.

La Commission administre le programme du gouvernement fédéral de paiements mensuels de subsides aux producteurs admissibles. Au nom de l'industrie, la Commission exporte des produits latiers sur les marchés mondiaux, soit directement à d'autres gouvernements ou par l'entremise d'exportateurs canadiens dans le cadre des engagements du Canada envers l'OMC. Elle contribue à l'administration des programmes de commercialisation tels que le Programme d'innovation en matière de produits laitiers. La Commission est également responsable des dépenses des commissaires et d'approximativement soixante-cinq membres du personnel administratif requis pour gérer ses activités au nom du secteur laitier.

Au nom des producteurs laitiers, la Commission administre le Système de permis et de mise en commun du lait de la classe 5.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Administration et opérations		
Allocations de soutien direct aux producteurs	**27,500**	60,300
Frais d'administration	**2,762**	2,588
Total partiel	**30,262**	62,888
Moins :		
Financement provenant du Ministère	**27,500**	60,300
Total des besoins budgétaires	**2,762**	2,588

Agriculture et Agroalimentaire
Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectifs

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétale fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Salubrité des aliments
Grâce au secteur d'activité, Salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et en favorisons la connaissance auprès de ces derniers; et administrons et appliquons la législation réglissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

Santé des animaux
Le secteur d'activité, Santé des animaux, nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, aux diagnostics, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et contrôler la fraude en matière d'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

Protection des végétaux
Grâce au secteur d'activité, Protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés aux Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation, et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments	236,788	3,361	122	33,650	**206,621**	175,218
Santé des animaux	65,345	927	1,465	6,635	**61,102**	53,891
Protection des végétaux	51,217	726	157	7,109	**44,991**	37,785
	353,350	**5,014**	**1,744**	**47,394**	**312,714**	266,894

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Salubrité des aliments		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	**125,000**	125,000
Santé des animaux		
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	**112,000**	112,000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	**7,000**	7,000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	**1,500,000**	1,500,000
Total	**1,744,000**	1,744,000

Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne des grains

Objectifs

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des grains
Le secteur d'activité et l'objectif principal de la CCG se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La CCG assure ses fonctions et l'execution de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain;
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Le Parlement a déjà approuvé un prélèvement total de $12,000,000 pour le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. On projette d'en faire les utilisations suivantes dans le cadre du présent Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	12,252
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2001–2002 – encaissement net fourni	252
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	12,504

De plus, environ 6 millions de dollars des coûts de la Commission ont été financés par crédit parlementaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Commision canadienne des grains	62,550	41,689	**20,861**	20,028
	62,550	**41,689**	**20,861**	20,028

* Comprend le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (CCG). Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités de CCG.

6 Anciens combattants

Ministère 6–2

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Anciens combattants		
	Programme des anciens combattants		
1	Dépenses de fonctionnement	**549,870**	535,841
5	Subventions et contributions	**1,513,848**	1,429,627
(L)	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de services de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	**12**	12
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	**10**	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	**175**	175
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**29,243**	29,352
	Total du Programme	***2,093,210***	*1,995,069*
	Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
10	Dépenses du Programme	**8,975**	8,238
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,611**	1,468
	Total du Programme	***10,586***	*9,706*
	Total du Ministère	**2,103,796**	2,004,775

Anciens combattants
Programme des anciens combattants

Objectifs

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services
Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle
Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances (y compris les fonctions de gestion de l'immobilier); ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; et services de sécurité. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Prestations et services	542,105	1,514,033	**2,056,138**	1,957,596
Administration ministérielle	37,060	12	**37,072**	37,473
	579,165	**1,514,045**	**2,093,210**	1,995,069

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Prestations et services		
Traitement et indemnités connexes	**1,500,000**	1,500,000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	**1,282,880,000**	1,199,247,000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	**750,000**	750,000
Paiements de prestations pour bravoure	**71,000**	71,000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	**31,500,000**	36,900,000
Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	**1,985,000**	2,000,000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	**1,000**	1,000
Autres prestations :		
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	**5,000**	25,000
Formation universitaire et professionnelle	**10,000**	25,000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	**390,000**	390,000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la *Loi sur la réadaptation des anciens combattants* (S.R.C., 1970, ch. V-5)	**2,000**	2,000
Fonds du Souvenir	**16,319,000**	16,319,000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	**7,648,000**	7,648,000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	**70,000**	70,000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	**10,000**	10,000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	**175,000**	175,000
Administration ministérielle		
Paiements en vertu de la *Loi sur les indemnités de services de guerre* (S.R.C., 1970, ch. W-4):		
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	**2,000**	2,000
(L) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	**10,000**	10,000
Total des subventions	**1,343,328,000**	1,265,145,000
Contributions		
Prestations et services		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	**170,700,000**	163,300,000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	**17,000**	1,379,000
Total des contributions	**170,717,000**	164,679,000
Total	**1,514,045,000**	1,429,824,000

Anciens combattants
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Objectifs

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

Description des secteurs d'activité

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)
Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10,586	**10,586**	9,706
	10,586	**10,586**	9,706

7 Citoyenneté et Immigration

Ministère 7–3
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 7–6

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Citoyenneté et Immigration		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**411,978**	445,161
5	Dépenses en capital	**27,870**	10,000
10	Subventions et contributions	**336,472**	387,305
(L)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**40,720**	35,955
	Total du Ministère	**817,092**	878,473
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
15	Dépenses du Programme	**72,659**	75,241
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**10,900**	10,697
	Total de l'organisme	**83,559**	85,938

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de citoyenneté et d'immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales
Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada
Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants
Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

Gérer l'accès au Canada
Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	115,035	.....	.....	**115,035**	130,206
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	51,938	.....	60,035	**111,973**	161,714
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	35,749	.....	276,437	**312,186**	320,383
Gérer l'accès au Canada	142,187	.....	.....	**142,187**	171,953
Offrir des services ministériels	107,841	27,870	.....	**135,711**	94,217
	452,750	**27,870**	**336,472**	**817,092**	878,473

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	**101,728,940**	99,318,000
Total des subventions	**101,728,940**	99,318,000
Contributions		
Maintenir la tradition humanitaire du Canada		
Aide à la réinstallation	**58,035,000**	91,607,586
Organisation internationale pour les migrations	**2,000,000**	2,000,000
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants		
Établissement et adaptation des immigrants	**18,130,021**	15,990,500
Cours de langue pour les immigrants au Canada	**106,172,598**	102,335,898
Programme d'accueil	**2,600,000**	2,752,800
Contributions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	**47,804,958**	73,300,000
Total des contributions	**234,742,577**	287,986,784
Total	**336,471,517**	387,304,784

Citoyenneté et Immigration
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant. À cette fin, la Commission : statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de la Ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révise les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié
En sa qualité de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés*, le Canada a l'obligation d'offrir une protection aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. À cette fin, ce secteur d'activité statue sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada. La Section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'occupe uniquement de la détermination des revendications présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada.

Appels en matière d'immigration
Ce secteur d'activité met en disponibilité un tribunal quasi judiciaire pour entendre les appels interjetés par les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au Canada ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion ainsi que par les citoyens canadiens et les résidents permanents dont la demande de résidence permanente d'un parent a été refusée. Ce tribunal entend les appels du rejet de demandes parrainées de résidence permanente, les appels de mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes détenant des visas valides et les appels par la Ministre d'une décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention
Le secteur d'activité, Enquêtes et examens des motifs de détention, aide à garantir la sécurité au Canada et, à cette fin, procède à des enquêtes sur les personnes demandant l'admission à un point d'entrée au Canada qui ne seraient pas admissibles ou sur des personnes se trouvant au Canada qui pourraient être renvoyées; et procède à l'examen des motifs de détention des personnes détenues pendant les processus d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux
Le secteur d'activité, Gestion et services généraux, fournit à la Commission des processus de gestion et des services administratifs efficients.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Détermination du statut de réfugié	48,357	**48,357**	47,701
Appels en matière d'immigration	5,207	**5,207**	5,151
Enquêtes et examens des motifs de détention	4,096	**4,096**	4,040
Gestion et services généraux	25,899	**25,899**	29,046
	83,559	**83,559**	85,938

8 Conseil du Trésor

Secrétariat 8–2

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Conseil du Trésor		
	Secrétariat		
1	Dépenses de fonctionnement	**97,748**	84,566
2	Subventions et contributions	**22,110**	23,668
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**12,598**	23,566
5	Éventualités du gouvernement	**750,000**	550,000
10	Initiatives pangouvernementales	**132,627**	103,421
20	Assurances de la fonction publique	**1,061,202**	865,558
(L)	*Loi sur la mise au point des pensions du service public*	**40**	50
	Crédits non requis		
–	Conventions collectives	.....	81,296
	Total du Secrétariat	**2,076,377**	1,732,177

Conseil du Trésor
Secrétariat

Objectifs

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Description des secteurs d'activité

Gestion et planification des dépenses
Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les trois secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux;
- les versements aux sociétés d'État dépendantes;
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le ministère des Finances Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

Fonction de contrôleur
Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (Budget des dépenses, projets de loi de crédits et Comptes publics).

Service et innovation
Ce secteur d'activité a pour mandat de diriger les initiatives lancées à l'échelle de l'administration fédérale pour améliorer la prestation des services de l'État aux Canadiens et aux Canadiennes et, à cette fin :

- exercer le leadership nécessaire pour améliorer la prestation des services et favoriser l'innovation et le rendement organisationnel;
- développer et transmettre les connaissances, les recherches, l'information et le savoir-faire en matière de services et d'innovation;
- faciliter la libre circulation des renseignements, établir un lien visuel clair entre les citoyens et les programmes et services du gouvernement du Canada et élaborer une présentation commune pour toutes les filières utilisées par le public.

Gestion de l'information et des technologies de l'information
Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

Gestion des ressources humaines
Il incombe au SCT de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique, et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

Administration des services ministériels du SCT
L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets de la présidente, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Projets spéciaux / Infrastructure
Des investissements dans les infrastructures matérielles qui ont pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique à long terme ou d'améliorer les infrastructures communautaires, et qui favorisent l'adoption des meilleures technologies, de nouvelles approches et des pratiques exemplaires, dans la mesure du possible.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion et planification des dépenses	765,126	.....	.....	**765,126**	563,029
Fonction de contrôleur	25,388	.....	100	**25,288**	22,565
Service et innovation	6,188	.....	.....	**6,188**	6,776
Gestion de l'information et des technologies de l'information	108,058	10	500	**107,568**	87,348
Gestion des ressources humaines	1,239,441	18,940	119,630	**1,138,751**	1,027,886
Administration des services ministériels du SCT	27,862	.....	.....	**27,862**	24,573
Projets spéciaux / Infrastructure	2,094	3,500	.....	**5,594**	.....
	2,174,157	**22,450**	**120,230**	**2,076,377**	1,732,177

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Gestion des ressources humaines		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	**298,000**	242,000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	**2,000**	2,000
(L) *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	**40,000**	50,000
Total des subventions	**340,000**	294,000
Contributions		
Gestion de l'information et des technologies de l'information		
Contribution à l'Association canadienne de normalisation	**10,000**	10,000
Gestion des ressources humaines		
Programme de stages pour les jeunes	**18,600,000**	23,658,000
Projets spéciaux / Infrastructure		
Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	**3,500,000**	.....
Total des contributions	**22,110,000**	23,668,000
Total	**22,450,000**	23,962,000

9 Conseil privé

Ministère 9–4
Centre canadien de gestion 9–7
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 9–8
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 9–9
Directeur général des élections 9–10
Commissaire aux langues officielles 9–11
Bureau du Canada pour le millénaire 9–12
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 9–13
Commission des relations de travail dans la fonction publique 9–14
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 9–15
Le Réseau du leadership 9–16

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Conseil privé		
	Ministère		
1	Dépenses du Programme	**91,469**	85,571
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	**77**	77
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	**23**	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**9,626**	9,260
	Total du Ministère	**101,299**	95,035
	Centre canadien de gestion		
5	Dépenses du Programme	**12,192**	9,786
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**6,543**	7,967
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,390**	1,216
	Total de l'organisme	**20,125**	18,969
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
10	Dépenses du Programme	**3,392**	3,363
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**309**	303
	Total de l'organisme	**3,701**	3,666
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
15	Dépenses du Programme	**21,038**	21,025
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,083**	3,061
	Total de l'organisme	**24,121**	24,086
	Directeur général des élections		
20	Dépenses du Programme	**11,765**	3,065
(L)	Traitement du directeur général des élections	**179**	178
(L)	Dépenses d'élections	**22,300**	29,900
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,294**	592
	Total de l'organisme	**36,538**	33,735
	Commissaire aux langues officielles		
25	Dépenses du Programme	**9,944**	9,763
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,391**	1,356
	Total de l'organisme	**11,335**	11,119
	Bureau du Canada pour le millénaire		
30	Dépenses de fonctionnement	**1,941**	6,480
35	Contributions	**24,212**	86,500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**212**	507
	Total de l'organisme	**26,365**	93,487

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
40	Dépenses du Programme	**5,052**	3,110
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**20**	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**308**	235
	Total de l'organisme	**5,380**	3,365
	Commission des relations de travail dans la fonction publique		
45	Dépenses du Programme	**5,085**	5,142
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**669**	661
	Total de l'organisme	**5,754**	5,803
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
50	Dépenses du Programme	**2,074**	1,263
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**217**	142
	Total de l'organisme	**2,291**	1,405
	Le Réseau du leadership		
55	Dépenses du Programme	**2,272**	11,135
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**150**	662
	Total de l'organisme	**2,422**	11,797

Conseil privé
Ministère

Objectifs

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre
Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres
Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé
Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;
- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête, groupes de travail et autres
Le secteur d'activité, Commissions d'enquête, groupes de travail et autres se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du Ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels
Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les Services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Conseil privé
Ministère

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), Services financiers, Administration, Informatique et services techniques, Services d'information, Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Services de la correspondance de la haute direction et Services des ressources humaines.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Cabinet du Premier ministre	6,900	.....	**6,900**	6,901
Cabinets de ministres	8,339	.....	**8,339**	8,481
Bureau du Conseil privé	37,685	4,997	**42,682**	45,057
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	10,140	.....	**10,140**	8,643
Services ministériels	33,238	.....	**33,238**	25,953
	96,302	**4,997**	**101,299**	95,035

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Bureau du Conseil privé		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	**53,000**	53,000
Total des subventions	**53,000**	53,000
Contributions		
Bureau du Conseil privé		
*Forum des fédérations	**500,000**	500,000
Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	**1,894,000**	1,894,000
Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	**2,550,000**	2,250,000
Total des contributions	**4,944,000**	4,644,000
Postes non requis		
Consultation avec les Métis et les Autochtones hors-réserve	.....	1,000,000
Postes non requis	.....	1,000,000
	4,997,000	5,697,000

*Le Forum international des fédérations se nomme maintenant Forum des fédérations.

Conseil privé
Centre canadien de gestion

Objectifs

L'objectif du CCG consiste à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien de gestion
Le CCG vise à enrichir le programme d'apprentissage de la fonction publique et à faciliter la transition de la fonction publique vers une organisation apprenante vouée à l'apprentissage continu. Il regroupe des gestionnaires de la fonction publique, des universitaires et des grands penseurs pour étudier, pour échanger et pour mener des recherches-actions et des recherches à long terme sur les dossiers actuels et les nouveaux enjeux liés à la gouvernance, à la gestion du secteur public, à l'apprentissage et au leadership. Il fait valoir les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et dans divers coins du monde, il offre un guichet unique aux pays et aux organisations internationales désireuses de puiser aux connaissances et au savoir-faire du secteur public canadien, et réalise des activités fédérales de coopération internationale, à titre de projet pilote, dont le financement est centralisé. Il offre des cours de formation qui aident les gestionnaires de la fonction publique à acquérir les talents de leadership, les connaissances et le savoir-faire requis pour bien servir en cette ère du savoir. Il propose aussi des programmes de formation en perfectionnement professionnel et en développement communautaire, et il crée des événements d'apprentissage qui permettent aux gestionnaires d'échanger en temps réel pour mieux saisir les grands enjeux de l'heure. Le Centre mise sur l'apprentissage assisté par ordinateur pour appuyer l'auto-apprentissage, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage. Le CCG opère sur le modèle d'un centre de services à travers lequel les gestionnaires de la fonction publique peuvent devenir une collectivité vivante et engagée.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Centre canadien de gestion	19,950	175	**20,125**	18,969
	19,950	**175**	**20,125**	18,969

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Centre canadien de gestion		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	**175,000**	175,000
Total	**175,000**	175,000

Objectifs

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes
Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3,701	**3,701**	3,666
	3,701	**3,701**	3,666

Conseil privé
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectifs

Promouvoir la sécurité des transports.

Description des secteurs d'activité

Promotion de la sécurité des transports
Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Promotion de la sécurité des transports	24,121	**24,121**	24,086
	24,121	**24,121**	24,086

Conseil privé
Directeur général des élections

Objectifs

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Description des secteurs d'activité

Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats, aux partis politiques et aux tiers, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.
- *Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Élections	22,300	**22,300**	29,900
Administration	14,238	**14,238**	3,835
	36,538	**36,538**	33,735

Conseil privé
Commissaire aux langues officielles

Objectifs

Assurer la reconnaissance de l'égalité de chacune des deux langues officielles et faire respecter l'esprit et l'intention de la *Loi sur les langues officielles*.

Description des secteurs d'activité

Plaintes et enquêtes
Réaliser des enquêtes et des études spéciales et faire des recommandations sur les mesures correctives pour assurer une mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*.

Information, recherche et analyse
Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat au moyen de travaux de recherche et d'analyse en matière de politiques linguistiques. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le domaine et informer les parlementaires et le public sur la Loi et le rôle de la Commissaire.

Services généraux
Fournir le leadership au Commissariat aux langues officielles et l'appuyer dans l'exécution des programmes afin de permettre à l'organisation de remplir pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Plaintes et enquêtes	5,982	**5,982**	5,884
Information, recherche et analyse	1,905	**1,905**	1,861
Services généraux	3,448	**3,448**	3,374
	11,335	**11,335**	11,119

Conseil privé
Bureau du Canada pour le millénaire

Objectifs

Contribuer à la création de partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens pour marquer le nouveau millénaire.

Description des secteurs d'activité

Initiatives du millénaire
Inciter les Canadiens à entreprendre des initiatives pour célébrer nos réussites, explorer notre patrimoine et bâtir notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en participant à des programmes et des projets qui auront des répercussions durables au cours du prochain millénaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Initiatives du millénaire	2,153	24,212	**26,365**	93,487
	2,153	**24,212**	**26,365**	93,487

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Initiatives du millénaire		
Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde	**24,212,000**	86,500,00[illegible]
Total	**24,212,000**	86,500,000

Conseil privé
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectifs

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description des secteurs d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie
La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel est délimité et défini, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	5,380	**5,380**	3,365
	5,380	**5,380**	3,365

Conseil privé
Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectifs

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, aux agents négociateurs et aux fonctionnaires qu'ils représentent et à d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description des secteurs d'activité

Relations de travail dans la fonction publique
La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et les responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au sein du lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Relations de travail dans la fonction publique	5,754	**5,754**	5,803
	5,754	**5,754**	5,803

Conseil privé
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectifs

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2,291	**2,291**	1,405
	2,291	**2,291**	1,405

Conseil privé
Le Réseau du leadership

Objectifs

Promouvoir, développer et maintenir des réseaux regroupant les leaders de toute la fonction publique du Canada ainsi que les aider à continuer de relever les défis du renouvellement de la fonction publique.

Description des secteurs d'activité

Le Réseau du leadership
Le secteur d'activité, Le Réseau du leadership, comprend des activités qui soutiennent le développement de réseaux, le renouvellement de la fonction publique ainsi que la gestion de la collectivité des SMA. Ces activités comprennent les services d'orientation et les services consultatifs pour les SMA, l'aide aux organismes fédéraux pour appliquer les principes du renouvellement de la fonction publique en offrant du leadership, des conseils et du soutien. Le secteur d'activité comprend également la promotion pour la formation de nouveaux réseaux de leadership ainsi que la culture des réseaux actuels dans le but d'enrichir le dialogue et l'échange d'information entre les leaders et de raffermir la capacité de diffuser l'information au sein de la fonction publique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Le Réseau du leadership	2,422	**2,422**	11,797
	2,422	**2,422**	11,797

10 Défense nationale

Ministère 10–3
Comité des griefs des Forces canadiennes 10–7
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 10–8

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Défense nationale		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**7,964,877**	7,724,106
5	Dépenses en capital	**2,143,289**	2,081,733
10	Subventions et contributions	**402,139**	602,845
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Pensions et rentes versées à des civils	**100**	100
(L)	Pensions et autres bénéfices pour les employés – Membres militaires	**717,996**	637,050
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**161,547**	153,114
	Total du Ministère	**11,390,000**	11,199,000
	Comité des griefs des Forces canadiennes		
15	Dépenses de fonctionnement	**8,197**	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**846**	.....
	Total de l'organisme	**9,043**	.....
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
20	Dépenses de fonctionnement	**3,653**	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**348**	.....
	Total de l'organisme	**4,001**	.....

Défense nationale
Ministère

Objectifs

Protéger le Canada, contribuer à la paix dans le monde et promouvoir les intérêts canadiens à l'étranger.

Description des secteurs d'activité

Forces maritimes
Cette activité englobe le maintien de forces maritimes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent protéger la souveraineté maritime du Canada et les intérêts de juridiction maritime; assurer la défense de voies d'accès maritimes du Canada, y compris les mers adjacentes, les eaux territoriales et les autres secteurs de juridiction maritime; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces maritimes prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les Forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois et des règlements maritimes du Canada; aider les autorités civiles en cas d'urgence ou de catastrophe.

Forces terrestres
Cette activité englobe le maintien de forces terrestres prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent défendre le territoire et la souveraineté du Canada; faire régner l'ordre public en secondant les autorités civiles dans l'application des lois canadiennes; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces terrestres prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe.

Forces aériennes
Cette activité englobe le maintien de forces aériennes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes, y compris des éléments aériens maritimes et d'aviation tactique à l'appui des forces maritimes et terrestres qui doivent protéger la souveraineté du Canada et les juridictions aéronautiques; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces aériennes prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et aérienne; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois canadiennes.

Opérations interarmées et protection civile
Cette activité englobe le maintien d'éléments d'état-major qui, au nom du chef d'état-major de la Défense, doivent assurer, au besoin, le contrôle des opérations militaires au plan national; planifier, commander et diriger les opérations interarmées; fournir des ressources de planification d'état-major pour soutenir les opérations militaires; fournir des installations de planification et d'état-major aux unités des Forces canadiennes qui sont contrôlées par le quartier général de la Défense nationale; favoriser et coordonner la protection civile en cas de situations d'urgence au Canada.

Gestion des communications et de l'information
Cette activité englobe le maintien de forces qui doivent fournir des installations de communications stratégiques nationales aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion de l'information au Ministère et aux Forces canadiennes à l'appui des fonctions de commandement et de contrôle, de soutien décisionnel, de gestion des ressources, d'administration et de renseignements; fournir des services de gestion des communications et de l'information pour appuyer les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les services à l'appui des opérations d'urgence mixtes, ainsi que des missions de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire.

Appui à la fonction du personnel
Cette activité englobe le maintien d'état-major et de forces qui doivent fournir des services de recrutement, d'instruction individuelle, de gestion du personnel ainsi que des services du personnel à tout le personnel des Forces canadiennes; fournir l'instruction spécialisée et les institutions d'éducation nécessaires au soutien des Forces canadiennes; fournir les services de gestion du personnel et les services du personnel civil du ministère de la Défense nationale (MDN); fournir les services médicaux et dentaires aux membres des Forces canadiennes et aux personnes à charge du personnel militaire et des employés civils du MDN désignés en poste à l'extérieur du Canada; surveiller les affectations du personnel nécessaires au soutien de l'instruction militaire et de la gestion des grands projets d'immobilisations.

Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement
Cette activité englobe la prestation d'état-major et de forces qui doivent fournir des services d'achat des équipements, d'approvisionnement, de génie et de maintenance, de transport et d'assurance de la qualité aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion des biens immobiliers et de gestion environnementale pour l'infrastructure du Ministère; fournir du soutien logistique à l'ensemble des éléments des Forces canadiennes déployés à l'étranger; fournir du soutien en matière de recherche et de développement aux Forces canadiennes et aux activités du Ministère.

Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes
Cette activité englobe le personnel et les installations conçues pour assurer le contrôle et la direction des Forces canadiennes et la gestion générale du Ministère; gérer le Programme des services de la Défense; formuler et gérer tous les aspects de la politique de défense; fournir des services ministériels spécialisés comme des services d'examen comprenant la vérification interne et l'évaluation de programme, des services juridiques, des avis juridiques et de la formation, ainsi que des services d'affaires publiques; fournir des lignes directrices concernant la fonction de contrôle, des systèmes de comptabilité, ainsi que le cadre d'autorisations financières et les avis nécessaires au soutien du processus de gestion des ressources; fournir des services ministériels de gestion et de soutien.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Forces maritimes	1,613,110	302,712	.....	25,064	**1,890,758**	1,958,428
Forces terrestres	2,504,679	768,694	.....	124,218	**3,149,155**	3,175,286
Forces aériennes	2,397,843	766,927	.....	142,612	**3,022,158**	2,928,626
Opérations interarmées et protection civile	695,335	29,287	257,990	4,204	**978,408**	876,971
Gestion des communications et de l'information	276,522	177,286	.....	936	**452,872**	379,019
Appui à la fonction du personnel	705,375	37,023	17,600	10,040	**749,958**	786,439
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	662,859	49,517	4,750	4,080	**713,046**	606,976
Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes	309,873	11,843	139,399	27,470	**433,645**	487,255
	9,165,596	**2,143,289**	**419,739**	**338,624**	**11,390,000**	11,199,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Opérations interarmées et protection civile		
Bourses de recherches - planification d'urgence	**54,000**	54,000
Appui à la fonction du personnel		
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	**100,000**	100,000
Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes		
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	**13,800**	13,500
Congrès des Associations de la Défense	**50,000**	50,000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	**250,000**	250,000
Ligue des cadets de l'air du Canada	**250,000**	250,000
Ligue navale du Canada	**250,000**	250,000
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	**10,285**	10,285
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	**12,090**	12,090
Forum sur la sécurité et la défense	**2,000,000**	1,700,000
Institut canadien d'études stratégiques	**89,250**	89,250
Centre d'étude sur les conflits	**60,000**	60,000
Institut canadien des affaires internationales	**40,000**	40,000
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	**1,125,000**	1,125,000
Instituts militaires et des services unis	**24,056**	24,056
Total des subventions	**4,328,481**	4,028,181
Contributions		
Opérations interarmées et protection civile		
Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la *Loi sur la protection civile*	**4,716,680**	4,672,100
Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles	**250,000,000**	441,000,000
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	**215,000**	215,000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	**2,004,606**	1,889,799
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens - Fonds de nouvelles initiatives	**1,000,000**	.....
Appui à la fonction du personnel		
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* (L.R.1970, c. D-3)	**3,500,000**	3,500,000
(L) Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	**14,000,000**	13,500,000
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	**4,650,000**	4,650,000
Gouvernement régional de Kativik	**100,000**	200,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes		
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	**89,666,000**	95,385,000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	**33,000,000**	34,500,000
Aide mutuelle	**2,727,000**	3,246,000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	**153,000**	132,000
État-major de l'Air – Force de réponse	**48,000**	52,000
Programme d'aide à l'entraînement militaire	**3,908,000**	3,376,000
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	**5,357,000**	4,801,000
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	**280,000**	280,000
Comité de revue de la défense biologique et chimique	**85,000**	85,000
Total des contributions	**415,410,286**	611,483,899
Postes non requis		
Projet d'aéronef pour force de frappe interarmée	.....	4,433,000
Total des postes non requis	.....	4,433,000
Total	**419,738,767**	619,945,080

Objectifs

La création du Comité résulte de la volonté du gouvernement de moderniser le système de justice militaire dans les Forces canadiennes et de le rendre plus efficace, transparent et humain pour contribuer à l'amélioration des relations de travail pour ses membres. Spécifiquement, son objectif peut s'articuler comme-suit : agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale*.

Le Comité a comme tâche d'enquêter, d'analyser, d'examiner, de réviser et d'entendre les griefs qui lui sont référés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et selon la législation pertinente, et de fournir ses constatations et recommandations au CEMD et au plaignant. Le CEMD rend des décisions finales.

Description des secteurs d'activité

Comité des griefs des Forces canadiennes
Le Comité des griefs des Forces canadiennes n'a qu'un seul secteur d'activité désigné comme étant « L'examen de griefs des membres des Forces canadiennes référés par le chef d'état-major de la Défense » conformément à la Loi et aux règlements s'y afférents.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Comité des griefs des Forces canadiennes	9,043	**9,043**	.....
	9,043	**9,043**	.....

Nota : Le Comité des griefs des Forces canadiennes était financé en 2000–2001 à même le crédit des dépenses de fonctionnement de la Défense nationale. En 2001–2002, le Comité des griefs des Forces canadiennes est considéré comme une entité distincte en vertu de la *Loi sur la défense nationale*.

Défense nationale
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Objectifs

Traiter avec célérité les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, surveiller le processus de traitement des plaintes pour inconduite par le Grand Prévost et réviser les plaintes d'inconduite à la demande d'un plaignant insatisfait.

Description des secteurs d'activité

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
Effectuer le traitement des plaintes concernant la police militaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4,001	**4,001**	.....
	4,001	**4,001**	.....

Nota : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire était financé en 2000–2001 à même le crédit des dépenses de fonctionnement de la Défense nationale. En 2001–2002, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire est considéré comme une entité distincte en vertu de la *Loi sur la défense nationale*.

11 Développement des ressources humaines

Ministère 11–3
Conseil canadien des relations industrielles 11–8
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs 11–9
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 11–10

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Développement des ressources humaines		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**474,966**	460,180
5	Subventions et contributions	**1,062,797**	992,135
(L)	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**135,908**	.....
(L)	Paiements d'intérêts aux termes de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	**1,284**	34,825
(L)	Obligations aux termes de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	**92,697**	62,500
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**344,919**	673,375
(L)	*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* – Subventions canadiennes pour études	**120,100**	120,100
(L)	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	**499,000**	744,000
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	**35**	35
(L)	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs	**703**	1,950
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	**45,553**	50,104
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur l'administration financière*	**15,400**	23,000
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	**19,533,000**	18,746,000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	**5,236,000**	5,064,000
(L)	Versements d'Allocations	**412,000**	390,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**181,252**	170,649
	Total du budgétaire	**28,155,718**	27,532,957
(L)	Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**1,900,000**	.....
	Total du Ministère	**30,055,718**	27,532,957
	Conseil canadien des relations industrielles		
10	Dépenses du Programme	**7,935**	7,837
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,173**	1,155
	Total de l'organisme	**9,108**	8,992
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs		
15	Dépenses du Programme	**1,570**	1,559
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**140**	138
	Total de l'organisme	**1,710**	1,697
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
20	Dépenses du Programme	**2,255**	1,531
	Total de l'organisme	**2,255**	1,531

Développement des ressources humaines
Ministère
Programme du Développement des ressources humaines

Objectifs

L'objectif de Développement des ressources humaines Canada est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de contribuer pleinement à leur milieu de travail et à leur collectivité.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du revenu
Le secteur d'activité comprend deux programmes importants de la sécurité du revenu, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Les prestations du RPC comprennent les pensions de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations d'enfant et les prestations de conjoint survivant. Les prestations de la SV comprennent la pension de base de la SV, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation. Le secteur d'activité négocie et administre également des accords internationaux en matière de sécurité sociale dans le but d'assurer que les migrants à destination et en provenance du Canada puissent exercer au maximum leurs droits en matière de sécurité sociale acquis dans les deux pays.

L'administration du programme d'invalidité du RPC comprend l'évaluation des demandes initiales et un palier d'appel administratif, la réévaluation de l'admissibilité continue et la coordination de la réadaptation professionnelle. Le personnel prépare les dossiers pour le Tribunal de révision et la Commission d'appel des pensions qui traitent les appels subséquents et qui fonctionnent indépendamment du Ministère sur le plan du traitement.

Afin d'améliorer l'administration des programmes, nous aiderons les Canadiens à mieux comprendre les pensions publiques dans le contexte du système de revenu de retraite global et comment ils peuvent prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de retraite. Ceci inclut l'envoi chaque année par la poste à plus de 12 millions de cotisants des états de compte du RPC et le travail avec nos partenaires au sein du système canadien de revenu de retraite, y compris les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

Prestations de revenu d'assurance-emploi
Ce secteur d'activité est axé sur :
- l'administration du programme de l'assurance-emploi, y compris le traitement des appels;
- l'émission de numéros d'assurance sociale et l'administration du registre d'assurance sociale;
- le versement de rentes gouvernementales.

Investissement dans les ressources humaines
Ce secteur d'activité cherche à répondre aux besoins sociaux et économiques prioritaires des Canadiens, en :
- encourageant la transition, la réinsertion et la réintégration au marché du travail;
- rendant les secteurs communautaires, privés et bénévoles plus à même de promouvoir le développement humain;
- favorisant l'apprentissage et l'acquisition de compétences;
- facilitant la réinsertion sociale pour permettre à tous de participer au monde du travail et à la vie sociale, en accordant une importance spéciale aux enfants, aux jeunes à risque, aux sans-abri, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

C'est en adoptant une approche intégrée et horizontale du développement humain que nous pourrons accomplir ces principaux objectifs. Les programmes d'IRH touchent les Canadiens de tout âge et à tous les stades de leur vie ainsi que des groupes qui ont des besoins particuliers, tels que les Autochtones, les personnes handicapées et les sans-abri. La direction de l'IRH poursuivra nos buts en privilégiant des mesures préventives comme les programmes pour les jeunes à risque ainsi que la création et la consolidation de partenariats entre DRHC et les secteurs privé, bénévole et à but non lucratif ainsi que les autres paliers de gouvernement.

Les secteurs d'activité d'IRH incluent la communication d'une information très diversifiée, des services de coordination et de consultation, des programmes de subventions, de contributions et de prêts ainsi que des programmes statutaires. Ils offrent aussi l'accès à des occasions d'apprentissage, d'acquisition de compétences et d'emploi, de même qu'à des possibilités de création d'emplois. Ces services peuvent être fournis par DRHC ou dans le cadre de partenariats avec les provinces et les territoires, les secteurs privé, à but non lucratif et bénévole aussi bien qu'avec les Autochtones et les organismes sectoriels ou communautaires.

Travail

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de service :
Le service des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles. Ce service élabore également des politiques, lois et règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et employeurs.

Le service des opérations du travail encourage le client à une sensibilisation et acceptation des programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable. En outre, elle réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes. Ce service élabore des politiques, lois et règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et employeurs.

Le service de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la loi pour des blessures subies au travail.

Le service de la législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques qui répondent à la nature nouvelle du milieu de travail et de la société en évolution constante; assure le respect des normes du travail et la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; puis, fournit et favorise l'accès à des renseignements relatifs au milieu du travail, ainsi qu'aux meilleures pratiques en milieu de travail.

Soutien à la prestation de services

Ce secteur d'activité comprend :

- la gestion et les activités appuyant la prestation des services et les versements à nos clients;
- les services de conseils et d'orientation par l'élaboration de politiques et de procédures appuyant une exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, sectorielle et régionale;
- les services directs à la clientèle, comme la réception et l'orientation des clients soit en personne, soit par téléphone aux centres locaux des ressources humaines du Canada;
- la coordination et le leadership au niveau national concernant les principes et projets reliés à la prestation de services.

Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de services :

- La Direction ministérielle est responsable de donner des conseils aux ministres et de l'administration globale du Ministère, ce qui comprend la gestion des activités, la coordination des réseaux de prestation des services et un processus de gestion intégrée;
- Le secteur Politique et Communications élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs généraux et ceux relatifs aux secteurs d'activité;

- Le secteur Services financiers et administratifs fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales;
- Le secteur Ressources humaines fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002						Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Non-budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Sécurité du revenu	279,315	25,181,000	168,349	25,291,966	.....	**25,291,966**	24,312,652
Prestations de revenu d'assurance-emploi	513,936	.....	451,355	62,581	.....	**62,581**	60,641
Investissement dans les ressources humaines	552,463	4,354,907	270,317	4,637,053	1,900,000	**6,537,053**	5,042,092
Travail	153,018	3,260	51,522	104,756	.....	**104,756**	103,921
Soutien à la prestation de services	278,226	.....	191,822	86,404	.....	**86,404**	77,776
Services ministériels	366,893	.....	242,175	124,718	.....	**124,718**	114,125
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* (L.C., 1996)	.....	(2,151,760)	.....	(2,151,760)	.....	**(2,151,760)**	(2,178,250)
	2,143,851	**27,387,407**	**1,375,540**	**28,155,718**	**1,900,000**	**30,055,718**	27,532,957

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Sécurité du revenu		
(L) Versements de sécurité de la vieillesse	**19,533,000,000**	18,746,000,000
(L) Versements du supplément de revenu garanti	**5,236,000,000**	5,064,000,000
*(L) Versements d'Allocations	**412,000,000**	390,000,000
Investissement dans les ressources humaines		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	**8,167,000**	7,167,000
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	**28,150,000**	28,150,000
Subventions aux organisations sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	**7,045,000**	7,045,000
(L) Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du Règlement de la Subvention canadienne pour l'épargne-études de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	**499,000,000**	744,000,000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes du *Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**120,100,000**	120,100,000
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	**703,000**	1,950,000
Travail		
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	**7,000**	7,000
Prévention des incendies du Canada	**19,000**	19,000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	**15,000**	15,000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	**12,000**	12,000
(L) Indemnisation des marins marchands – Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands	**7,000**	7,000
Total des subventions	**25,844,225,000**	25,108,472,000
Contributions		
Investissement dans les ressources humaines		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	**606,758,000**	580,496,000

* Antérieurement Versements d'Allocations au conjoint.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Aide à l'employabilité des personnes handicapées – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	**192,000,000**	192,000,000
Contributions aux organisations, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux institutions postsecondaires et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	**3,400,000**	3,400,000
Contributions à des organismes sans but lucratif, aux groupes communautaires, aux établissements d'enseignement, aux associations professionnelles, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations inuites et des Premières nations sans but lucratif œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale à l'appui des initiatives de garde d'enfants	**46,224,000**	46,224,000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	**2,800,000**	2,800,000
Sans-abri – Contributions aux provinces, aux territoires, aux municipalités et autres organismes publics, de même qu'à des organismes, des groupes communautaires, des employeurs et des particuliers à l'appui d'activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada	**165,000,000**	120,000,000
(L)Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**84,900,000**	.....
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	**1,284,000**	34,825,000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	**92,697,000**	62,500,000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	**344,919,000**	673,375,000
Travail		
Programme de partenariat syndical-patronal	**1,600,000**	1,600,000
Commission du travail	**1,600,000**	2,200,000
Total des contributions	**1,543,182,000**	1,719,420,000
Postes non requis		
Subvention pour assurer la sécurité du revenu et toute autre aide financière aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine touchés par la crise dans le secteur de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	.....	1,000,000
Total des postes non requis	....	1,000,000
Total	**27,387,407,000**	26,828,892,000

Développement des ressources humaines
Conseil canadien des relations industrielles

Objectifs

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Conseil canadien des relations industrielles
Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Conseil canadien des relations industrielles	9,108	**9,108**	8,992
	9,108	**9,108**	8,992

Développement des ressources humaines
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs

Objectifs

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs
Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants dans le milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs artistiques appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs artistiques; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes–producteurs	1,710	**1,710**	1,697
	1,710	**1,710**	1,697

Développement des ressources humaines
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Objectifs

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promovoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leurs lieux de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	8,096	5,841	**2,255**	1,531
	8,096	**5,841**	**2,255**	1,531

12 Environnement

Ministère 12–3
Agence canadienne d'évaluation environnementale 12–6

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Environnement		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**465,726**	441,207
5	Dépenses en capital	**32,239**	23,936
10	Subventions et contributions	**70,235**	55,832
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**53,919**	50,198
	Total du Ministère	**622,171**	571,225
	Agence canadienne d'évaluation environnementale		
15	Dépenses du Programme	**10,363**	10,418
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,197**	1,021
	Total de l'organisme	**11,560**	11,439

Environnement
Ministère

Objectifs

Le Programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

Description des secteurs d'activité

Un environnement sain
Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies appropriées de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

Nature
Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

Prévisions météorologiques et environnementales
Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace : qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Gestion, administration et politique
Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficients et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec le secteur privé, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères du gouvernement; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Un environnement sain	150,350	5,577	38,097	9,232	**184,792**	165,146
Nature	156,470	4,596	25,114	11,316	**174,864**	136,542
Prévisions météorologiques et environnementales	204,820	20,827	5,260	68,549	**162,358**	165,176
Gestion, administration et politique	97,770	1,239	1,764	616	**100,157**	104,361
	609,410	**32,239**	**70,235**	**89,713**	**622,171**	571,225

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Un environnement sain		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	**2,000,000**	2,000,000
Prévisions météorologiques et environnementales		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	**850,000**	850,000
Total des subventions	**2,850,000**	2,850,000
Contributions		
Un environnement sain		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	**1,097,000**	1,097,000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	**2,078,000**	2,078,000
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	**2,522,000**	2,522,000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	**4,200,000**	4,200,000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	**8,000,000**	10,500,000
Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	**18,200,000**	11,286,000
Nature		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	**977,000**	640,000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	**17,961,994**	7,517,494
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	**1,116,000**	1,133,000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	**337,300**	962,300
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	**2,522,000**	2,522,000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	**2,200,000**	2,200,000
Prévisions météorologiques et environnementales		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	**2,500,000**	2,500,000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	**17,000**	17,000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	**1,693,000**	1,693,000
Contribution à la province de Québec – Accord sur les relevés hydrométriques	**200,000**	200,000
Gestion, administration et politique		
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	**800,000**	800,000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	**162,000**	162,000
ÉcoAction 2000 - Initiative d'engagement publique	**50,000**	50,000
Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	**752,000**	752,000
Total des contributions	**67,385,294**	52,831,794
Postes non requis		
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	.....	150,000
Total des postes non requis	.....	150,000
Total	**70,235,294**	55,831,794

Environnement
Agence canadienne d'évaluation environnementale

Objectifs

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

Description des secteurs d'activité

Agence canadienne d'évaluation environnementale
L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations auprès des décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les niveaux du gouvernement et avec d'autres instances, y compris avec les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer la compréhension et la conformité de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la directive du Cabinet sur l'évaluation des projets de programmes et de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale sur les tribunes internationales.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Agence canadienne d'évaluation environnementale	13,666	1,395	3,501	**11,560**	11,439
	13,666	**1,395**	**3,501**	**11,560**	11,439

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	**95,000**	95,000
Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	**300,000**	.....
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	**1,000,000**	.....
Total	**1,395,000**	95,000

13 Finances

Ministère 13–4
Vérificateur général 13–9
Tribunal canadien du commerce extérieur 13–10
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 13–11
Bureau du surintendant des institutions financières 13–12

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Finances		
	Ministère		
	Programme des politiques économiques, sociales et financières		
1	Dépenses de fonctionnement	**72,507**	75,022
5	Subventions et contributions	**326,000**	330,000
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	**262,022**	365,726
(L)	Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international	**40,500**	48,200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**9,210**	8,192
(L)	Achat de la monnaie canadienne	**41,000**	48,000
	Total du budgétaire	**751,291**	875,192
L10	Émission et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement	.....	.....
(L)	Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	**8,541**	8,541
(L)	Émission de billets à vue et paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	**15,660**	13,522
	Total du non-budgétaire	**24,201**	22,063
	Postes non requis		
–	Émission de prêts à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international	.....	440,000
	Total du Programme	***775,492***	***1,337,255***
	Programme du service de la dette publique		
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	**41,700,000**	42,000,000
	Total du Programme	***41,700,000***	***42,000,000***
	Programme fédéral de transferts aux provinces		
15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	**1,579,000**	1,479,000
(L)	Subventions législatives (*Lois constitutionnelles de 1867 à 1982* et autres autorisations législatives)	**30,000**	30,000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**10,479,000**	9,522,000
(L)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**17,300,000**	13,500,000
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(530,000)**	(543,000)
(L)	Paiements de remplacement au titre des Programmes permanents (Partie VI – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(2,400,000)**	(2,466,000)
	Total du Programme	***26,458,000***	***21,522,000***
	Total du Ministère	**68,933,492**	64,859,255

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Vérificateur général		
20	Dépenses du Programme	**48,836**	47,540
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**6,714**	6,494
	Total de l'organisme	**55,550**	54,034
	Tribunal canadien du commerce extérieur		
25	Dépenses du Programme	**7,554**	7,438
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,192**	1,169
	Total de l'organisme	**8,746**	8,607
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
30	Dépenses de fonctionnement	**21,232**	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,268**	.....
	Total de l'organisme	**22,500**	.....
	Bureau du surintendant des institutions financières		
35	Dépenses du Programme	**1,660**	1,660
	Total de l'organisme	**1,660**	1,660

Nota : Le crédit 20 du vérificateur général comprend maintenant le traitement du vérificateur général.

Finances
Ministère
Programme des politiques économiques, sociales et financières

Objectifs

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

Description des secteurs d'activité

Politiques et conseils
Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement;

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- L'élaboration et l'évaluation de politiques et de lois fiscales fédérales à l'égard du revenu, des ventes et des taxes d'accise;
- Politique du secteur financier : les emprunts du gouvernement et la gestion de la dette publique, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance, d'investissement et d'emprunt des sociétés d'État, des ministères et des organismes ainsi que les politiques d'investissement à l'égard des régimes de pension du gouvernement;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations, ou la commercialisation ou privatisation de services gouvernementaux.

Organismes financiers internationaux
Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Monnaie canadienne
Paiement des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne en circulation.

Administration générale
Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Finances
Ministère
Programme des politiques économiques, sociales et financières

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002						Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Non-budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politiques et conseils	52,601	.....	620	51,981	.....	**51,981**	55,132
Organismes financiers internationaux	.....	628,522	.....	628,522	24,201	**652,723**	1,205,989
Monnaie canadienne	41,000	.....	.....	41,000	.....	**41,000**	48,000
Administration générale	36,584	.....	6,796	29,788	.....	**29,788**	28,134
	130,185	**628,522**	**7,416**	**751,291**	**24,201**	**775,492**	1,337,255

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Organismes financiers internationaux		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	**161,000,000**	160,000,000
Total des subventions	**161,000,000**	160,000,000
Contributions		
Organismes financiers internationaux		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	**165,000,000**	170,000,000
Total des contributions	**165,000,000**	170,000,000
Autres paiements de transfert		
Organismes financiers internationaux		
(L) Encaissement de billets à vue par l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	**262,022,000**	365,726,000
(L) Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international	**40,500,000**	48,200,000
Total des autres paiements de transfert	**302,522,000**	413,926,000
Total	**628,522,000**	743,926,000

Finances
Ministère
Programme du service de la dette publique

Objectifs

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

Description des secteurs d'activité

Frais d'intérêt et autres coûts
Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

Placements Épargne Canada
À titre d'organisme de service spécial au sein du ministère des Finances, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Frais d'intérêt et autres coûts	41,527,000	**41,527,000**	41,835,000
Placements Épargne Canada	173,000	**173,000**	165,000
	41,700,000	**41,700,000**	42,000,000

Finances
Ministère
Programme fédéral de transferts aux provinces

Objectifs

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

Description des secteurs d'activité

Paiements de transfert

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;
- Formule de financement des territoires : paiements aux gouvernements des Territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Paiements de transfert		
Paiements de transfert	26,458,000	**26,458,000**	21,522,000
	26,458,000	**26,458,000**	21,522,000

Finances
Ministère
Programme fédéral de transferts aux provinces

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Autres paiements de transfert		
Paiements de transfert		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	**1,579,000,000**	1,479,000,000
(L) Subventions législatives (*Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, et autres autorisations législatives)	**30,000,000**	30,000,000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**10,479,000,000**	9,522,000,000
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**17,300,000,000**	13,500,000,000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(530,000,000)**	(543,000,000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	**(2,400,000,000)**	(2,466,000,000)
Total	**26,458,000,000**	21,522,000,000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) autorisée par la loi, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	17,300,000
Plus transferts fiscaux	15,807,000
Total	33,107,000

Objectifs

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

Description des secteurs d'activité

Vérification législative
Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. Le vérificateur général émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. Le commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom du vérificateur général et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Vérification législative	55,170	380	**55,550**	54,034
	55,170	**380**	**55,550**	54,034

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Vérification législative		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	**380,000**	380,000
Total	**380,000**	380,000

Objectifs

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien du commerce extérieur
Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage sensible à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (Loi sur le TCCE), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre du Revenu national ou le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la LMSI, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allégements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et de l'*Accord sur les marchés publics* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la LMSI.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Tribunal canadien du commerce extérieur	8,746	**8,746**	8,607
	8,746	**8,746**	8,607

Finances
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied à titre d'organisme indépendant ayant le mandat de recueillir, d'analyser, d'évaluer et divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et le règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée.

Description des secteurs d'activité

Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité

- Mettre sur pied un établissement de technologie de l'information de pointe chargé de recevoir et d'analyser les rapports d'opérations;
- Après avoir effectué des analyses et lorsque c'est approprié, divulguer l'information désignée aux organismes d'exécution de la Loi afin de faciliter les enquêtes ou les poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Communiquer avec les entités déclarantes au sujet de leurs obligations et surveiller l'observation de la Loi;
- Élaborer des lignes directrices visant à aider les entités déclarantes à repérer les opérations douteuses;
- Assurer la liaison avec des organisations nationales, étrangères et internationales afin d'échanger de l'information au sujet des tendances émergentes et rencontrer ces organisations;
- Conclure des ententes avec des institutions et des organismes d'États étrangers ayant des pouvoirs et des devoirs semblables à ceux du Centre en vue d'échanger de l'information qui serait utile au titre des enquêtes ou des poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Planifier et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à accroître la sensibilisation et la compréhension relativement au recyclage de produits de la criminalité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité	22,500	**22,500**	.....
	22,500	**22,500**	.....

Objectifs

Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral. Notre mission consiste à protéger les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue. Nous promouvons et administrons un cadre de réglementation qui permet au public d'avoir foi en un système financier concurrentiel. Nous fournissons aussi des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de professionnalisme, de qualité et d'efficience.

Description des secteurs d'activité

Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite
Le BSIF surveille environ 500 institutions financières et 1,100 régimes de retraite. Ces derniers ont été mis sur pied par des employeurs et sont assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En outre, moyennant le recouvrement des coûts, la BSIF examine la situation de certaines institutions provinciales en vertu d'ententes fédérales-provinciales ou en qualité de mandataire de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Services actuariels et autres au gouvernement du Canada
Le BSIF établit des rapports actuariels en application de la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* et du Régime de pensions du Canada, de même que divers autres rapports prévus par la loi sur les régimes gouvernementaux de retraite et d'assurance.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite	55,252	55,252	.....	.....
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada	2,929	1,269	**1,660**	1,660
	58,181	**56,521**	**1,660**	1,660

14 Gouverneur général

Ministère 14–2

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Gouverneur général		
1	Dépenses du Programme	**14,415**	12,034
(L)	Traitement du gouverneur général	**103**	103
(L)	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	**354**	354
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,586**	1,205
	Total du Ministère	**16,458**	13,696

Gouverneur général

Objectifs

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

Description des secteurs d'activité

Gouverneur général
Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

Distinctions honorifiques
Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

Anciens gouverneurs généraux
Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Gouverneur général	11,918	.....	**11,918**	9,736
Distinctions honorifiques	3,550	.....	**3,550**	2,970
Anciens gouverneurs généraux	625	365	**990**	990
	16,093	**365**	**16,458**	13,696

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Anciens gouverneurs généraux		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	**11,000**	11,000
(L) Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	**354,000**	354,000
Total	**365,000**	365,000

15 Industrie

Ministère 15–5
Agence de promotion économique du Canada atlantique 15–8
Agence spatiale canadienne 15–10
Commission canadienne du tourisme 15–12
Tribunal de la concurrence 15–13
Commission du droit d'auteur 15–14
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 15–15
Société d'expansion du Cap-Breton 15–17
Conseil national de recherches du Canada 15–18
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 15–20
Conseil de recherches en sciences humaines 15–21
Conseil canadien des normes 15–22
Statistique Canada 15–23
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 15–25

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Industrie		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**393,076**	493,846
5	Subventions et contributions	**703,378**	549,132
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	**10,000**	10,000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	**(8,725)**	(5,001)
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**49,000**	69,000
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**11,000**	2,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**47,940**	49,058
	Total du budgétaire	**1,205,721**	1,168,087
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	**300**	300
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1) *a*) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	**500**	500
	Total du non-budgétaire	**800**	800
	Total du Ministère	**1,206,521**	1,168,887
	Agence de promotion économique du Canada atlantique		
20	Dépenses de fonctionnement	**60,597**	50,309
25	Subventions et contributions	**277,073**	264,625
(L)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**5,000**	8,000
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**2,000**	1,000
(L)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	**1,000**	1,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**5,992**	5,232
	Total de l'organisme	**351,662**	330,166
	Agence spatiale canadienne		
30	Dépenses de fonctionnement	**111,687**	114,212
35	Dépenses en capital	**184,678**	188,239
40	Subventions et contributions	**49,971**	32,224
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**6,087**	5,978
	Total de l'organisme	**352,423**	340,653
	Commission canadienne du tourisme		
45	Dépenses du Programme	**82,460**	.....
	Total de l'organisme	**82,460**	.....
	Tribunal de la concurrence		
50	Dépenses du Programme	**1,375**	1,365
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**137**	135
	Total de l'organisme	**1,512**	1,500

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Commission du droit d'auteur		
55	Dépenses du Programme	**1,665**	751
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**216**	123
	Total de l'organisme	**1,881**	874
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
60	Dépenses de fonctionnement	**33,686**	30,036
65	Subventions et contributions	**273,402**	169,833
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**30,000**	58,000
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**15,000**	2,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,650**	3,261
	Total de l'organisme	**355,738**	263,130
	Société d'expansion du Cap-Breton		
70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	**36,574**	10,536
	Total de l'organisme	**36,574**	10,536
	Conseil national de recherches du Canada		
75	Dépenses de fonctionnement	**287,170**	264,139
80	Dépenses en capital	**66,284**	38,776
85	Subventions et contributions	**133,614**	136,302
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1*e*) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	**56,591**	53,442
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**33,418**	32,673
	Total de l'organisme	**577,077**	525,332
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
90	Dépenses de fonctionnement	**28,738**	19,786
95	Subventions	**575,548**	527,573
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,579**	2,088
	Total de l'organisme	**606,865**	549,447
	Conseil de recherches en sciences humaines		
100	Dépenses de fonctionnement	**12,477**	8,542
105	Subventions	**146,883**	112,042
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,399**	1,085
	Total de l'organisme	**160,759**	121,669
	Conseil canadien des normes		
110	Paiements au Conseil canadien des normes	**5,402**	5,266
	Total de l'organisme	**5,402**	5,266
	Statistique Canada		
115	Dépenses du Programme	**485,650**	351,691
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**61,659**	58,095
	Total de l'organisme	**547,309**	409,786

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
120	Dépenses de fonctionnement	**38,551**	36,778
125	Subventions et contributions	**223,428**	130,612
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**15,000**	18,000
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**3,000**	2,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**4,468**	4,088
	Total de l'organisme	**284,447**	191,478

Objectifs

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir des règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

Description des secteurs d'activité

Politique microéconomique
Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : La clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

Règlements et services axés sur le marché
Le secteur d'activité ministériel, Règlements et services axés sur le marché, s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révise les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Est compris dans ce secteur d'activité le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de $15,000,000 au titre du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada à compter du 1er avril 1997. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	51,200
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	8,725
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2002	59,925

Développement sectoriel de l'industrie
Le secteur d'activité ministériel, Développement sectoriel de l'industrie, assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadienne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

Services ministériels et de gestion
Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002						Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Non-budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique microéconomique	32,861	14,348	.....	47,209	.....	**47,209**	38,313
*Règlements et services axés sur le marché	210,082	1,735	102,876	108,941	.....	**108,941**	117,088
Développement sectoriel de l'industrie	199,704	757,295	9,669	947,330	800	**948,130**	849,280
Services ministériels et de gestion	102,241	.....	.....	102,241	.....	**102,241**	94,984
Tourisme	.....	.....	.....	.....	.....	.....	69,222
	544,888	**773,378**	**112,545**	**1,205,721**	**800**	**1,206,521**	1,168,887

Nota : Le secteur d'activité Tourisme a été transféré à la Commission canadienne du tourisme en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

* Le secteur d'activité, Règlements et services axés sur le marché, comprend le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada :

	(en milliers de dollars)
Surplus de fonctionnement prévu	2,537
Plus : Éléments hors caisse compris dans le calcul du surplus de fonctionnement	15,474
Moins :	
Changement dans le fonds de roulement	4,595
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du surplus de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	4,691
Total des prévisions – excédent	8,725

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Règlements et services axés sur le marché		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	**45,000**	45,000
Politique microéconomique		
Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	**1,000,000**	.....
Total des subventions	**1,045,000**	45,000
Contributions		
Politique microéconomique		
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	**6,808,000**	6,808,000
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	**2,400,000**	2,400,000
Contribution en vertu les projets pilotes de l'initiative de l'infrastructure de petites entreprises	**100,000**	.....
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	**3,490,000**	.....
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	**550,000**	.....
Règlements et services axés sur le marché		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	**1,690,000**	1,000,000
Développement sectoriel de l'industrie		
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	**22,778,000**	12,422,000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	**20,060,000**	10,810,000
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	**10,000,000**	10,000,000
Contributions en vertu du Programme d'Entreprise autochtone Canada	**34,291,000**	32,215,000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	**47,800,000**	33,900,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**49,000,000**	69,000,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**11,000,000**	2,000,000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	**356,813,000**	315,903,000
Contributions en vertu de l'entente Canada–Québec sur le développement industriel	**1,805,000**	6,982,000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire/Rescol	**47,003,000**	95,278,000
Contributions en vertu du Programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	**345,000**	345,000
Contributions en vertu du Programme Collectivités ingénieuses	**22,400,000**	28,400,000
Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	**1,000,000**	.....
Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	**133,000,000**	.....
Total des contributions	**772,333,000**	627,463,000
Postes non requis		
Contributions aux technologies stratégiques	.....	1,767,000
Contributions en vertu du Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario	.....	857,000
Total des postes non requis	.....	2,624,000
Total	**773,378,000**	630,132,000

Objectifs

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

Description des secteurs d'activité

Développement
Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, Coopération, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

Administration générale
Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Développement	49,779	285,073	**334,852**	317,164
Administration générale	16,810	.....	**16,810**	13,002
	66,589	**285,073**	**351,662**	330,166

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Développement		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économiques	**2,000,000**	2,000,000
Subvention au Fonds d'investissement de l'Atlantique	**3,000,000**	3,000,000
Total des subventions	**5,000,000**	5,000,000
Contributions		
Développement		
Contributions en vertu de programmes visant à stimuler le développement économique régional de l'Atlantique en ce qui a trait aux petites et moyennes industries et entreprises, et autres programmes et activités de développement régional	**241,270,000**	259,625,000
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du programme Infrastructures Canada	**30,803,000**	.....
(L) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**5,000,000**	8,000,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**2,000,000**	1,000,000
(L) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	**1,000,000**	1,000,000
Total des contributions	**280,073,000**	269,625,000
Total	**285,073,000**	274,625,000

Objectifs

Les objectifs prioritaires du Programme spatial canadien peuvent se résumer ainsi :

- le développement et la mise en application des sciences et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins des Canadiens;
- la mise sur pied d'une industrie spatiale canadienne concurrentielle à l'échelle internationale.

Description des secteurs d'activité

Connaissance de l'espace, applications et développement industriel
L'Agence spatiale canadienne travaille avec les universités et l'industrie canadiennes en vue de contribuer au perfectionnement des connaissances spatiales, à la mise au point de nouveaux processus et de nouvelles technologies et applications, de même qu'à l'exploitation et à l'application des sciences et des technologies spatiales. Ces activités mènent à la création d'un secteur canadien axé sur les matériels et services spatiaux, orienté vers les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. Seule ou en collaboration avec d'autres organismes publics, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en reliant entre eux les Canadiens d'un océan à l'autre, en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur Terre.

Ce secteur d'activités permet une meilleure sensibilisation des Canadiens à l'importance des technologies spatiales dans toutes les régions du pays, favorise la coopération et l'établissement de liens avec les organismes œuvrant dans le domaine spatial à travers le monde. Il englobe également toutes les initiatives permettant à l'Agence d'assumer son rôle de leader du Programme spatial canadien.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Connaissance de l'espace, applications et développement industriel	116,990	185,462	49,971	.....	**352,423**	340,653
	116,990	**185,462**	**49,971**	.....	**352,423**	340,653

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Connaissance de l'espace, applications et développement industriel		
Subventions pour les partenariats en recherche spatiale	**340,000**	340,000
Subventions pour les bourses d'études en recherche spatiale	**150,000**	150,000
Subventions pour les bourses d'études postdoctorales	**100,000**	100,000
Université internationale de l'espace	**175,000**	175,000
Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	**50,000**	50,000
Programme de recherche conjoint de l'Agence spatiale canadienne (ASC)/Réseaux de Centres d'excellence	**400,000**	.....
Total des subventions	**1,215,000**	815,000
Contributions		
Connaissance de l'espace, applications et développement industriel		
Programme de mise en valeur des sciences spatiales	**500,000**	500,000
Contribution au Programme de développement de satellites environnementaux (ENVISAT) de l'ASE	**2,300,000**	4,228,000
Contribution au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES) de l'ASE	**5,665,000**	6,000,000
Contribution au budget général de l'ASE	**5,843,000**	5,400,000
Contributions au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	**146,000**	436,000
Contributions au Programme de démonstration des charges utiles spatiales	**26,000,000**	12,200,000
Contribution au Programme d'observation de la terre (EOP) de l'Agence spatiale européenne (ASE)	**6,667,000**	2,516,000
Contribution au Programme de mission de technologie et de relais de données (DRTM) de l'ASE	**135,000**	129,000
Contribution à la phase définition du Programme Galileosat de l'ESA	**1,500,000**	.....
Total des contributions	**48,756,000**	31,409,000
Total	**49,971,000**	32,224,000

Industrie
Commission canadienne du tourisme

Objectifs

Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses.

Description du financement par voie de crédits

Commission canadienne du tourisme
La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en œuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada, et est un exemple de la nouvelle approche de partenariat du gouvernement fédéral. La CCT regroupe des experts et des représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Commission canadienne du tourisme	**82,460**	.....
	82,460	.....

Nota : Ce secteur d'activité a été transféré d'Industrie Canada en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

Objectifs

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.1 et VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

Description des secteurs d'activité

Tribunal de la concurrence
Au moyen des *Règles du Tribunal de la concurrence*, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Tribunal de la concurrence	1,512	**1,512**	1,500
	1,512	**1,512**	1,500

Industrie
Commission du droit d'auteur

Objectifs

Fixer des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit d'auteur
Créée le 1er février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

- établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);
- établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées à l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la *Loi* (articles 70.1 à 70.191);
- fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);
- établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ou pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, à des fins pédagogiques, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio (articles 71 à 76);
- établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);
- examiner, à la demande du Commissaire de la concurrence nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le Commissaire estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés à la suite de l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, à la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Commission du droit d'auteur	1,881	**1,881**	874
	1,881	**1,881**	874

Industrie
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

a) promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;

b) mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;

c) concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

Description des secteurs d'activité

Promotion du développement économique des régions du Québec

En matière de développement économique des régions du Québec, cette activité comprend notamment :

- Conception et mise en œuvre de la politique et de la programmation du gouvernement du Canada.
- Participation à la mise en œuvre de priorités nationales sur le plan du développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les retombées dans chaque région du Québec.
- Concertation d'interventions fédérales en assurant une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada. Concevoir et réaliser des stratégies et plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec. Concevoir également des mesures d'ajustement économique pour pouvoir adapter aux régions l'application de certaines politiques nationales.
- Établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités, pour mieux servir les régions et les PME québécoises.
- Représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, à partir d'analyses des enjeux de développement économique afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.
- Promotion des programmes et services fédéraux afin de renseigner, par l'entremise du réseau de bureaux d'affaires de l'Agence, les PME et les intervenants en développement économique sur les programmes et services des ministères et organismes fédéraux qui leur sont destinés.
- Développement de connaissances et diffusion d'information en développant et diffusant des connaissances sur les enjeux du développement économique des régions et des PME. Informer les résidents des régions du Québec sur les politiques, stratégies et initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.
- Conception et mise en œuvre de mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec, au nom du gouvernement du Canada, pour répondre à des enjeux précis, souvent ponctuels, de nature économique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion du développement économique des régions du Québec	37,336	318,402	**355,738**	263,130
	37,336	**318,402**	**355,738**	263,130

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Promotion du développement économique des régions du Québec		
Subventions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	**300,000**	300,000
Subvention à l'Administration Portuaire de Québec pour l'aménagement d'un terminal de croisières et la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy	**10,000,000**	.....
Total des subventions	**10,300,000**	300,000
Contributions		
Promotion du développement économique des régions du Québec		
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	**9,428,000**	17,539,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**30,000,000**	58,000,000
Contributions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	**53,719,000**	53,286,000
Contributions au Programme de développement des collectivités	**25,500,000**	20,000,000
Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	**2,550,000**	3,650,000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	**83,000,000**	75,058,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**15,000,000**	2,000,000
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne	**2,500,000**	.....
Contributions à la province de Québec en vertu du programme Infrastructures Canada	**86,405,000**	.....
Total des contributions	**308,102,000**	229,533,000
Total	**318,402,000**	229,833,000

Industrie
Société d'expansion du Cap-Breton

Objectifs

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'île.

Description du financement par voie de crédits

Société d'expansion du Cap-Breton
Les paiements serviront aux activités de la Société d'expansion du Cap-Breton afin d'accorder notamment de l'aide aux entreprises pour leur permettre de s'établir, de s'installer ou de poursuivre leur expansion dans l'île du Cap-Breton; pour entreprendre des études et l'élaboration de programmes de promotion; pour aider à la formation et à l'emploi des étudiants; pour aider les municipalités et d'autres organismes relativement à des services qui faciliteront l'expansion économique de l'île du Cap-Breton; et pour aider à appuyer les secteurs de l'économie qui démontrent du potentiel pour la croissance économique.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Société d'expansion du Cap-Breton	**36,574**	10,536
Total des besoins budgétaires	**36,574**	10,536

Objectifs

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

Description des secteurs d'activité

Recherche et innovation technologique
Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale
Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

Administration du programme
Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Recherche et innovation technologique	250,691	59,056	47,660	**357,407**	289,803
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	70,176	.....	84,998	**155,174**	176,585
Administration du programme	56,312	7,228	956	**64,496**	58,944
	377,179	**66,284**	**133,614**	**577,077**	525,332

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Administration du programme		
Affiliations internationales	**956,000**	956,000
Total des subventions	**956,000**	956,000
Contributions		
Recherche et innovation technologique		
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	**3,268,000**	3,268,000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	**40,000,000**	19,277,000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	**1,192,000**	1,153,000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des téléscopes Gemini	**1,200,000**	1,200,000
Contribution à l'Université de la Saskatchewan pour la construction du Centre canadien de rayonnement synchrotrom	**2,000,000**	.....
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale		
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	**68,998,000**	94,448,000
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	**16,000,000**	16,000,000
Total des contributions	**132,658,000**	135,346,000
Total	**133,614,000**	136,302,000

Objectifs

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives, soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

Description des secteurs d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition
Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	31,317	575,548	**606,865**	549,447
	31,317	**575,548**	**606,865**	549,447

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Appui à la recherche et à l'érudition		
Subventions et bourses	**575,548,000**	527,573,000
Total	**575,548,000**	527,573,000

Objectifs

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition
Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	13,876	146,883	**160,759**	121,669
	13,876	**146,883**	**160,759**	121,669

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition		
Subventions et bourses	**146,883,000**	112,042,000
Total	**146,883,000**	112,042,000

Objectifs

Encourager une normalisation volontaire, à la fois efficiente et efficace, au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Description du financement par voie de crédits

Conseil canadien des normes
Paiements versés au Conseil canadien des normes pour les dépenses engagées dans le but d'atteindre ses objectifs : coordonner les activités des organismes canadiens s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; accréditer les organismes s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; entériner les Normes nationales du Canada; participer aux activités des organismes internationaux de normalisation à titre de représentant du Canada.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Conseil canadien des normes	**5,402**	5,266
Total des besoins budgétaires	**5,402**	5,266

Objectifs

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires, et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

Description des secteurs d'activité

Statistique économique et sociale
La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Statistique du recensement de la population
Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique et sociale	403,948	561	75,545	**328,964**	309,663
Statistique du recensement de la population	230,690	.....	12,345	**218,345**	100,123
	634,638	**561**	**87,890**	**547,309**	409,786

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Statistique économique et sociale		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	**561,000**	.....
Total	**561,000**	.....

Industrie
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Objectifs

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

Description des secteurs d'activité

Diversification de l'économie de l'Ouest
Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest	43,019	241,428	**284,447**	191,478
	43,019	**241,428**	**284,447**	191,478

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Diversification de l'économie de l'Ouest		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	**5,000,000**	5,000,000
Total des subventions	**5,000,000**	5,000,000
Contributions		
Diversification de l'économie de l'Ouest		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	**118,101,000**	111,826,000
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	**7,600,000**	6,000,000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada aux termes des ententes Travaux d'infrastructure Canada	**8,027,000**	7,786,000

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du programme Infrastructures Canada	**84,700,000**	.....
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	**15,000,000**	18,000,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	**3,000,000**	2,000,000
Total des contributions	**236,428,000**	145,612,000
Total	**241,428,000**	150,612,000

16 Justice

Ministère 16–4
Commission canadienne des droits de la personne 16–7
Tribunal canadien des droits de la personne 16–8
Commissaire à la magistrature fédérale 16–9
Cour fédérale du Canada 16–10
Commission du droit du Canada 16–11
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 16–12
Cour suprême du Canada 16–15
Cour canadienne de l'impôt 16–16

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Justice		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**308,238**	303,361
5	Subventions et contributions	**373,205**	318,459
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**35,624**	35,671
	Total du Ministère	**717,119**	657,543
	Commission canadienne des droits de la personne		
10	Dépenses du Programme	**15,245**	14,349
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,208**	2,024
	Total de l'organisme	**17,453**	16,373
	Tribunal canadien des droits de la personne		
15	Dépenses du Programme	**2,682**	3,422
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**178**	105
	Total de l'organisme	**2,860**	3,527
	Commissaire à la magistrature fédérale		
20	Dépenses de fonctionnement	**4,322**	4,149
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	**507**	507
(L)	Paiements conformément à la *Loi sur les juges*	**267,897**	259,346
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**493**	479
	Total de l'organisme	**273,219**	264,481
	Cour fédérale du Canada		
30	Dépenses du Programme	**30,258**	27,845
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,965**	3,591
	Total de l'organisme	**34,223**	31,436
	Commission du droit du Canada		
35	Dépenses du Programme	**2,870**	2,861
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**148**	146
	Total de l'organisme	**3,018**	3,007
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	Programme du Commissariat à l'information du Canada		
40	Dépenses du Programme	**3,654**	3,597
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**559**	547
	Total du Programme	***4,213***	*4,144*
	Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
45	Dépenses du Programme	**9,743**	3,728
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,307**	611
	Total du Programme	***11,050***	*4,339*
	Total de l'organisme	**15,263**	8,483

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Cour suprême du Canada		
50	Dépenses du Programme	**12,994**	11,767
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	**3,926**	3,630
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,473**	1,306
	Total de l'organisme	**18,393**	16,703
	Cour canadienne de l'impôt		
55	Dépenses du Programme	**9,738**	10,393
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,061**	1,078
	Total de l'organisme	**10,799**	11,471

Justice
Ministère

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace, efficient et équitable.

Description des secteurs d'activité

Services gouvernementaux au client
Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

Droit et orientation
Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

Administration
Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services gouvernementaux au client	208,285	.....	**208,285**	226,338
Droit et orientation	73,299	373,205	**446,504**	383,135
Administration	62,330	.....	**62,330**	48,070
	343,914	**373,205**	**717,119**	657,543

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Droit et orientation		
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada – Subvention d'administration	**18,170**	18,170
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	**1,140**	1,140
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	**210,631**	210,631
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	**12,274**	12,274
British Institute of International and Comparative Law	**7,220**	7,220
Académie de droit international de La Haye	**8,620**	8,620
Fondation canadienne des droits de la personne	**26,600**	26,600
Institut national de la magistrature	**128,345**	128,345
Société canadienne des sciences judiciaires	**38,600**	38,600
Association canadienne des juges des cours provinciales	**48,771**	48,771
Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces et territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	**300,000**	300,000
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et des établissements d'enseignement pour élaborer des politiques et des programmes ou assurer la formation sur le droit de la famille axé sur l'enfant	**50,000**	100,000
Subvention pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	**21,360,061**	21,906,728
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	**8,516,253**	5,572,572
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et à des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	**500,000**	.....
Total des subventions	**31,226,685**	28,379,671
Contributions		
Droit et orientation		
Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	**79,827,507**	79,827,507
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	**194,118,550**	144,750,000
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	**3,997,500**	3,997,500
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme de contrôle des armes à feu	**10,390,330**	10,390,330
Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	**2,774,035**	3,027,792
Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	**2,200,000**	5,749,406
Contributions en vertu du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	**17,917,906**	17,259,778
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	**9,830,031**	9,093,364
Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	**400,000**	400,000

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	**3,270,456**	3,270,456
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	**15,827,000**	12,313,428
Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	**1,425,000**	.....
Total des contributions	**341,978,315**	290,079,561
Total	**373,205,000**	318,459,232

Objectifs

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des droits de la personne
La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la loi auprès des ministères et organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la règlementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres paliers de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Commission canadienne des droits de la personne	17,453	**17,453**	16,373
	17,453	**17,453**	16,373

Objectifs

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficientes.

Description des secteurs d'activité

Audiences publiques
Le secteur d'activité, Audiences publiques, examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continuel qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Audiences publiques	2,860	**2,860**	3,527
	2,860	**2,860**	3,527

Objectifs

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la Partie I de la *Loi sur les juges*.

Description des secteurs d'activité

Magistrature fédérale
Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des gammes de services suivantes : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration – Cette gamme de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la Partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.
- Conseil canadien de la magistrature – Cette gamme de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.
- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Cette gamme de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Magistrature fédérale	217,869	55,625	275	**273,219**	264,481
	217,869	**55,625**	**275**	**273,219**	264,481

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Magistrature fédérale		
Traitements, indemnités et pensions des juges; et pensions aux conjoints et enfants des juges :		
(L) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalant au sixième du traitement annuel du juge au moment de son décès	**146,000**	146,000
(L) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges* (S. R., 1985, c. J-1)	**55,479,000**	51,454,000
Total	**55,625,000**	51,600,000

Objectifs

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

Description des secteurs d'activité

Services du Greffe
Le Greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux secteurs de services :

- Opérations – Ce secteur de service implique le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasi judiciaires.
- Services généraux – Ce secteur de service implique le soutien aux aspects opérationnels, qu'ils relèvent ou non du Greffe, des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Services du Greffe	34,223	**34,223**	31,436
	34,223	**34,223**	31,436

Objectifs

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit du Canada
La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Commission du droit du Canada	3,018	**3,018**	3,007
	3,018	**3,018**	3,007

Objectifs

Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*; porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant le tribunal fédéral; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et toute autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information.

Description des secteurs d'activité

Accès à l'information du gouvernement
Enquêter sur les plaintes, revoir les propositions visant à modifier la législation sur l'accès à l'information, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, examiner jusqu'à quel point la Loi n'est pas respectée, régler les plaintes ou porter les causes devant le tribunal lorsqu'elles ne sont pas réglées et finalement favoriser l'adoption de politiques propres à un gouvernement transparent dans l'ensemble du système fédéral.

Services généraux
Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Accès à l'information du gouvernement	3,606	**3,606**	3,554
Services généraux	607	**607**	590
	4,213	**4,213**	4,144

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 2001-2002.

Justice
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Objectifs

S'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*; et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur la protection de la vie privée.

Description des secteurs d'activité

Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)
Enquêter sur les plaintes, examiner et vérifier les résultats obtenus par le Ministère quant à la protection de la vie privée, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, évaluer l'incidence sur la vie privée des nouvelles technologies qui sont mises en application par les organismes d'État ou celles dont on étudie l'utilisation possible, vérifier le respect de la législation, conseiller le Parlement, les ministères et les organismes fédéraux et enquêter sur les questions qui auront une incidence sur la vie privée des Canadiens.

Protection des renseignements personnels (secteur privé)
Effectuer et promouvoir des recherches concernant les questions et les pratiques relatives à la protection des renseignements personnels; promouvoir de saines pratiques de gestion à cet égard; renseigner les clients sur leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la divulgation, la collecte et l'utilisation des renseignements obtenus; s'occuper des plaintes sur le traitement des renseignements personnels; chercher des solutions grâce à la négociation, à la médiation ou à la conciliation et, s'il y a lieu, recourir aux tribunaux; enquêter sur les pratiques d'un organisme en matière de traitement des renseignements personnels et compléter le travail des provinces qui s'efforcent de protéger les renseignements personnels divulgués dans les activités commerciales.

Services généraux
Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)	3,796	.....	**3,796**	3,750
Protection des renseignements personnels (secteur privé)	5,455	500	**5,955**	.....
Services généraux	1,299	.....	**1,299**	589
	10,550	**500**	**11,050**	4,339

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 2001-2002.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Protection des renseignements personnels (secteur privé)		
Contributions à l'appui d'activités de recherche et de promotion liées à la protection des renseignements personnels	**500,000**	.....
Total	**500,000**	.....

Justice
Cour suprême du Canada

Objectifs

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

Description des secteurs d'activité

Bureau du registraire
Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau du registraire	16,858	1,535	**18,393**	16,703
	16,858	**1,535**	**18,393**	16,703

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Bureau du registraire		
(L) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges* (L.R., 1985, ch. J-1)	**1,535,000**	1,279,000
Total	**1,535,000**	1,279,000

Justice
Cour canadienne de l'impôt

Objectifs

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

Description des secteurs d'activité

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt
Ce secteur d'activités offre aux Canadiens et aux Canadiennes le droit d'accès à un tribunal efficace où ils peuvent faire entendre leurs différends relatifs à l'impôt et à d'autres programmes fédéraux, comme le régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse.
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

- Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties aux litiges des renseignements et des conseils sur les règles de pratique et de procédure de la Cour. Il offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.
- Services intégrés – Ce secteur de services fournit au greffe des services au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines et des technologies de l'information. Les Services intégrés doivent être en mesure de fournir à leurs clients des services de gestion et d'administration efficaces et économiques capables de soutenir les orientations stratégiques de la Cour.
- Planification stratégique et communications – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre de la planification stratégique, des communications, de l'information juridique, ainsi que de la rédaction et de la révision. La Direction de la planification stratégique et des communications, par la présentation de divers rapports au Parlement, veille à ce que la Cour respecte ses principaux engagements en matière de résultats envers les Canadiens et les Canadiennes. Ces résultats sont livrés au public canadien grâce à une communication efficace et efficiente de l'information au moyen de procédés technologiques d'avant-garde.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	10,799	**10,799**	11,471
	10,799	**10,799**	11,471

17 Parlement

Sénat 17–3
Chambre des communes 17–5
Bibliothèque du Parlement 17–8

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Parlement		
	Sénat		
1	Dépenses du Programme	**36,122**	33,087
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires; et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	**16,143**	15,358
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**4,251**	4,051
	Total de l'organisme	**56,516**	52,496
	Chambre des communes		
5	Dépenses du Programme	**182,882**	164,610
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	**67,294**	62,218
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**24,751**	22,660
	Total de l'organisme	**274,927**	249,488
	Bibliothèque du Parlement		
10	Dépenses du Programme	**20,605**	19,798
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,089**	2,968
	Total de l'organisme	**23,694**	22,766

Objectifs

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs
Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre
Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations
Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif
Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	28,765	167	**28,932**	27,139
Fonctionnement de la Chambre	4,315	.....	**4,315**	4,300
Comités et associations	6,996	290	**7,286**	5,844
Soutien administratif	15,983	.....	**15,983**	15,213
	56,059	**457**	**56,516**	52,496

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Sénateurs et bureaux des sénateurs		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	**167,000**	167,000
Total des subventions	**167,000**	167,000
Contributions		
Soutien administratif		
Contributions aux associations parlementaires	**289,600**	289,600
Total des contributions	**289,600**	289,600
Total	**456,600**	456,600

Parlement
Chambre des communes

Objectifs

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription
Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;
- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre
Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Comité

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leur sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Caucus

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Institution

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le Programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (Bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;
- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Circonscription	170,382	.....	36	**170,346**	156,092
Chambre	17,601	.....	7	**17,594**	14,175
Comité	19,093	788	86	**19,795**	16,664
Caucus	23,317	.....	397	**22,920**	22,594
Institution	44,829	.....	557	**44,272**	39,963
	275,222	**788**	**1,083**	**274,927**	249,488

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Comité		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	**787,900**	753,900
Total	**787,900**	753,900

Objectifs

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au public de l'information sur le Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Services aux parlementaires
En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou les régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

Services aux clients autorisés
Les autres clients autorisés se voient offrir des services d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

Mettre des collections à la disposition du Parlement
La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias en vue de leur inclusion possible. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

Services au public
La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et de programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

Services liés à l'infrastructure
Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services aux parlementaires	10,514	.....	**10,514**	10,299
Services aux clients autorisés	1,326	.....	**1,326**	1,326
Mettre des collections à la disposition du Parlement	3,973	.....	**3,973**	3,961
Services au public	1,978	203	**1,775**	1,744
Services liés à l'infrastructure	6,106	.....	**6,106**	5,436
	23,897	**203**	**23,694**	22,766

18 Patrimoine canadien

Ministère 18–5
Conseil des Arts du Canada 18–9
Société Radio-Canada 18–10
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne 18–12
Musée canadien des civilisations 18–13
Musée canadien de la nature 18–14
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 18–15
Archives nationales du Canada 18–16
Société du Centre national des Arts 18–18
Commission des champs de bataille nationaux 18–20
Commission de la capitale nationale 18–21
Office national du film 18–22
Musée des beaux-arts du Canada 18–24
Bibliothèque nationale 18–25
Musée national des sciences et de la technologie 18–27
Agence Parcs Canada 18–28
Commission de la fonction publique 18–30
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 18–33

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Patrimoine canadien		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**147,034**	117,069
5	Subventions et contributions	**787,191**	698,871
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	**930**	930
(L)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	**550**	550
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	**182**	182
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**16,232**	13,773
	Total du budgétaire	**952,171**	831,427
L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	**10**	10
	Total du Ministère	**952,181**	831,437
	Conseil des Arts du Canada		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada	**124,236**	114,757
	Total de l'organisme	**124,236**	114,757
	Société Radio-Canada		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	**795,664**	783,415
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	**4,000**	4,000
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	**123,311**	113,719
	Total de l'organisme	**922,975**	901,134
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	**125,532**	79,397
	Total de l'organisme	**125,532**	79,397
	Musée canadien des civilisations		
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	**49,745**	47,516
	Total de l'organisme	**49,745**	47,516
	Musée canadien de la nature		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	**23,691**	21,125
	Total de l'organisme	**23,691**	21,125
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
50	Dépenses du Programme	**3,537**	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**4,908**	4,491
	Total de l'organisme	**8,445**	4,491

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Archives nationales du Canada		
55	Dépenses du Programme	**45,121**	41,430
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**5,713**	5,382
	Total de l'organisme	**50,834**	46,812
	Société du Centre national des Arts		
60	Paiements à la Société du Centre national des Arts	**23,930**	21,491
	Total de l'organisme	**23,930**	21,491
	Commission des champs de bataille nationaux		
65	Dépenses du Programme	**6,798**	7,775
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	**900**	850
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**326**	249
	Total de l'organisme	**8,024**	8,874
	Commission de la capitale nationale		
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	**44,949**	40,108
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	**25,671**	23,751
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	**14,090**	13,260
	Total de l'organisme	**84,710**	77,119
	Office national du film		
85	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement	**60,221**	59,243
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	**375**	375
	Total de l'organisme	**60,596**	59,618
	Musée des beaux-arts du Canada		
90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	**33,188**	30,285
95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	**3,000**	3,000
	Total de l'organisme	**36,188**	33,285
	Bibliothèque nationale		
100	Dépenses du Programme	**32,208**	28,919
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,961**	3,776
	Total de l'organisme	**36,169**	32,695
	Musée national des sciences et de la technologie		
105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	**22,884**	20,298
	Total de l'organisme	**22,884**	20,298

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Agence Parcs Canada		
110	Dépenses du Programme	**266,891**	243,054
115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	**6,500**	11,100
(L)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	**63,500**	62,300
(L)	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	**(1,754)**	(1,754)
(L)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	**416**	416
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**32,438**	30,629
	Total de l'organisme	**367,991**	345,745
	Commission de la fonction publique		
120	Dépenses du Programme	**97,176**	94,596
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**14,041**	13,250
	Total de l'organisme	**111,217**	107,846
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice		
125	Dépenses de fonctionnement	**10,101**	8,328
130	Subventions	**10,000**	8,250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,141**	1,063
	Total de l'organisme	**21,242**	17,641

Patrimoine canadien
Ministère

Objectifs

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine
Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne
Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée
La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002						Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Développement culturel et patrimoine	52,472	309,092	4,493	357,071	10	**357,081**	291,232
Identité canadienne	57,913	478,831	.....	536,744	.....	**536,744**	482,035
Gestion intégrée	58,356	.....	.....	58,356	.....	**58,356**	58,170
	168,741	**787,923**	**4,493**	**952,171**	**10**	**952,181**	831,437

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Développement culturel et patrimoine		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions à des établissements et à des administrations sis au Canada conformément à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	**1,163,680**	1,163,680
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	**8,400,000**	8,400,000
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	**46,400,000**	46,400,000
Identité canadienne		
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	**46,083,842**	46,083,842
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	**7,666,800**	10,319,800
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	**15,983,224**	16,033,224
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	**14,650,000**	.....
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :		
Terre-Neuve	**28,800**	28,800
Île-du-Prince-Édouard	**19,680**	19,680
Nouvelle-Écosse	**21,200**	21,200
Nouveau-Brunswick	**21,200**	21,200
Québec	**28,800**	28,800
Ontario	**28,800**	28,800
Manitoba	**25,000**	25,000
Saskatchewan	**25,000**	25,000
Alberta	**25,000**	25,000
Colombie-Britannique	**28,800**	28,800
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	**5,701,560**	5,701,560
(L) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	**550,000**	550,000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	**182,000**	182,000
Total des subventions	**147,033,386**	135,086,386

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Développement culturel et patrimoine		
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	**2,442,350**	2,442,850
Contribution à l'Association des musées canadiens	**314,250**	314,250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	**200,000**	200,000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	**9,854,278**	9,929,278
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	**1,205,000**	1,205,000
Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	**31,643,742**	31,643,742
Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	**3,900,000**	4,200,000
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	**45,000,000**	.....
Contributions au Fonds d'investissement en multimédia	**5,750,000**	5,750,000
Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	**1,250,000**	1,600,000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	**11,900,000**	11,400,000
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	**1,950,000**	.....
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine des industries culturelles	**2,800,000**	2,800,000
Contributions au Fonds canadien de télévision	**99,550,000**	99,550,000
Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	**15,520,000**	20,520,000
Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	**390,000**	390,000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	**10,709,000**	10,709,000
Contributions à l'initiative de numérisation du contenu culturel canadien	**8,750,000**	.....

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Identité canadienne		
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	**217,841,716**	217,841,716
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	**13,837,320**	14,079,120
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne	**13,642,500**	17,477,110
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	**186,640**	186,640
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	**57,423,386**	59,723,386
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	**9,700,000**	.....
Contributions pour le programme d'appui aux organismes nationaux de sport	**44,665,000**	32,865,000
Contributions pour le programme d'accueil des Jeux	**30,465,000**	10,440,000
Total des contributions	**640,890,182**	555,267,092
Postes non requis		
Contributions à des athlètes amateurs d'élite	.....	9,250,000
Total des postes non requis	.....	9,250,000
Total	**787,923,568**	699,603,478

Patrimoine canadien
Conseil des Arts du Canada

Objectifs

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'UNESCO au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO à l'étranger.

Description du financement par voie de crédits

Aide aux arts
L'aide aux arts comprend :

- Des subventions aux artistes professionnels à titre individuel (des artistes au début ou au milieu de leur carrière et des artistes établis) pour la création, la production, la diffusion, les voyages et les projets spéciaux;
- Des subventions d'exploitation ou de projet à des organisations vouées aux arts;
- De l'aide aux concepteurs de projets afin que ces projets atteignent de nouveaux publics au pays et à l'étranger;
- Des prix et des bourses de recherche dans les arts et en sciences humaines, sociales et naturelles;
- L'administration des paiements versés aux auteurs en vertu du Programme du droit du prêt public;
- Des activités de recherche, de diffusion et de promotion pour sensibiliser davantage le public aux arts.

Commission canadienne pour l'UNESCO
Coordination des activités de l'UNESCO au Canada et de la participation du Canada aux activités de l'UNESCO à l'étranger; aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international concernant les politiques, les programmes et les activités de l'UNESCO.

Administration
Services ordinaires et spéciaux, et services de soutien nécessaires, y compris la gestion du portefeuille d'investissement et des comptes du Conseil.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Aide aux arts	**118,353**	109,743
Commission canadienne pour l'UNESCO	**1,800**	1,200
Administration	**16,283**	14,814
Total partiel	**136,436**	125,757
Moins :		
Intérêts et dividendes sur placements	**12,000**	10,800
Annulation de subventions autorisées au cours d'années antérieures et remboursements	**200**	200
Total partiel	**12,200**	11,000
Total des besoins budgétaires	**124,236**	114,757

Objectifs

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Description du financement par voie de crédits

Les principaux secteurs d'activité de la Société pour la réalisation de ses objectifs sont décrits ci-dessous.

Coûts des services de télévision et de radio
Ce secteur d'activité englobe tous les principaux services de diffusion, radio ou télévision, en français ou en anglais, à l'échelon national, régional ou local. Ce secteur comprend :

- la planification de chaque émission et des grilles de diffusion;
- l'acquisition d'émissions auprès d'autres organismes ou entreprises de production;
- la production d'émissions à l'interne;
- les services autofinancés ou exécutés à contrat, comme Radio Canada International, Galaxie, CBC Newsworld et le Réseau de l'information;
- les services de gestion opérationnelle offerts aux divers centres de production et de transmission, comme la supervision des émissions, la recherche en programmation, l'ingénierie, les ressources humaines, les services financiers et administratifs, et la gestion locale;
- les activités de vente et de marketing dont font l'objet les émissions et les messages publicitaires de la Société, y compris les commissions versées aux représentants et les frais liés à la vente des émissions.

Transmission, distribution et collecte
Distribution, dans la mesure du possible, du service national de radiodiffusion dans toutes les parties du pays au moyen des installations de la Société ou d'installations privées. La distribution peut s'effectuer par satellite, par ondes ultracourtes et par ligne terrestre. Ce secteur d'activité comprend également la distribution du signal à chaque récepteur de radio et de télévision au moyen des émetteurs de la Société, par l'entremise de stations affiliées du secteur privé payées pour diffuser les émissions de Radio-Canada, ou par l'entremise d'installations qui permettent de différer ou de devancer la diffusion des émissions, selon les fuseaux horaires qui découpent le pays.

Administration nationale
Fonctions dont la Société doit s'acquitter sur une base nationale, notamment la haute direction, la formulation des politiques et des normes, la planification stratégique et les relations externes.

Amortissement des immobilisations
Ce poste représente le montant annuel comptabilisé pour l'amortissement des immobilisations de la Société. Le calcul de l'amortissement repose sur la méthode linéaire en vertu de laquelle les sommes amorties sont fonction de la durée de vie utile des immobilisations.

Ce poste ne nécessite pas de fonds d'exploitation, puisque la Société reçoit un financement distinct pour ses dépenses en immobilisations. Cependant, l'amortissement des immobilisations est déclaré séparément, strictement à des fins comptables, comme l'exigent les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, cette dépense est comprise dans les « postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants » et elle est déduite au moment où l'on détermine le total des besoins d'exploitation de la Société pour l'exercice, en fonction du financement gouvernemental.

Recettes
Comprend les recettes publicitaires, les ventes d'émissions, les recettes diverses et les recettes des services spécialisés (CBC Newsworld, le Réseau de l'information, Radio Canada International et Galaxie).

Activités d'immobilisations
Représente les dépenses en immobilisations pour le remplacement de l'équipement désuet ou usé, pour les améliorations essentielles au maintien de l'équipement existant afin d'assurer l'efficacité des opérations et pour les autres projets qui permettront de réduire les coûts d'exploitation.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Coûts des services de télévision et de radio	**1,231,490**	1,226,198
Transmission, distribution et collecte	**77,112**	74,658
Administration nationale	**15,760**	15,913
Amortissement des immobilisations	**156,982**	158,266
Total partiel	**1,481,344**	1,475,035
Moins :		
Postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants	**156,982**	158,582
Total partiel	**1,324,362**	1,316,453
Moins :		
Recettes	**528,698**	533,038
Total des dépenses d'exploitation	**795,664**	783,415
Fonds de roulement	**4,000**	4,000
Activités d'immobilisations	**123,311**	113,719
Total des besoins budgétaires	**922,975**	901,134

Patrimoine canadien
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Objectifs

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Description du financement par voie de crédits

Administration
Dépenses et traitement des membres, de la direction, du personnel, des conseillers techniques et professionnels; coût des services de soutien nécessaires à l'évaluation, au choix et à la gestion des projets à encourager.

Fonds canadien de télévision
Aide financière pour la production d'émissions télévisées en vertu de la politique nationale de la radiotélédiffusion.

Fonds du long métrage du Canada
Aide financière pour la production, le développement, la distribution et la promotion de l'industrie canadienne du cinéma en vertu de la politique canadienne du long métrage.

Soutien au développement professionnel et activités complémentaires
Aide financière pour le développement industriel et professionnel et la promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Administration	**13,956**	13,771
Fonds canadien de télévision	**47,638**	47,638
Fonds du long métrage du Canada	**79,150**	.....
Soutien au développement professionnel et activités complémentaires	**10,488**	43,688
Total partiel	**151,232**	105,097
Moins :		
Recettes prévues	**25,700**	25,700
Total des besoins budgétaires	**125,532**	79,397

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Description du financement par voie de crédits

Collectionner et rechercher
Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Présenter, éduquer et diffuser
Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Fournir des installations
Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Musée canadien de la guerre
Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

Services généraux
Gouvernance, gestion de la société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines, et systèmes d'information.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Collectionner et rechercher	**7,147**	7,381
Présenter, éduquer et diffuser	**14,181**	15,113
Fournir des installations	**20,599**	19,616
Musée canadien de la guerre	**7,818**	6,831
Services généraux	**10,600**	11,575
Total partiel	**60,345**	60,516
Moins :		
Recettes de la Société	**10,600**	13,000
Total des besoins budgétaires	**49,745**	47,516

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Description du financement par voie de crédits

Recherche
Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir par des activités systématiques et de recherche appliquée, de même que par la création et le maintien de réseaux, et le maillage avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Collections
Développement, préservation et mise à la disposition du public des collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions concernant la nature.

Éducation au public
Montage et entretien d'expositions, de programmes, de publications écrites et électroniques et d'activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Services de gestion
Orientation générale et leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de saines pratiques de gestion au sein du Musée canadien de la nature. Appui les activités du Musée canadien de la nature en fournissant la gestion financière, les ressources humaines, les communications, les services d'information et la technologie, les installations et services de sécurité nécessaires.

Gérance
Développement et implantation des politiques, de la structure et des processus nécessaires pour superviser la direction et la gestion du Musée canadien de la nature dans l'accomplissement de son mandat, notamment : l'orientation stratégique, la levée de fonds, la mesure du rendement de la société et les rapports à l'État.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Recherche	**3,946**	3,795
Collections	**5,088**	5,091
Éducation au public	**12,148**	8,825
Services de gestion	**4,036**	4,395
Gérance	**1,957**	1,882
Total partiel	**27,175**	23,988
Moins :		
Recettes de la Société	**3,484**	2,863
Total des besoins budgétaires	**23,691**	21,125

Patrimoine canadien
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectif

Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes.

Description des secteurs d'activité

La réglementation des communications dans l'intérêt public
Le CRTC réglemente les entreprises de radiodiffusion, les fournisseurs de services et les entreprises de télécommunications et traite des questions assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à des lois connexes, dans les secteurs de communication de compétence fédérale.

Le CRTC, entre autres :
- élabore des stratégies pour assurer la présence de contenu canadien et l'accès à un large choix de services de communication analogiques et numériques;
- garantit que la population canadienne a accès à une gamme de services de communication de haute qualité, à des prix raisonnables;
- facilite la transition vers une concurrence juste et durable dans le secteur des communications;
- réglemente lorsque l'intérêt public n'est pas servi dans un contexte concurrentiel.

Pour ce faire, le CRTC :
- évalue, analyse et traite les demandes des entreprises de radiodiffusion, et des compagnies de télécommunications;
- favorise la participation de la population canadienne dans sa prise de décisions, par la conduite de processus publics;
- entend des plaintes des consommateurs et mène des enquêtes;
- a recours aux règlements des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de communication et d'autres parties;
- surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications;
- assure la conformité avec les lois, les règlements et les conditions de licence;
- examine les transferts de propriété et de contrôle des entreprises;
- élabore des règlements, prend des décisions sur toute question ayant trait aux demandes d'entreprises et aux cadres réglementaires;
- identifie les questions importantes touchant la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
La réglementation des communications dans l'intérêt public	39,022	30,577	**8,445**	4,491
	39,022	**30,577**	**8,445**	4,491

Objectifs

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournisssant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives
Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale
Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui
Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux
Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Acquisition et gestion des fonds d'archives	15,051	.....	**15,051**	16,305
Gestion de l'information gouvernementale	7,478	.....	**7,478**	6,610
Services, sensibilisation et appui	11,253	1,765	**13,018**	9,533
Services généraux	15,287	.....	**15,287**	14,364
	49,069	**1,765**	**50,834**	46,812

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Services, sensibilisation et appui		
Conseil canadien des archives	**600,000**	600,000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	**25,000**	25,000
Total des subventions	**625,000**	625,000
Contributions		
Services, sensibilisation et appui		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	**640,000**	640,000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	**500,000**	500,000
Total des contributions	**1,140,000**	1,140,000
Total	**1,765,000**	1,765,000

Patrimoine canadien
Société du Centre national des Arts

Objectifs

Promouvoir le développement des arts d'interprétation et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre.

Description du financement par voie de crédits

Programmes des arts d'interprétation
L'organisation de représentations de l'Orchestre du Centre national des Arts; la présentation d'artistes et de compagnies de musique, de théâtre, de danse et de variétés au Centre; la production et la coproduction de spectacles avec d'autres compagnies d'arts d'interprétation canadiennes, ainsi que la commande d'œuvres dans le domaine des arts d'interprétation; l'organisation ou la commandite d'émissions de radio, de télévision et sur le Web émanant du Centre ou de tournées; la présentation de films au Centre; et, à la demande du gouvernement canadien ou du Conseil des Arts du Canada, l'organisation de représentations ailleurs au Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes ou étrangères, et de représentations à l'étranger par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes. Les programmes des arts d'interprétation sont soutenus par les services de la billetterie, du marketing, de la production, des services au public et des services Internet et Web.

Activités de financement
Le soutien aux objectifs de la Société par l'entremise de collectes de fonds, de commandites, de dons individuels et d'autres partenariats.

Services commerciaux
L'exploitation du stationnement, du restaurant, des bars d'entracte, du service des banquets et de la location des salles.

Exploitation du Centre
La prestation des services de gestion de l'immeuble, d'entretien technique et ménager des édifices ainsi que des services de sécurité.

Services administratifs
La prestation des services de la haute direction, de conseil d'administration et de communications, des services financiers, de planification, de ressources humaines, d'achats et de technologies de l'information pour tous les secteurs de la Société.

Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia
La rénovation, la réparation et le remplacement des éléments de fonds des immeubles et des équipements; le versement de paiements ex gratia à la Ville d'Ottawa tenant lieu d'impôts fonciers.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Programmes des arts d'interprétation	**22,365**	19,173
Activités de financement	**1,225**	771
Services commerciaux	**7,938**	7,956
Exploitation du Centre	**6,066**	10,311
Services administratifs	**5,843**	5,566
Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia	**7,000**	.....
Total partiel	**50,437**	43,777
Moins :		
Recettes de la Société	**26,507**	22,286
Total des besoins budgétaires	**23,930**	21,491

Patrimoine canadien
Commission des champs de bataille nationaux

Objectifs

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description des secteurs d'activité

Conservation et mise en valeur
Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation – regroupant les services suivants :
  - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

- la mise en valeur – regroupant les services suivants :
  - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
  - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

- l'administration – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conservation et mise en valeur	7,919	105	**8,024**	8,874
	7,919	**105**	**8,024**	8,874

Patrimoine canadien
Commission de la capitale nationale

Objectifs

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Description du financement par voie de crédits

Aménagement de la région de la capitale nationale
Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux, et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Gestion et développement des biens immobiliers
Gérer et protéger les biens d'intérêt national de la capitale du Canada afin de les préserver pour les générations à venir.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale
Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communication (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant de faire l'expérience du patrimoine canadien, de la culture et des réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Services généraux
Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services généraux centralisés à tous les autres secteurs d'activité.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Aménagement de la région de la capitale nationale	**1,911**	1,649
Gestion et développement des biens immobiliers	**73,484**	70,947
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	**11,902**	11,313
Services généraux	**22,450**	19,789
Total partiel	**109,747**	103,698
Moins :		
Recettes	**25,037**	26,579
Total des besoins budgétaires	**84,710**	77,119

Patrimoine canadien
Office national du film

Objectifs

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

Description des secteurs d'activité

Opérations de l'Office national du film
L'ONF est un organisme culturel qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est géré par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris, Londres et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002				Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire			Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Opérations de l'Office national du film	69,177	319	8,900	**60,596**	59,618
	69,177	**319**	**8,900**	**60,596**	59,618

*Ce secteur d'activité est financé par un fonds renouvelable. Les prévisions figurant dans le présent tableau représentent les besoins de trésorerie pour l'exercice financier. Ces besoins ne tiennent normalement pas compte du déficit de fonctionnement de l'Office étant donné qu'ils sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Autre ventilation des opérations de l'Office national du film (Méthode de la comptabilité d'exercice)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Programmation	41,021	900	40,121	39,143
Distribution	21,800	8,000	13,800	13,800
Administration	6,300	.....	6,300	6,300
Total partiel	69,121	8,900	60,221	59,243
Augmentation de l'imputation nette accumulée déduite du fonds renouvelable	375	.....	375	375
Budget principal des dépenses (besoins nets de trésorerie)	69,496	8,900	60,596	59,618

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Opérations de l'Office national du film		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	**12,000**	12,000
Total des subventions	**12,000**	12,000
Contributions		
Opérations de l'Office national du film		
Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	**307,000**	307,000
Total des contributions	**307,000**	307,000
Total	**319,000**	319,000

Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada

Objectifs

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens et Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Description du financement par voie de crédits

Collections et recherches
Acquérir, préserver, documenter et étudier des œuvres d'art anciennes et contemporaines, nationales et internationales, afin de bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et de les présenter dans le cadre des programmes du Musée.

Rayonnement
Instituer de nouveaux partenariats pour améliorer l'accès et la diffusion de la collection du Musée, notamment un programme de conservateurs en résidence, des coacquisitions et des prêts à long terme, ainsi que des expositions itinérantes et le recours aux nouvelles technologies de communication.

Affaires publiques
Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens et Canadiennes, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger.

Développement
Identifier de nouvelles sources de financement pour le Musée et son affilié afin d'accroître les recettes autonomes.

Expositions et gestion des collections
Élaborer un programme d'expositions itinérantes et gérer les expositions et les installations présentées au Musée, et veiller à la documentation des collections du Musée.

Installations
Offrir, pour la préservation et l'exposition des collections nationales d'œuvres d'art et des fonds de la Bibliothèque et des Archives, un lieu sûr et adéquat qui soit ouvert et accessible au public.

Administration
Assurer la direction et la surveillance; administrer les ressources et bien les mettre en valeur.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Collections et recherches	**6,449**	6,842
Rayonnement	**1,499**	190
Affaires publiques	**6,307**	7,315
Développement	**3,904**	3,519
Expositions et gestion des collections	**7,237**	7,366
Installations	**15,884**	14,436
Administration	**3,928**	3,674
Total partiel	**45,208**	43,342
Moins :		
Recettes de la Société	**9,020**	10,057
Total des besoins budgétaires	**36,188**	33,285

Patrimoine canadien
Bibliothèque nationale

Objectifs

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès
Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques
Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions
Comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Collections Canadiana et Services d'accès	15,386	35	**15,421**	16,021
Réseautage de bibliothèques	12,547	.....	**12,547**	10,755
Administration de la Bibliothèque et des directions	8,190	11	**8,201**	5,919
	36,123	**46**	**36,169**	32,695

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Collections Canadiana et Services d'accès		
Système international de données sur les publications en série	**35,000**	35,000
Réseautage de bibliothèques		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	**11,000**	11,000
Total	**46,000**	46,000

Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie

Objectifs

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technologique du Canada.

Description du financement par voie de crédits

La Société comprend deux établissements : le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Les deux établissements partagent les activités conjointes de soutien tels le personnel, les finances, le développement et la gestion des installations.

Les musées ont comme mission de préserver et de faire connaître le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La préservation du patrimoine s'accomplit par le développement et la gestion de la collection; la diffusion des connaissances consiste à transmettre l'information obtenue par le développement de la collection, de même que les principes scientifiques et technologiques connexes, et se fait par le biais de programmes publics. Les objectifs généraux suivants orientent les activités afférentes aux fonctions principales de préservation du patrimoine et de diffusion des connaissances :

Préservation du patrimoine
- Développer et gérer une collection représentative d'objets et de documents d'importance historique et technologique pouvant servir aux Canadiens à comprendre comment les sciences et la technologie ont transformé leur existence, le font à l'heure actuelle et continueront de le faire;
- Rendre la collection physiquement et intellectuellement accessible à un vaste public.

Diffusion des connaissances
- Présenter aux Canadiens leur patrimoine scientifique et technologique pour qu'ils apprécient davantage le rôle joué par les sciences et la technologie dans la construction de leur pays;
- Illustrer les lois et les théories fondamentales des sciences et les principes sous-jacents de la technologie, dans le but d'encourager une attitude positive envers les sciences.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Musée national des sciences et de la technologie	**13,197**	13,115
Musée national de l'aviation	**9,078**	6,375
Activités conjointes de soutien	**4,249**	4,548
Total partiel	**26,524**	24,038
Moins :		
Recettes de la Société	**3,640**	3,740
Total des besoins budgétaires	**22,884**	20,298

Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada

Objectifs

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés d'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.
- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gérance des endroits du patrimoine national	155,301	29,772	23	.....	**185,096**	145,915
*Utilisation et appréciation par les Canadiens	127,226	22,828	189	15,417	**134,826**	121,896
Services généraux	44,369	3,700	.....	.....	**48,069**	77,934
	326,896	**56,300**	**212**	**15,417**	**367,991**	345,745

*Le secteur d'activité, Utilisation et appréciation par les Canadiens, comprend le Fonds renouvelable des périmètres urbains et le Fonds renouvelable des unités d'entreprises.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Gérance des endroits du patrimoine national		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	**22,707**	22,707
Total des subventions	**22,707**	22,707
Contributions		
Utilisation et appréciation par les Canadiens		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	**189,226**	189,226
Total des contributions	**189,226**	189,226
Total	**211,933**	211,933

Objectifs

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel
Le secteur du renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage
Ce secteur regroupe deux gammes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention des employés d'un niveau autre que EX.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique, offre la formation linguistique statutaire ou facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les cadres intermédiaires et les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT), et sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance de deuxième niveau, les conseils consultatifs sur l'apprentissage pour chaque collectivité professionnelle stratégique.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $4,500,000 au titre du fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	8,059
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2002	8,059

Recours
Ce secteur entend les appels que logent des fonctionnaires à l'encontre de violations alléguées de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politiques, recherche et relations externes
Ce secteur d'activité permet de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP. La prestation des services associés à ce secteur d'activité sera assurée par la Direction générale des politiques, de la recherche et des communications.

Ce secteur d'activité appuiera le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se chargera en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournira des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquittera des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information aux paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines pertinents au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Services ministériels
Les Services ministériels regroupent les activités du Président et des commissaires, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne et l'évaluation interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Renouvellement du personnel	52,719	.....	**52,719**	49,814
*Apprentissage	31,458	11,677	**19,781**	18,418
Recours	5,558	.....	**5,558**	5,217
Politiques, recherche et relations externes	12,743	.....	**12,743**	12,333
Services ministériels	20,416	.....	**20,416**	22,064
	122,894	**11,677**	**111,217**	107,846

*Le secteur d'activité, Apprentissage, comprend deux grandes gammes de service : Formation linguistique et Perfectionnement et formation du personnel. La gamme de service, Perfectionnement et formation du personnel, est financée principalement au moyen d'un fonds renouvelable et, partiellement, grâce à une subvention provenant des crédits de la Commission. Pour un rapprochement entre les besoins de trésorerie et le déficit de fonctionnement du fonds, qui est calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice, voir le tableau ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	.....
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	369
Moins :	
Modifications du fonds de roulement	169
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	200
Total des prévisions (besoins nets de trésorerie)	.....

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Patrimoine canadien
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

Objectifs

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes
Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des initiatives des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion de l'égalité entre les sexes	11,242	10,000	**21,242**	17,641
	11,242	**10,000**	**21,242**	17,641

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Promotion de l'égalité entre les sexes		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	**10,000,000**	8,250,000
Total	**10,000,000**	8,250,000

19 Pêches et Océans

Ministère 19–2

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Pêches et Océans		
1	Dépenses de fonctionnement	**968,452**	905,562
5	Dépenses en capital	**158,092**	154,392
10	Subventions et contributions	**80,620**	175,911
(L)	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	**200**	200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**102,836**	96,646
	Total du Ministère	**1,310,252**	1,332,763

Pêches et Océans

Objectifs

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime
Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes
Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Opérations de déglaçage
Les Opérations de déglaçage sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale
Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques
Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement
Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie
Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les Annuaires des courants et marées, les Instructions nautiques, les Guides pour petits bateaux et les Bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches
La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports
L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte
La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnancement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime; les Services de communications et de trafic maritimes; les Opérations de déglaçage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques; et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Politiques et services internes
Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du Programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services à la navigation maritime	130,328	683	.....	32,477	**98,534**	122,098
Services de communications et de trafic maritimes	60,423	5,960	.....	100	**66,283**	75,577
Opérations de déglaçage	54,932	.....	.....	9,424	**45,508**	38,864
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	117,916	.....	4,692	120	**122,488**	124,900
Sciences halieutiques et océaniques	135,842	.....	5,746	.....	**141,588**	127,677
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	92,320	.....	4,850	.....	**97,170**	107,973
Hydrographie	27,379	.....	46	.....	**27,425**	25,643
Gestion des pêches	194,333	300	56,354	.....	**250,987**	328,373
Ports	58,305	19,792	.....	.....	**78,097**	50,758
Gestion de la flotte	79,428	65,649	.....	.....	**145,077**	152,507
Politiques et services internes	165,955	65,708	9,132	3,700	**237,095**	178,393
	1,117,161	**158,092**	**80,820**	**45,821**	**1,310,252**	1,332,763

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Sciences halieutiques et océaniques		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	**15,500**	15,500
Hydrographie		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	**46,000**	46,000
Politiques et services internes		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	**152,500**	152,500
Total des subventions	**214,000**	214,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	**4,500,000**	4,000,000
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	**192,000**	192,000
Sciences halieutiques et océaniques		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	**4,805,100**	135,700
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	**925,400**	925,000
Gestion de l'habitat et sciences de l'environment		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	**50,000**	.....
Contribution à l'appui du Programme de rétablissement du saumon du Pacifique	**4,800,000**	3,900,000
Gestion des pêches		
Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	**2,900,000**	4,580,000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	**962,000**	962,000
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	**2,245,000**	2,605,000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	**189,500**	185,700
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	**35,425,500**	51,450,000
(L) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	**200,000**	200,000
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	**14,000,000**	75,000,000
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	**432,000**	432,000
Politiques et services internes		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	**379,600**	379,600
Contribution à l'appui du Programme d'intervention d'urgence niveau d'eau des Grands Lacs	**8,600,000**	.....
Total des contributions	**80,606,100**	144,947,000
Postes non requis		
Subvention au Fonds de dotation du saumon du Pacifique	.....	30,000,000
Contribution au développement de la pêche	.....	450,000
Contributions à l'appui du Programme de pêche sélective dans le Pacifique	.....	500,000
Total des postes non requis	.....	30,950,000
Total	**80,820,100**	176,111,000

20 Ressources naturelles

Ministère 20–3
Énergie atomique du Canada limitée 20–10
Commission canadienne de sûreté nucléaire 20–11
Société de développement du Cap-Breton 20–13
Office national de l'énergie 20–14

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Ressources naturelles		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**446,089**	437,727
5	Dépenses en capital	**24,680**	.....
10	Subventions et contributions	**110,162**	97,265
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**43,320**	41,457
(L)	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	**1,536**	2,036
(L)	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	**2,300**	3,000
(L)	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	**2,462**	2,172
(L)	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	**1,565**	1,325
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	**6,200**	6,000
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	**1,200**	1,200
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	**(1,136)**	(1,136)
(L)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	**400**	.....
	Total du budgétaire	**638,830**	591,098
	Crédits non requis		
–	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	.....	7,826
	Total du Ministère	**638,830**	598,924
	Énergie atomique du Canada limitée		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	**121,604**	104,800
	Total de l'organisme	**121,604**	104,800
	***Commission canadienne de sûreté nucléaire**		
20	Dépenses du Programme	**43,774**	44,455
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**5,317**	5,328
	Total de l'organisme	**49,091**	49,783
	Société de développement du Cap-Breton		
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	**31,010**	85,975
	Total de l'organisme	**31,010**	85,975
	Office national de l'énergie		
30	Dépenses du Programme	**25,879**	25,346
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,998**	3,894
	Total de l'organisme	**29,877**	29,240

*S'intitulait auparavant Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Ressources naturelles
Ministère

Objectifs

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, des métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus
Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. RNCan le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances *(ResSources)* et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions reliées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, à la santé et à la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conservation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le Ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en œuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le Ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la S-T et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le Ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Le Parlement a précédemment autorisé un prélèvement total de $8,000,000 au titre du fonds renouvelable de Géomatique Canada. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	8,310
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – encaissement net fourni	1,136
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	9,446

Avantages économiques et sociaux
À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le Ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétitivité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des mines). Le Ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le Ministère facilite pour le secteur privé des ressources naturelles l'accès aux marchés internationaux des produits, des pratiques de gestion et des services. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le Ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le Ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir des idées et des points de vue sur la mise en œuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le Ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Le fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a précédemment autorisé un prélèvement total de $8,000,000 au titre du fonds renouvelable de Géomatique Canada. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux
RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en œuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère : i) définit une Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le Ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, ou en fait avancer l'utilisation, et met en œuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les édifices, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le Ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minerai. Le Ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère met au point et en œuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des stratégies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Le fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a précédemment autorisé un prélèvement total de $8,000,000 au titre du fonds renouvelable de Géomatique Canada. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Sûreté et sécurité des Canadiens
RNCan joue un rôle de premier plan dans la fourniture d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. L'expertise scientifique de RNCan fournit les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le Ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le Ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le Ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques. De concert avec Justice Canada, RNCan œuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au Ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada Limitée, la Commission de contrôle de l'énergie atomique et les Offices des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Le fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a précédemment autorisé un prélèvement total de $8,000,000 au titre du fonds renouvelable de Géomatique Canada. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Saine gestion ministérielle
Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du Ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	147,957	7,704	12,996	11,355	**157,302**	152,462
Avantages économiques et sociaux	132,800	7,628	77,833	15,817	**202,444**	175,632
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	170,174	6,208	30,616	9,388	**197,610**	196,573
Sûreté et sécurité des Canadiens	35,475	2,663	4,280	4,791	**37,627**	34,506
Saine gestion ministérielle	43,370	477	100	100	**43,847**	39,751
	529,776	**24,680**	**125,825**	**41,451**	**638,830**	598,924

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Diffusion de l'information et établissement d'un concensus		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**140,066**	146,066
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	**25,000**	25,000
Avantages économiques et sociaux		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**249,030**	208,030
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**26,718**	59,718
Sûreté et sécurité des Canadiens		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**37,542**	39,542
Saine gestion ministérielle		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**100,000**	50,000
Total des subventions	**578,356**	528,356
Contributions		
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**252,967**	269,967
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	**560,000**	560,000
Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnections	**4,000,000**	3,000,000
Programme de sondage des fonds marins	**227,700**	227,700
Association forestière du Canada	**40,000**	40,000
Programme des forêts modèles	**7,750,000**	8,350,000
Avantages économiques et sociaux		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**1,010,251**	1,006,251
Programme de sondage des fonds marins	**121,500**	121,500
Centre de recherches sur la technologie pétrolière	**1,200,000**	1,200,000
Stratégie emploi jeunesse	**558,400**	558,400
Contribution à l'appui du Réacteur thermonucléaire expérimental	**1,000,000**	1,000,000
Assistance pour les intérêts d'Hibernia	**49,330,000**	13,030,000
Institut canadien de recherches en génie forestier	**1,675,400**	1,675,400
Contribution à Forintek Canada Corporation	**3,053,200**	3,053,200
Contributions au programme à valeur ajoutée de Forintek Canada Corporation	**1,000,000**	1,000,000

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contribution au programme forestier des Premières nations	**1,000,000**	3,140,000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	**1,000,000**	1,000,000
Programme d'assistance pour la tempête de verglas	**5,000,000**	8,600,000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	**1,536,000**	2,036,000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	**2,300,000**	3,000,000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	**6,200,000**	6,000,000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	**1,200,000**	1,200,000
(L) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	**400,000**	.....
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux		
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	**679,000**	679,000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	**110,295**	110,295
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**87,643**	166,643
Contributions à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	**4,700,000**	13,231,000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	**3,640,000**	3,940,000
*Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	**3,898,000**	4,166,000
Contribution à l'appui de la Fédération des municipalités canadiennes	**540,000**	540,000
Programme de sondage des fonds marins	**34,200**	34,200
Fonds d'action sur le changement climatique	**16,000,000**	22,620,000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric company	**500,000**	.....
**Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	**400,000**	400,000

* Mentionné auparavant sous le secteur d'activité, Avantages économiques et sociaux.

**Mentionné auparavant sous le secteur d'activité, Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Sûreté et sécurité des Canadiens		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	**49,099**	51,099
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	**100,233**	100,233
Programme de sondage des fonds marins	**66,600**	66,600
(L) Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	**2,462,000**	2,172,000
(L) Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	**1,565,000**	1,325,000
Total des contributions	**125,247,488**	109,670,488
Postes non requis		
Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	.....	2,800,000
Total des postes non requis	.....	2,800,000
Total	**125,825,844**	112,998,844

Ressources naturelles
Énergie atomique du Canada limitée

Objectifs

Promouvoir l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Description du financement par voie de crédits

Recherche et développement en matière nucléaire
Assurer le fonctionnement des laboratoires nucléaires de Chalk River et de Whiteshell afin d'avoir une base technologique pluridisciplinaire pour le programme d'énergie nucléaire canadien. Les Laboratoires de Whiteshell sont dans une période de transition qui mènera ultérieurement à leur fermeture et à leur déclassement.

Entreprendre des travaux de recherche appliquée et de développement portant sur les réacteurs nucléaires actuels et futurs, les cycles et systèmes de combustible, la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs et les systèmes de garantie nucléaire, afin :

i) d'assurer au Canada un approvisionnement en énergie sûr et fiable à long terme;
ii) d'accroître l'application de l'énergie nucléaire pour surmonter les pénuries d'énergie futures;
iii) de renforcer l'option CANDU en améliorant le rendement, l'intégrité et la sûreté des réacteurs;
iv) de démontrer que les déchets radioactifs et leurs sous-produits peuvent être gérés en toute sécurité.

Entreprendre des recherches de soutien dans des domaines tels que les propriétés des matériaux, la chimie dont celle qui est essentielle à la mise au point du combustible et à la gestion des déchets radioactifs, et les effets des rayonnements sur les êtres humains.

Les programmes précités nécessitent d'importantes installations telles que des réacteurs, des boucles d'essais, des accélérateurs, des cellules chaudes, des usines de traitement de déchets ainsi que des services de soutien, notamment des services financiers et administratifs, et des services d'ingénierie et d'entretien.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Recherche et développement en matière nucléaire		
Dépenses de fonctionnement	**194,604**	176,500
Moins :		
Contributions externes	**36,000**	23,900
Contributions des activités commerciales	**37,000**	47,800
Total des besoins budgétaires	**121,604**	104,800

Nota : Les besoins budgétaires pour 2001–2002 comportent une affectation de 17 millions de dollars pour des projets fédéraux de remise à neuf qui visent principalement à améliorer des infrastructures afin de les rendre conformes à la réglementation et de permettre la gestion sûre et à long terme des matières ou des déchets nucléaires.

La Société mène également des activités commerciales autofinancées dans les domaines suivants : l'ingénierie et la conception de centrales nucléaires, la gestion de projets, les services de soutien et les investissements dans le domaine du nucléaire.

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Objectifs

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

Description des secteurs d'activité

Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale
La CCSN réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires telles que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des substances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

Non-prolifération et garanties
La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en œuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	44,097	42	**44,139**	44,799
Non-prolifération et garanties	4,352	600	**4,952**	4,984
	48,449	**642**	**49,091**	49,783

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	**20,000**	20,000
Total des subventions	**20,000**	20,000
Contributions		
Non-prolifération et garanties		
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	**600,000**	600,000
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale		
Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories	**22,000**	22,000
Total des contributions	**622,000**	622,000
Total	**642,000**	642,000

Objectifs

Relever et réorganiser l'industrie houillère de l'île du Cap-Breton afin de la rendre économiquement viable.

Description du financement par voie de crédits

Rationalisation de l'industrie houillère
Les paiements serviront aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital nécessaires pour l'exploitation des mines de charbon et des voies ferrées qui les desservent.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Rationalisation de l'industrie houillère		
Total des revenus tirés de l'exploitation minière	**73,066**	80,017
Moins :		
Total des dépenses pour l'exploitation minière	**99,438**	159,772
Contributions provenant des opérations minières	**(26,372)**	(79,755)
Moins :		
Dépenses en capital de l'industrie houillère	**4,638**	6,220
Total des besoins budgétaires	**31,010**	85,975

Ressources naturelles
Office national de l'énergie

Objectifs

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description des secteurs d'activité

Conseil et réglementation en matière d'énergie
Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Conseil et réglementation en matière d'énergie	29,877	**29,877**	29,240
	29,877	**29,877**	29,240

21 Santé

Ministère 21–3
Instituts de recherche en santé du Canada 21–7
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 21–8
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 21–10

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Santé		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**1,268,024**	1,148,851
5	Subventions et contributions	**954,627**	864,401
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**79,121**	66,643
	Total du Ministère	**2,301,824**	2,079,947
	Instituts de recherche en santé du Canada		
10	Dépenses de fonctionnement	**19,748**	12,759
15	Subventions	**408,885**	294,675
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,888**	1,199
	Total de l'organisme	**430,521**	308,633
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
20	Dépenses du Programme	**2,485**	1,665
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**385**	264
	Total de l'organisme	**2,870**	1,929
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
25	Dépenses du Programme	**3,617**	3,250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**468**	461
	Total de l'organisme	**4,085**	3,711

Santé
Ministère

Objectifs

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Politique en matière de soins de santé
Ce secteur d'activité alimente l'élaboration des politiques, l'analyse et les communications relatives au leadership dans tous les domaines du système de santé du Canada; il met nettement l'accent sur le fait d'assurer la viabilité et l'accessibilité de l'assurance-maladie et sur les efforts déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes, pour renforcer, moderniser et soutenir le système de santé canadien.

Promotion et protection de la santé
Ce secteur d'activité voit à la mise au point d'une approche globale cohérente, stable et horizontale à l'égard de ses activités de gestion des risques et des avantages pour la santé des Canadiens et des Canadiennes. Il obtient les résultats recherchés par l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la prévention des affections, des maladies et des blessures et la promotion de la santé. Ce secteur d'activité appuie des mesures pour promouvoir la santé en traitant les déterminants qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé durant tout le cycle de la vie humaine. La réalisation de l'approche de la santé de la population, et ses activités de prévention et de promotion, attestent de l'importance de la santé pendant tout le cycle de la vie humaine, lequel se déroule dans un cadre de travail fondé sur les trois stades de la vie, à savoir l'enfance et la jeunesse, le début de la vie adulte et la force de l'âge, puis le troisième âge, sans oublier la reconnaissance particulière de l'investissement fait dans la tendre enfance comme moyen de jouir d'une meilleure santé sa vie durant.
Ce secteur d'activité fait aussi la promotion d'environnements de travail et de loisirs sains et sécuritaires en favorisant l'anticipation, la prévention et la responsabilisation à l'égard des risques pour la santé posés par des aliments, l'eau, les dangers relatifs au travail et à l'environnement, les maladies, les produits chimiques et de consommation, l'alcool et les substances réglementées, le tabac, les produits de la lutte antiparasitaire et les désastres en temps de paix. On y veille à ce que les médicaments, les instruments médicaux et d'autres produits thérapeutiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes soient sécuritaires, efficaces et de grande qualité.

Santé des Premières nations et des Inuits
Ce secteur d'activité exécute son mandat :

- par l'exécution de programmes communautaires de promotion de la santé et de prévention, au sein de la réserve même et des collectivités inuites;
- par la prestation de services de santé non assurés aux populations des Premières nations et inuites, quel que soit leur lieu de résidence au Canada;
- par des soins de première ligne et des services d'urgence dispensés au sein des réserves dans les régions éloignées et isolées où il n'existe pas de services provinciaux.

Santé Canada appuie également la transition vers le contrôle et la gestion de ces services de santé en fonction de rapports renouvelés avec les Premières nations et les Inuits et d'un rôle fédéral repensé. Santé Canada participe à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière autochtone.

Gestion de l'information et du savoir
La responsabilité de ce secteur d'activité est d'améliorer la base des faits (à la fois l'information et l'analyse) aux fins de la prise de décisions et de la responsabilisation à l'égard du public, d'actualiser le cadre de travail et les politiques stratégiques à long terme qui servent à établir, à orienter et à réorienter la participation du gouvernement fédéral à l'égard de la politique en matière de recherche en santé, de favoriser l'utilisation créatrice des technologies actuelles de l'information et des communications (notamment l'autoroute de l'information) dans le secteur de la santé, et, en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur privé et les partenaires internationaux, d'offrir conseils, expertise et aide face à la gestion de l'information et des technologies de l'information, à la planification et aux activités.

Gestion et administration ministérielles
La responsabilité de ce secteur d'activité est d'assurer les services administratifs au Ministère.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politique en matière de soins de santé	68,771	.....	24,019	.....	**92,790**	131,797
Promotion et protection de la santé	459,961	.....	238,048	39,748	**658,261**	511,116
Santé des Premières nations et des Inuits	657,767	.....	625,607	9,083	**1,274,291**	1,224,849
Gestion de l'information et du savoir	119,308	.....	52,830	.....	**172,138**	102,285
Gestion et administration ministérielles	87,020	3,883	14,123	682	**104,344**	109,900
	1,392,827	**3,883**	**954,627**	**49,513**	**2,301,824**	2,079,947

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 2001-2002.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Politique en matière de soins de santé		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	**860,000**	860,000
Promotion et protection de la santé		
Organisation mondiale de la santé	**100,000**	100,000
Commission internationale de protection contre les radiations	**5,000**	5,000
Subvention à la Société canadienne du sang : coûts de transition	**5,000,000**	5,000,000
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	**12,330,000**	11,640,000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	**3,000,000**	3,000,000
Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	**8,010,000**	8,010,000
Total des subventions	**29,305,000**	28,615,000

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Politique en matière de soins de santé		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	**21,769,000**	59,489,000
Programme de contributions pour la santé des femmes	**1,390,000**	2,210,000
Promotion et protection de la santé		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	**93,000**	87,000
Contribution à l'Initiative de recherches sur les substances toxiques	**5,250,000**	6,750,000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	**1,845,000**	1,852,000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	**66,178,000**	31,309,000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	**14,500,000**	14,500,000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	**82,088,000**	65,726,000
Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	**20,604,000**	20,954,000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	**19,045,000**	19,045,000
Santé des Premières nations et des Inuits		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	**291,493,000**	247,013,000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	**161,349,000**	160,547,000
Contributions pour le soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits	**24,000,000**	24,000,000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	**83,761,000**	83,761,000
Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone / Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	**7,500,000**	.....

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	**29,037,000**	16,417,000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	**2,992,000**	2,992,000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	**583,000**	907,000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	**979,000**	979,000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	**1,413,000**	1,413,000
Contribution pour le programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	**22,500,000**	24,300,000
Gestion de l'information et du savoir		
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	**2,230,000**	832,000
Programme de partenariat pour l'infostructure canadienne de la santé	**38,000,000**	.....
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	**2,000,000**	.....
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	**2,600,000**	.....
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé pour les Premières nations et les Inuits	**8,000,000**	.....
Gestion et administration ministérielles		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	**3,278,000**	4,079,000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	**10,845,000**	15,417,000
Total des contributions	**925,322,000**	804,579,000
Postes non requis		
Subvention à la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé, afin d'aider à l'établissement et à la gestion du Fonds de recherche sur les services de santé	.....	11,000,000
Contributions aux provinces, aux territoires et aux associations et organismes reconnus à l'échelle nationale pour l'élaboration de systèmes d'information en matière de santé	.....	398,000
Programme de soutien à l'autoroute de l'information	.....	7,000,000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	.....	12,809,000
Total des postes non requis	.....	31,207,000
Total	**954,627,000**	864,401,000

Objectifs

Exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Description des secteurs d'activité

Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des IRSC
Les IRSC ont pour mandat la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. Pour réaliser leur objectif, les IRSC établissent des instituts, des mécanismes de financement et d'autres structures. La clé de leur succès sera d'appuyer un mélange de recherches menées à l'initiative des chercheurs et de projets de recherche stratégiques. Les projets de recherche stratégiques seront dirigés par les instituts et par le conseil d'administration. Les instituts seront constitués de façon à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des décideurs gouvernementaux, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration de plans stratégiques pour appuyer la recherche en santé, et faciliter la transformation des résultats de la recherche en bénéfices pour les Canadiens.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des IRSC	21,636	408,885	**430,521**	308,633
	21,636	**408,885**	**430,521**	308,633

Nota : Les chiffres du Budget principal des dépenses de 2000-2001 correspondent aux fonds alloués au Conseil de recherches médicales.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des IRSC		
Subventions pour les projets de recherche et le soutien au personnel	**394,885,000**	294,675,000
Subventions aux instituts	**14,000,000**	.....
Total	**408,885,000**	294,675,000

Santé
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectifs

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Conformité des fiches signalétiques
En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabrication du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

Services à la clientèle
Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéros d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les Services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

Règlement des différends
Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Conformité des fiches signalétiques	1,930	**1,930**	1,261
Services à la clientèle	572	**572**	380
Règlement des différends	368	**368**	288
	2,870	**2,870**	1,929

Santé
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectifs

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des secteurs d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) recueille des renseignements sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4,085	**4,085**	3,711
	4,085	**4,085**	3,711

22 Solliciteur général

Ministère 22–3
Service canadien du renseignement de sécurité 22–5
Service correctionnel 22–6
Commission nationale des libérations conditionnelles 22–9
Bureau de l'enquêteur correctionnel 22–11
Gendarmerie royale du Canada 22–12
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 22–14
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 22–15

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Solliciteur général		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**22,343**	19,636
5	Subventions et contributions	**61,758**	60,558
(L)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**2,788**	2,501
	Total du Ministère	**86,941**	82,747
	Service canadien du renseignement de sécurité		
10	Dépenses du Programme	**192,332**	170,361
	Total de l'organisme	**192,332**	170,361
	Service correctionnel		
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	**1,092,378**	1,041,114
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	**148,100**	152,200
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	**201**	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**132,041**	127,400
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	**(594)**	(480)
	Total de l'organisme	**1,372,126**	1,320,435
	Commission nationale des libérations conditionnelles		
25	Dépenses du Programme	**24,105**	21,840
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,796**	3,434
	Total de l'organisme	**27,901**	25,274
	Bureau de l'enquêteur correctionnel		
30	Dépenses du Programme	**1,749**	1,568
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**223**	195
	Total de l'organisme	**1,972**	1,763
	Gendarmerie royale du Canada		
35	Dépenses de fonctionnement	**1,053,168**	1,012,560
40	Dépenses en capital	**181,043**	150,740
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	**237,113**	245,236
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**32,472**	23,370
	Total de l'organisme	**1,503,796**	1,431,906
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
45	Dépenses du Programme	**758**	750
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**62**	61
	Total de l'organisme	**820**	811
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
50	Dépenses du Programme	**3,463**	3,758
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**367**	361
	Total de l'organisme	**3,830**	4,119

Solliciteur général
Ministère

Objectifs

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques
Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions :

a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement,
b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et
c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations
La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général, SCRS
Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et Services ministériels
Ce secteur d'activité comprend la Division des services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des services ministériels et la Division des services juridiques.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	11,009	3,458	**14,467**	11,205
Programme de services de police des Premières nations	3,364	58,300	**61,664**	60,909
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	915	.....	**915**	896
Services exécutifs et Services ministériels	9,895	.....	**9,895**	9,737
	25,183	**61,758**	**86,941**	82,747

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques		
Société John Howard	**509,795**	509,795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	**451,807**	451,807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	**834,542**	834,542
Total des subventions	**1,796,144**	1,796,144
Contributions		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	**1,662,056**	1,162,056
Programme de services de police des Premières nations		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	**58,300,000**	57,600,000
Total des contributions	**59,962,056**	58,762,056
Total	**61,758,200**	60,558,200

Solliciteur général
Service canadien du renseignement de sécurité

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité
Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Service canadien du renseignement de sécurité	192,332	**192,332**	170,361
	192,332	**192,332**	170,361

Solliciteur général
Service correctionnel

Objectifs

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge
Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde
Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les délinquants.

Réinsertion sociale
Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes de perfectionnement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de $45,000,000 au titre du fonds renouvelable CORCAN. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	4,333
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	594
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2002	4 927

Gestion générale
Prestation de services de gestion générale pour faire en sorte que les ressources allouées soient utilisées de manière efficace, ainsi que pour appuyer la prise de décision et améliorer la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prise en charge	169,925	600	182	.....	**170,707**	150,756
Garde	485,713	133,000	.....	.....	**618,713**	621,949
*Réinsertion sociale	500,063	17,400	2,051	87,425	**432,089**	419,464
Gestion générale	150,316	.....	301	.....	**150,617**	128,266
	1,306,017	**151,000**	**2,534**	**87,425**	**1,372,126**	1,320,435

*CORCAN, une activité financée au moyen d'un fonds renouvelable, est inclus dans ce secteur d'activité. La partie de ce secteur d'activité reliée à CORCAN renvoie aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflète pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Bénéfice de fonctionnement prévu	613
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	2 737
Changements dans le fonds de roulement – besoins nets de trésorerie	368
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Changements dans le fonds de roulement	.....
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	3 124
Total des prévisions (excédent)	594

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable CORCAN, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Prise en charge		
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	**122,000**	.....
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	**60,000**	60,000
Réinsertion sociale		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	**200,000**	.....
Gestion générale		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	**100,000**	100,000
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	**201,000**	201,000
Total des subventions	**683,000**	361,000
Contributions		
Réinsertion sociale		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	**716,000**	716,000
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services corrrectionnels	**1,135,000**	.....
Total des contributions	**1,851,000**	716,000
Total	**2,534,000**	1,077,000

Solliciteur général
Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectifs

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition
Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition; coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants; communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation
Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale
Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Mise en liberté sous condition	22,228	35	**22,263**	19,756
Clémence et réhabilitation	1,519	.....	**1,519**	1,501
Gestion générale	4,119	.....	**4,119**	4,017
	27,866	**35**	**27,901**	25,274

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Mise en liberté sous condition		
Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	**35,000**	35,000
Total	**35,000**	35,000

Solliciteur général
Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectifs

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description des secteurs d'activité

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,972	**1,972**	1,763
	1,972	**1,972**	1,763

Solliciteur général
Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale
L'objectif des Services de police fédérale est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes, ainsi qu'aux citoyens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention. Ils assurent la protection des citoyens, de l'environnement, du commerce, des recettes du gouvernement ainsi que la sécurité nationale.

Services de police contractuelle
L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les administrations municipales et autochtones.

Services nationaux de police
Les Services nationaux de police visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières. Ces services sont utilisés par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, dont l'Interpol. Ces services sont également utilisés par les secteurs d'activité de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et, dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté policière comprennent les laboratoires judiciaires (analyse de l'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services de maintien de la paix
Les Services de maintien de la paix ont pour objectif de gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Services de police de protection
Les Services de police de protection visent à assurer la protection des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que leurs résidences officielles, de même que la protection des personnes jouissant d'une protection internationale, en offrant un service opportun par des membres possédant toute la compétence et la formation nécessaires et en s'appuyant sur une technologie de pointe.

Structure organisationnelle
La Structure organisationnelle a pour objectif d'appuyer la gestion interne de l'organisation.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de police fédérale	446,722	27,209	.....	.....	**473,931**	596,211
Services de police contractuelle	1,204,411	64,936	.....	903,675	**365,672**	340,824
Services nationaux de police	264,409	77,364	386	12,561	**329,598**	267,240
Services de maintien de la paix	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Services de police de protection	106,347	527	.....	.....	**106,874**	.....
Structure organisationnelle	176,610	11,007	40,104	.....	**227,721**	227,631
	2,198,499	**181,043**	**40,490**	**916,236**	**1,503,796**	1,431,906

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Structure organisationnelle		
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	**1,900**	1,900
Association internationale des chefs de police	**1,900**	1,900
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	**1,000,000**	1,000,000
(L) Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (L.R., 1985 ch. R-10)	**28,000,000**	27,000,000
(L) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	**11,000,000**	12,000,000
(L) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	**100,000**	100,000
Total des subventions	**40,103,800**	40,103,800
Contributions		
Services nationaux de police		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	**386,080**	386,080
Total des contributions	**386,080**	386,080
Total	**40,489,880**	40,489,880

Solliciteur général
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Examen des cas
Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Examen des cas	820	**820**	811
	820	**820**	811

Solliciteur général
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description des secteurs d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public
La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'année et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Recevoir et réviser les plaintes du public	3,830	**3,830**	4,119
	3,830	**3,830**	4,119

23 Transports

Ministère 23–3
Office des transports du Canada 23–10
Tribunal de l'aviation civile 23–11

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Transports		
	Ministère		
1	Dépenses de fonctionnement	**131,005**	145,963
5	Dépenses en capital	**97,449**	81,395
10	Subventions et contributions	**203,528**	284,668
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	**116,237**	38,641
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	**36,347**	48,378
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	**247,739**	170,304
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Le pont Victoria, Montréal – Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont	**4,000**	11,315
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**48,471**	48,401
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	**1,577**	1,631
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	**48,400**	47,600
	Total du Ministère	**934,805**	878,348
	Office des transports du Canada		
30	Dépenses du Programme	**21,236**	18,719
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**3,035**	2,723
	Total de l'organisme	**24,271**	21,442
	Tribunal de l'aviation civile		
35	Dépenses du Programme	**891**	885
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**101**	100
	Total de l'organisme	**992**	985

Transports
Ministère

Objectifs

Assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire par :
- des normes et un cadre de réglementation détaillés et progressifs;
- des programmes de certification, de surveillance, de respect et d'inspection efficaces.

Contribuer à la prospérité du Canada par :
- des politiques à jour;
- l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs;
- le financement sélectif des éléments clés du réseau.

Protéger l'environnement physique par :
- l'évaluation des répercussions des décisions de politique et de la réglementation sur l'environnement;
- la promotion et le respect des normes environnementales.

Travailler avec nos partenaires et clients par :
- une consultation efficace sur des initiatives de transport;
- la mise en œuvre et la gestion d'entreprises communes.

Renforcer nos services en :
- comprenant les besoins de nos clients;
- fournissant une prise de décisions la plus rapprochée possible des clients.

Fournir un milieu de travail stimulant et favorable en :
- traitant les gens avec confiance et respect;
- élaborant et en mettant en œuvre des stratégies efficaces de ressources humaines;
- fournissant un système de mérite et de reconnaissance conforme à nos valeurs.

Description des secteurs d'activité

Politiques
Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions
Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté
Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du Ministère
Le secteur d'activité, Administration du Ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques	312,722	450	58,783	50	**371,905**	306,550
Programmes et cessions	194,234	71,321	184,622	257,746	**192,431**	218,379
Sécurité et sûreté	303,814	12,465	12,523	51,378	**277,424**	273,299
Administration du Ministère	80,876	13,213	.....	1,044	**93,045**	80,120
	891,646	**97,449**	**255,928**	**310,218**	**934,805**	878,348

Nota : Le secteur d'activité, Politiques, comprend des paiements aux sociétés d'État suivantes : Marine Atlantique S.C.C. ($36, 347, crédit 20) et VIA Rail Canada Inc. ($247,739, crédit 25). Le secteur d'activité, Programmes et cessions, comprend des paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. ($116,237, crédit 15). Les pages suivant le tableau des paiements de transfert contiennent de plus amples renseignements sur les activités de ces sociétés d'État.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Politiques		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	**22,887,192**	22,040,300
Total des subventions	**22,887,192**	22,040,300
Contributions		
Politiques		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Algoma Central Railway Inc.	**2,100,000**	2,100,000
Commission de transport Ontario Northland	**726,885**	2,706,000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	**7,898,000**	7,763,000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	**20,100,200**	20,963,000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	**1,192,000**	1,230,000
Association du transport du Canada	**188,000**	188,000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	**600,000**	600,000
Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd. :		
Service entre Saint John et Digby	**1,590,275**	3,072,345
Systèmes de transport intelligents – Plan de déploiement et d'intégration	**1,500,000**	.....

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
Programmes et cessions		
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	**1,740,936**	1,810,900
Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéroports aux termes de la Politique nationale des aéroports	**500,000**	500,000
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	**35,000,000**	35,000,000
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)	**758,200**	749,200
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	**20,000,000**	43,150,000
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	**5,000,000**	5,000,000
Terre-Neuve – Routes régionales	**11,329,225**	20,000,000
Accord sur l'autoroute transcanadienne – Terre-Neuve	**34,000,000**	34,000,000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, *Loi des subsides n° 5 de 1963*, L.C. 1963, ch. 42)	**4,000,000**	11,315,000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	**48,400,000**	47,600,000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	**227,000**	220,000
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	**2,060,600**	.....
Contribution à la Airport Development Corporation de Sault Ste. Marie au titre des coûts de réfection de la piste 11-29 à l'aéroport de Sault Ste. Marie	**1,260,000**	.....
Contribution à la Airport Community Development Corporation de Sudbury au titre des coûts d'amélioration/expansion de la gare aérienne de Sudbury	**1,170,000**	.....
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Val d'Or au titre des coûts de démolition du hangar Q-92 à l'aéroport de Val d'Or	**165,000**	.....
Fonds de cession des ports	**18,622,163**	64,039,609
Fonds de transport durable	**389,125**	715,000
Sécurité et sûreté		
Code national de sécurité - mise à niveau des systèmes	**4,443,000**	1,750,000
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	**7,495,000**	7,495,000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du Programme Opération Gareautrain	**200,000**	200,000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	**384,700**	384,700
Total des contributions	**233,040,309**	312,551,754

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Postes non requis		
Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à l'égard du Programme de supervision de la sécurité	.....	100,000
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA : Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	.....	2,000,000
Aide de transition suite à l'élimination des subventions au transport des marchandises dans la région de l'Atlantique : Terre-Neuve	.....	1,100,946
Contribution à la ville de Smithers au titre des coûts de remise en état de la piste 15/33 à l'aéroport de Smithers	.....	1,350,000
Contribution à la ville de North Bay au titre des coûts associés à l'agrandissement ou au remplacement de l'aérogare de North Bay	.....	4,140,000
Accorder une aide financière à la Hudson Bay Port Company, en vue du transfert du Port de Churchill	.....	300,000
Total des postes non requis	.....	8,990,946
Total	**255,927,501**	343,583,000

Transports
Ministère
Renseignements additionnels – Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Objectifs

Fournir au public des voies sûres et efficaces sur plusieurs ponts et tunnels à Montréal (Québec).

Description des secteurs d'activité

Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.
La Société administre, contrôle, exploite et entretient le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain qui inclut une partie de l'autoroute Bonaventure, l'estacade du pont Champlain, le pont Mercier et le tunnel Melocheville, à Montréal (Québec). Aucun péage n'est imposé sur le pont Jacques-Cartier depuis 1962 et sur le pont Champlain, depuis le mois de mai 1990.

Les paiements budgétaires sont requis pour couvrir l'excédent des décaissements sur les recettes de la Société provenant de l'exploitation des ponts, des chaussées et de la section de l'autoroute relevant de sa compétence.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	**116,237**	38,641
Total des besoins budgétaires	**116,237**	38,641

Renseignements additionnels – Marine Atlantique S.C.C.

Objectifs

Exploiter des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

Description des secteurs d'activité

Marine Atlantique S.C.C.
Assurer une aide financière à Marine Atlantique S.C.C. à partir des coûts budgétés moins les recettes des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte de l'Union et la Confédération. La société d'État assure les services suivants :

a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques);
b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentia).

De plus, la société mène d'autres activités liées aux transports.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Marine Atlantique S.C.C.	**36,347**	48,378
Total des besoins budgétaires	**36,347**	48,378

Transports
Ministère
Renseignements additionnels – VIA Rail Canada Inc.

Objectifs

Gérer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs de façon à en améliorer l'efficience, l'efficacité et la rentabilité.

Description des secteurs d'activité

VIA Rail Canada Inc.
VIA Rail est responsable de la gestion de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu de l'entente conclue avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les recettes. VIA Rail à son tour gère et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien.

VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
VIA Rail Canada Inc.	**247,739**	170,304
Total des besoins budgétaires	**247,739**	170,304

Transports
Office des transports du Canada

Objectifs

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description des secteurs d'activité

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). L'Office établit annuellement les montants respectifs de revenu admissible maximal du CN et du CP pour le transport du grain de l'Ouest et détermine s'ils ont ou non dépassé ce plafond. Aux termes de la Loi, il procède également à l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un programme de traitement des plaintes relatives au transport aérien et d'un programme de délivrance de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes ayant une déficience.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Office des transports du Canada	24,267	4	**24,271**	21,442
	24,267	**4**	**24,271**	21,442

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Contributions		
Office des transports du Canada		
Paiements au Groupe de recherche sur les transports au Canada	**4,000**	4,000
Total	**4,000**	4,000

Transports
Tribunal de l'aviation civile

Objectifs

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des secteurs d'activité

Révisions et appels
Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Révisions et appels	992	**992**	985
	992	**992**	985

24 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 24–3
Bureau d'information du Canada 24–12
Société canadienne d'hypothèques et de logement 24–14
Société canadienne des postes 24–15

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002	Budget principal des dépenses 2000–2001
	Travaux publics et Services gouvernementaux		
	Ministère		
	Programme des services gouvernementaux		
1	Dépenses de fonctionnement	**1,650,205**	1,645,045
5	Dépenses en capital	**281,131**	303,792
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	**52**	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**60,771**	59,266
(L)	Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	.....	.....
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	.....	.....
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	**(19,247)**	(18,884)
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	**563**	563
(L)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	.....	.....
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	**(1,100)**	(1,100)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	.....	3,394
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense	.....	.....
	Total du Programme	***1,972,375***	*1,992,128*
	Programme des sociétés d'État		
10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	**4,000**	3,000
	Total du Programme	***4,000***	*3,000*
	Total du Ministère	**1,976,375**	1,995,128
	Bureau d'information du Canada		
15	Dépenses du Programme	**48,665**	19,558
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1,840**	1,090
	Total de l'organisme	**50,505**	20,648
	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
20	Dépenses de fonctionnement	**1,909,387**	1,893,524
	Non-budgétaire		
(L)	Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	**(243,400)**	(224,400)
	Total de l'organisme	**1,665,987**	1,669,124
	Société canadienne des postes		
25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	**247,210**	257,210
	Total de l'organisme	**247,210**	257,210

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère
Programme des services gouvernementaux

Objectifs

Notre but est d'optimiser les recettes fiscales dans la prestation des services communs et des services centraux dispensés aux ministères, organismes et autres clients, en accordant toute l'importance voulue aux valeurs que représentent pour le gouvernement la prudence, la probité et la transparence. En mettant l'accent sur ce que le Ministère fait de mieux, à savoir fournir au gouvernement des services communs et centraux rentables, TPSGC aide les ministères à se concentrer sur ce qu'ils font de mieux.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers
Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardiens la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI fournissent un milieu de travail productif à quelque 160,000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un ensemble de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés financé par un crédit annuel net d'environ 1,3 milliard de dollars. Cet ensemble de locaux comprend entre autres des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des services immobiliers. Les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Service des approvisionnements
Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et les industries; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, le don, la location, le prêt et la destruction.

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère
Programme des services gouvernementaux

Receveur général
Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers facultatifs connexes.

Rémunération de la fonction publique
Le secteur de la Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment d'élaborer et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP). Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
Les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) jouent le rôle de mandataire pour l'infrastructure fédérée de gestion de l'information-technologie de l'information (GI-TI) du gouvernement du Canada, qui constitue un circuit de prestation sûr pour le commerce électronique et la prestation des services électroniques dans l'ensemble du gouvernement. Ils offrent aussi des services de GI-TI optionnels dans la réalisation des programmes des ministères fédéraux dont ceux de TPSGC. Les SGTI exercent leur leadership pour appuyer les initiatives pangouvernementales visant à résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple la mise en place d'un circuit de communication électronique sûr, la gestion des risques liés à la GI-TI et le renouvellement de la communauté de GI-TI. Ils offrent leurs services dans le cadre d'accords de partenariat avec le secteur privé et des institutions du secteur public.

Voici la nature des services offerts par les SGTI :

- Services stratégiques, axés sur l'élaboration de stratégies pour le portefeuille du gouvernement et de partenariats technologiques clés, sur le renouvellement de la communauté de GI-TI à l'aide de l'Institut et sur le partage des logiciels au sein du gouvernement fédéral et entre paliers de gouvernement à l'aide du Service d'échange de logiciels;
- Services sûrs de commerce électronique et de technologies nouvelles, axés sur la prestation des services de commerce électronique et sur le déploiement de l'infrastructure fédérée, qui constituent un circuit électronique sûr de prestation pour le gouvernement;
- Services de gestion des applications, axés sur la productivité, la qualité et l'amélioration des applications de soutien communes et de la gestion de l'information;
- Services de réseau et d'informatique, axés sur la responsabilisation et l'optimisation de bout en bout des services de réseau et d'informatique pour la GI-TI;
- Services de télécommunications, axés sur le courtage des services de télécommunications auprès du secteur privé afin de répondre aux besoins des ministères de petite taille et de taille moyenne;
- Services de gestion, axés sur la modernisation des pratiques de gestion et d'administration afin d'accroître l'efficience des SGTI.

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère
Programme des services gouvernementaux

Conseils et Vérification Canada
Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à offrir un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Il met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. L'organisme porte également une grande attention aux aspects qui intéressent particulièrement le gouvernement fédéral et évolue en fonction des besoins des gestionnaires de la fonction publique et des priorités gouvernementales. Voici quelques exemples des services qu'offre Conseils et Vérification Canada : gestion et examen des programmes, élaboration et examen de technologies de l'information, gestion financière et approches liées à la gestion des risques et à la fonction de contrôleur, et une gamme de services de vérification. Plus de la moitié des services de CVC sont assurés par la sous-traitance confiée au secteur privé, tandis que les autres sont fournis par des ressources internes.

Bureau de la traduction
Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et pour fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale. Enfin, ses services apportent une aide essentielle au gouvernement dans la prestation des programmes et services dans les deux langues officielles.

Services de coordination des communications
Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications (SCC) comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, de la surveillance des médias, des services d'acquisition et de communications à valeur ajoutée, et l'administration des droits d'auteur de la Couronne. De plus, les services d'accès public du Secteur comprennent la publication de la *Gazette du Canada*, le Programme des services aux dépositaires, les services d'édition du gouvernement du Canada, Référence Canada, le site Web du Canada (site Internet principal [PSD] du gouvernement canadien) et Publiservice.

Ces services jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de permettre au gouvernement canadien de réaliser ses objectifs en matière de communications. Ils répondent à un besoin de la politique publique ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (services d'approvisionnement, par exemple). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement en matière de communications (Référence Canada, surveillance électronique des médias, harmonisation de l'affichage et du marchandisage aux stands occupés par plusieurs ministères dans le cadre de foires et d'expositions, et le Programme des services aux dépositaires, par exemple).

Soutien opérationnel
Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : une série de services de soutien regroupés sous la Gestion de l'information-Technologie de l'information (GI/TI) – Opérations ministérielles d'une part, et la Gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de Gestion de l'information-Technologie de l'information (GI-TI) – Opérations ministérielles, comprend le soutien de gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de la Gestion ministérielle, comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion de portefeuille, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

Fonds renouvelables

Fonds renouvelable des Services immobiliers

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $450,000,000 sur le Fonds renouvelable des Services immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	350,918
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	350,918

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $5,000,000 sur le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	6,957
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	19,247
Moins : Paiement au Trésor	19,247
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	6,957

Fonds renouvelable des Services optionnels

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $200,000,000 sur le Fonds renouvelable des Services optionnels. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	184,217
Moins : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	563
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	183,654

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $45,000,000 sur le Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	49,738
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	49,738

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $25,100,613 sur le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	22,194
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	1,100
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	23,294

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $75,000,000 sur le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	84,567
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	84,567

Fonds renouvelable de la Production de défense

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de $100,000,000 sur le Fonds renouvelable de la Production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1er avril 2001	100,000
Plus : Budget principal des dépenses de 2001–2002 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2002	100,000

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002					Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire				**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services immobiliers	2,179,880	281,131	291*	1,032,460	**1,428,842**	1,381,818
Service des approvisionnements	208,055	.....	.....	99,870	**108,185**	105,283
Receveur général	119,591	.....	.....	21,217	**98,374**	98,687
Rémunération de la fonction publique	53,564	.....	.....	29,641	**23,923**	44,353
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	137,599	.....	.....	125,178	**12,421**	.....
Conseils et Vérification Canada	92,900	.....	.....	94,000	**(1,100)**	(1,100)
Bureau de la traduction	201,014	.....	.....	158,877	**42,137**	45,683
Services de coordination des communications	90,199	.....	.....	14,642	**75,557**	75,702
Soutien opérationnel	267,221	.....	.....	83,185	**184,036**	241,702
	3,350,023	**281,131**	**291***	**1,659,070**	**1,972,375**	1,992,128

Nota : Le Programme des services gouvernementaux est partiellement financé au moyen de fonds renouvelables, dont le Fonds renouvelable des Services immobiliers, le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, le Fonds renouvelable des Services optionnels, le Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, et le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

*Les subventions versées aux municipalités en vertu d'une autorisation législative, totalisant $412,000,000, seront récupérées par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002			Budget principal des dépenses 2000-2001
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Services immobiliers	753,045	752,613	432	767
Aliénation des biens immobiliers	3,753	23,000	(19,247)	(18,884)
Services optionnels	93,292	91,933	1,359	1,359
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	105,400	105,100	300	.....
Conseils et Vérification Canada	93,400	94,000	(600)	(200)
Bureau de la traduction	160,377	158,877	1,500	3,373
Production de défense	.....	.....	.....	.....
Déficit/(Excédent) de fonctionnement	1,209,267	1,225,523	(16,256)	(13,585)
*Rajustements pour obtenir les besoins nets de trésorerie/(excédent)	(3,528)	.....	(3,528)	(2,442)
Budget principal des dépenses - besoins nets de trésorerie/(excédent)	1,205,739	1,225,523	(19,784)	(16,027)

*Puisque l'excédent ou le déficit de fonctionnement est calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, cet élément ne reflète pas directement les besoins de trésorerie du fonds qui sont inclus dans le Budget des dépenses. Certains éléments qui devraient être pris en considération pour le calcul de l'excédent ou du déficit ne nécessitent pas une dépense directe en argent. Certaines dépenses en argent incluses dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochées de la façon suivante :

Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

(en milliers de dollars)	Services immobiliers	Aliénation des biens immobiliers	Services optionnels	Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Production de défense
Déficit/(Excédent) de fonctionnement prévu	432	(19,247)	1,359	300	(600)	1,500	.....
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit/(excédent) de fonctionnement	(432)	.....	(963)	(500)	400	(1,717)	.....
Total partiel	.....	(19,247)	396	(200)	(1,000)	(217)	.....
Rajustement du fonds de roulement	.....	.....	.....	.....	(200)	(116)	.....
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	.....	.....	167	200	100	333	.....
Total des prévisions - besoins nets de trésorerie/(excédent)	.....	(19,247)	563	.....	(1,100)	.....	.....

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les fonds renouvelables, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Services immobiliers		
(L) Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	**412,000,000**	412,000,000
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	**(412,000,000)**	(412,000,000)
Subvention non financière à la Société Royale du Canada	**79,002**	159,115
Total des subventions	**79,002**	159,115
Contributions		
Services immobiliers		
Association canadienne de normalisation	**12,000**	12,000
Contributions à la Hudson Bay Port Company	**200,000**	1,525,000
Total des contributions	**212,000**	1,537,000
Total	**291,002**	1,696,115

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère
Programme des sociétés d'État

Objectifs

Autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

Description des secteurs d'activité

Queens Quay West Land Corporation
Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2001–2002		Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire	**Total**	
	Fonctionnement		
Queens Quay West Land Corporation			
Dépenses de fonctionnement :			
Paiement au Harbourfront Centre	4,000	**4,000**	3,000
	4,000	**4,000**	3,000

Travaux publics et Services gouvernementaux
Bureau d'information du Canada

Objectifs

Le Bureau d'information du Canada (BIC) a pour mandat d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes. Ainsi, le BIC favorise de meilleures communications de la part du gouvernement du Canada dans son ensemble et il appuie l'engagement du gouvernement envers un Canada fort et uni.

Le BIC travaille de concert avec d'autres ministères et organismes, des organisations non gouvernementales et avec le secteur privé à des initiatives pour informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays et pour leur faire connaître les services que le gouvernement met à leur disposition.

Le BIC croit que mieux le gouvernement du Canada communiquera avec les citoyens, mieux les Canadiens et Canadiennes connaîtront leur gouvernement et leur pays et mieux ils se connaîtront les uns les autres.

Description des secteurs d'activité

Renseigner les Canadiens et Canadiennes
Le BIC conçoit, élabore, met en œuvre, coordonne et finance des activités et des produits de communication et d'information à l'échelle nationale et régionale, des initiatives de relations avec les collectivités et de liaisons extérieures, et des recherches relatives à l'opinion publique et aux communications afin de combler les besoins en information des Canadiens et Canadiennes, particulièrement en ce qui concerne les priorités, programmes et services du gouvernement du Canada.

Le BIC concentre ses efforts sur les communications gouvernementales, c'est-à-dire pour le compte de l'ensemble du gouvernement du Canada. Cette perspective générale complète les activités de communication entreprises par les divers ministères et organismes et donne le contexte voulu à ces activités.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**			Budget principal des dépenses 2000–2001
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Renseigner les Canadiens et Canadiennes	45,605	4,900	**50,505**	20,648
	45,605	**4,900**	**50,505**	20,648

Paiements de transfert

(dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Subventions		
Renseigner les Canadiens et Canadiennes		
Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**2,000,000**	2,000,000
Total des subventions	**2,000,000**	2,000,000
Contributions		
Renseigner les Canadiens et Canadiennes		
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**2,900,000**	2,900,000
Total des contributions	**2,900,000**	2,900,000
Total	**4,900,000**	4,900,000

Travaux publics et Services gouvernementaux
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectifs

Promouvoir l'abordabilité et le choix en matière de logement, assurer l'accès au financement résidentiel ainsi que la concurrence et l'efficience dans ce domaine et protéger l'accès à un financement résidentiel suffisant à un prix modique; planifier, faire des recherches et offrir des services et des renseignements dans les domaines du financement résidentiel, de l'abordabilité et du choix, des milieux de vie et de l'urbanisme; promouvoir et développer l'exportation des produits, des services et du savoir-faire canadiens en matière de recherche dans le domaine du logement; appuyer le développement et l'étude de ce savoir-faire à l'extérieur du Canada et y participer; contribuer au bien-être de l'ensemble du secteur de l'habitation.

Description du financement par voie de crédits

Société canadienne d'hypothèques et de logement
L'activité liée au financement résidentiel comprend l'assurance contre le manquement des emprunteurs à leurs obligations à l'égard de prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que la garantie du principal et des intérêts dus aux détenteurs de titres fondés sur des prêts hypothécaires assurés. Ces activités sont financées par des primes et des droits de garantie.

La Société entreprend des recherches sur le logement et la diffusion d'information, assure des services liés au logement, aménage et vend des terrains lui appartenant ou appartenant au gouvernement fédéral, et travaille contre rémunération en partenariat avec les provinces à des aménagements fonciers.

La SCHL repère les débouchés et offre des renseignements et des conseils d'ordre pratique à l'industrie de l'habitation pour l'exportation du savoir-faire et des produits canadiens.

La SCHL administre les initiatives d'aide au logement pour le gouvernement fédéral, offre des prêts et d'autres investissements pour ces initiatives au moyen d'emprunts sur les marchés financiers et entreprend des recherches sur le logement. L'aide au logement prend la forme de construction de logements, de subventions et de rénovations. Cette aide s'adresse aux Canadiens les plus nécessiteux.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Dépenses budgétaires	**1,909,387**	1,893,524
Dépenses non budgétaires (nettes)	**(243,400)**	(224,400)
Total des besoins	**1,665,987**	1,669,124

Travaux publics et Services gouvernementaux
Société canadienne des postes

Objectifs

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Description du financement par voie de crédits

Paiements concernant les programmes publics
Ces paiements concernent des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement (le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles) et pour soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	**Budget principal des dépenses 2001–2002**	Budget principal des dépenses 2000–2001
Paiements concernant les programmes publics	**247,210**	257,210
Total des besoins budgétaires	**247,210**	257,210

25 Index

Index

A

Académie de droit international de la Haye, 16-5
Accord Canada-Québec sur l'immigration, 7-5
Accord de libre-échange nord-américain, 13-10
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, 1-36
Accord sur le commerce intérieur, 13-10
Accord sur les marchés publics, 13-10
Accord sur les relevés hydrométriques, 12-5
Administration du pipe-line du Nord, 1-36, 1-60, 2-3, 2-21
Affaires étrangères et Commerce international, 2-4, 2-5, 2-6, 2-7, 2-8
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 1-34, 1-60, 2-1, 2-2
Affaires indiennes et du Nord canadien, 3-3
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-36, 1-60, 3-1, 3-2
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-44, 1-64, 12-2, 12-6
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-38, 1-61, 5-3, 5-9, 5-10
Agence canadienne de développement international, 1-35, 1-60, 2-2, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-14, 2-15
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, 2-7
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 1-47, 1-66, 15-3, 15-15, 15-16
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 1-46, 1-66, 15-2, 15-8, 15-9
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 1-59, 1-61, 4-1, 4-2
Agence internationale de l'énergie, 2-6, 20-8
Agence internationale de l'énergie atomique, 2-8, 20-12
Agence Parcs Canada, 1-59, 1-69, 18-4, 18-28, 18-29
Agence pour l'énergie nucléaire, 2-6
Agence spatiale canadienne, 1-46, 1-66, 15-2, 15-10, 15-11
Agriculture et Agroalimentaire, 5-4, 5-5, 5-6, 5-7
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-38, 1-61, 5-1, 5-2
Aide à la réinstallation, Citoyenneté et Immigration, 7-5
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés, 6-4
Aide mutuelle, 10-6
Allocations aux anciens combattants, 6-4
Allocations de guerre pour les civils, 6-4
ANCIENS COMBATTANTS, 1-39, 1-62, 6-1, 6-2
Archives nationales du Canada, 1-51, 1-68, 18-3, 18-16, 18-17
Association canadienne de normalisation, 8-4, 24-10
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni, 6-4
Association canadienne des chefs de police, 16-5
Association civile de recherches et de sauvetage aériens, 10-5
Association de la communauté du service extérieur, 2-6
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada, 22-13
Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain, 23-5
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 3-5
Association des musées canadiens, 18-7
Association forestière du Canada, 20-7
Association internationale de développement, 1-45, 1-65, 13-2, 13-5
Association internationale des chefs de police, 22-13
Association universitaire canadienne d'études nordiques, 3-9
Associations parlementaires et de procédure, 17-7
Assurances de la fonction publique, 8-2

B

Bande Cris et Naskapis du Québec, 3-5
Bande indienne Miawpukek, 3-6
Bande indienne Sechelte, 3-6
Banque interaméricaine de développement, 2-14
Bibliothèque du Parlement, 1-50, 1-68, 17-2, 17-8
Bibliothèque nationale, 1-52, 1-69, 18-3, 18-25, 18-26
British Institute of International and Comparative Law, 16-5
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-41, 1-62, 9-2, 9-9
Bureau d'information du Canada, 1-58, 1-71, 24-2
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-50
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-56, 1-70, 22-2, 22-11
Bureau du Canada pour le millénaire, 1-41, 1-63, 9-2, 9-12
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-45, 13-3, 13-12

C

Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada, 10-5
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada, 10-5
Caisse de bienfaisance des détenus, 1-55
Célébrations de la Fête du Canada, 18-6
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-43, 11-2, 11-10
Centre canadien de gestion, 1-40, 1-62, 9-2, 9-7
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 1-45, 1-65, 13-3, 13-11
Centre d'étude sur les conflits, 10-5
Centre de recherches pour le développement international, 1-35, 2-2, 2-13, 2-17, 2-18
Centre interservices des feux de forêt du Canada, 20-9
Chambre des communes, 1-50, 1-68, 13-9, 17-2, 17-5, 17-6, 17-7
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée, 6-4
Citoyenneté et Immigration, 7-3, 7-4, 7-5
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-39, 1-62, 7-1, 7-2
Code canadien du travail, 21-8
Collège canadien de police, 22-13
Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention, 22-8
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies, 11-6
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-60, 3-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-41, 1-63, 9-3, 9-15
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-42, 1-63, 10-2, 10-7
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-2, 22-14
Comité sur les modifications de la loi, 16-5
Commerce international, ministre du, 2-2
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-49, 1-67, 16-2, 16-9
Commissaire aux langues officielles, 1-41, 1-63, 9-2, 9-11
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-12, 16-13, 16-14
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-54, 1-69, 20-2, 20-11, 20-12
Commission canadienne des affaires polaires, 1-37, 1-61, 3-2, 3-10
Commission canadienne des droits de la personne, 1-48, 1-67, 16-2, 16-7
Commission canadienne des grains, 1-38, 1-61, 5-3, 5-11
Commission canadienne du blé, 23-4
Commission canadienne du lait, 1-38, 5-2, 5-8
Commission canadienne du tourisme, 1-46, 15-2, 15-12
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-44
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-44
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-42, 1-63, 10-2, 10-8
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-39, 1-62, 7-2, 7-6
Commission de la capitale nationale, 1-52, 18-3, 18-21
Commission de la fonction publique, 1-52, 1-69, 18-4, 18-30, 18-31, 18-32
Commission des champs de bataille nationaux, 1-52, 1-68, 18-3, 18-20
Commission des Cris et des Naskapis, 3-6
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-2, 22-15
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-41, 1-63, 9-3, 9-14
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-44
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 6-4

Index

Commission des traités de la Colombie-Britannique, 3-6
Commission du droit d'auteur, 1-47, 1-66, 15-3, 15-14
Commission du droit du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-11
Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 2-7
Commission indienne de l'Ontario, 3-7
Commission internationale de protection contre les radiations, 21-4
Commission mixte internationale, 1-36, 1-60, 2-3, 2-19
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-56, 1-70, 22-2, 22-9, 22-10
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, 2-7
Commissions internationales des pêches, 1-53
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve, 23-4
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Versements à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, 23-5
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2
Compte de prestations de retraite supplémentaires, contributions de l'État, 1-68, 17-2
Compte de stabilisation du revenu net, 1-61, 5-2, 5-6
Compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse, 20-2, 20-8
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 1-53, 1-69, 18-4, 18-33
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, subventions, 16-5
Conseil canadien de la magistrature, 1-49, 16-2
Conseil canadien de la sécurité, 5-6
Conseil canadien des archives, 18-17
Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 12-5
Conseil canadien des normes, 1-48, 15-3, 15-22
Conseil canadien des relations industrielles, 1-43, 1-64, 11-2, 11-8
Conseil consultatif canadien de la radio, 15-7
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-35, 1-70, 21-2, 21-10
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-55, 1-70, 21-2, 21-8, 21-9
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-51, 1-68, 18-2, 18-15
Conseil de la recherche forestière du Québec, 20-7
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix, 2-7
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-47, 1-67, 15-3, 15-21
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-47, 1-67, 15-3, 15-20
Conseil des Arts du Canada, 1-50, 18-2, 18-9
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-39, 1-62, 8-1, 8-2
Conseil national de recherches du Canada, 1-47, 1-66, 15-3, 15-18, 15-19
Conseil privé, 9-4, 9-5, 9-6
CONSEIL PRIVÉ, 1-40, 1-62, 9-1, 9-2
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 3-5, 3-7
Convention finale des Inuvialuits, 3-9
Corporation commerciale canadienne, 1-34, 2-2, 2-9
Corporation du télescope Canada-France-Hawaï, 15-19
Cour canadienne de l'impôt, 1-49, 1-68, 16-3, 16-16
Cour fédérale du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-10
Cour suprême du Canada, 1-49, 1-68, 16-3, 16-15
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 7-5
Cris de la Baie-James, 3-5
Cris Oujé-Bougoumou et Naskapis du Québec, 3-5

D

Défense nationale, 10-3, 10-4, 10-5, 10-6
DÉFENSE NATIONALE, 1-42, 1-63, 10-1, 10-2
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 1-43, 1-64, 11-1, 11-2
Directeur général des élections, 1-41, 1-63, 9-2, 9-10
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1-48, 1-67, 15-4, 15-25, 15-26

E

Énergie atomique du Canada limitée, 1-54, 20-2, 20-10
Ententes sur le développement économique et régional, 5-7
Ententes Travaux d'infrastructure Canada, 15-16, 15-25
Environnement, 12-3, 12-4, 12-5
ENVIRONNEMENT, 1-44, 1-64, 12-1, 12-2
Établissement et adaptation des immigrants, 7-5

F

Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international, 13-2
Fédération internationale des associations de bibliothécaires, 18-26
Fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), 18-7
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement, 3-7
Finances, 13-4, 13-5
FINANCES, 1-45, 1-65, 13-1, 13-2
Fondation canadienne des droits de la personne, 16-5
Fondation canadienne pour la vérification intégrée, 13-9
Fondation de l'art inuit, 3-3
Fondation du Commonwealth, 2-7
Fondation du saumon du Pacifique, 19-6
Fonds d'institutions financières internationales, 1-35, 1-60, 2-2
Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse, 1-69, 20-2
Fonds de développement Canada - Terre-Neuve, 1-69, 20-2
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones, 2-7
Fonds du Souvenir, 6-4
Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones, 16-5
Fonds renouvelable CORCAN, 1-70, 22-2, 22-6
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-71, 24-2, 24-6, 24-9
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-71, 24-2, 24-7, 24-9
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-69, 20-2, 20-4, 20-5, 20-6
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 18-3
Fonds renouvelable de la Production de défense, 24-8, 24-9
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, 24-2, 24-7, 24-9
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 24-2, 24-6, 24-9
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-71, 24-2, 24-6, 24-9
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 24-2, 24-7, 24-9
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-60, 2-2, 2-4, 2-5
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 18-31
Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario, 15-7
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-8
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture, 2-6
FORINTEK Canada Corporation, 20-7

G

Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-2, 22-12, 22-13
Gouvernement de Terre-Neuve, 21-6
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-46, 1-66, 14-1, 14-2
Groupe de recherche sur les transports au Canada, 23-10

I

Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents, 22-8
Indemnisation des marins marchands, 11-6
Industrie, 15-5, 15-6, 15-7

Index

INDUSTRIE, 1-46, 1-66, 15-1, 15-2
Initiative de partenariat rural canadien, 5-6
Institut canadien d'études stratégiques, 10-5
Institut canadien d'information en matière de santé, 21-6
Institut canadien de conservation, 1-50
Institut canadien de recherche en génie forestier, 20-7
Institut canadien des affaires internationales, 10-5
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 9-6
Institut international de droit d'expression française (IDEF), 16-5
Institut national de la magistrature, 16-5
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-54, 1-70, 21-2, 21-7

J

Justice, 16-4, 16-5, 16-6
JUSTICE, 1-48, 1-67, 16-1, 16-2

L

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada, 15-5
Le Réseau du leadership, 1-42, 1-63, 9-3, 9-16
Lieutenants-gouverneurs, 1-68, 18-2
Ligue des cadets de l'air du Canada, 10-5
Ligue des cadets de l'armée du Canada, 10-5
Ligue navale du Canada, 10-5
Loi canadienne sur les droits de la personne, 16-8
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-35
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-42
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-65, 13-2, 13-8
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, 13-12
Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, 13-10
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-64, 11-2, 11-7
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-64, 11-2, 11-7
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-58, 1-71, 24-2
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, 1-66, 15-2, 15-9
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte, 3-6
Loi sur l'aéronautique, 1-57
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-61, 5-10
Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 1-61, 4-2
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-59, 1-69, 18-4
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 2-15
Loi sur l'assurance-chômage, 11-5
Loi sur l'assurance-emploi, 1-40, 1-59
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 18-31
Loi sur l'équité en matière d'emploi, 16-8
Loi sur l'expansion des exportations, 1-60
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-50, 18-2, 18-6
Loi sur l'immigration, 7-3
Loi sur la citoyenneté, 7-3
Loi sur la concurrence, 1-46, 15-13, 15-14
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 10-5
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 22-13
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-34, 1-38, 1-44, 1-50, 1-51, 1-54, 1-62, 1-63, 1-64, 1-68, 5-2, 9-2, 9-3, 18-3
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-62, 8-2, 8-4
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-60, 2-2, 2-6
Loi sur la protection des végétaux, 1-61, 5-10
Loi sur la protection du revenu agricole, 1-61, 5-2, 5-6, 5-7
Loi sur la réadaptation des anciens combattants, 6-4
Loi sur la santé des animaux, 1-61, 5-10
Loi sur la sécurité ferroviaire, 23-5
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-58
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-47
Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 1-51
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-48
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-50
Loi sur le Conseil national de recherches, 1-66, 15-3
Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21-8
Loi sur le droit d'auteur, 15-14
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-66, 1-67, 15-2, 15-3, 15-4, 15-7, 15-9, 15-16, 15-26
Loi sur le gouverneur général, 1-66, 14-2, 14-3
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-46, 15-2, 15-15
Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines, 1-64
Loi sur le Parlement du Canada, 1-40, 1-68, 17-2
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, 13-11
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-56
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 13-10
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 13-5
Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-65, 13-2, 13-8
Loi sur les brevets, 21-10
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 3-6
Loi sur les douanes, 13-10
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-62, 6-2, 6-4
Loi sur les Indiens, 3-4
Loi sur les inventions des fonctionnaires, 1-40
Loi sur les juges, Pensions, 16-15
Loi sur les mesures spéciales d'importation, 13-10
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-61, 5-2, 5-5
Loi sur les pensions, 6-4
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 10-5
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche, 1-69, 19-2, 19-6
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-66, 1-67, 15-2, 15-3, 15-4, 15-7, 15-9, 15-16, 15-26
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-61, 5-2, 5-6
Loi sur les produits dangereux, 21-8
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-61, 5-2, 5-6
Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques, 13-12
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-39, 1-62, 6-2, 6-4
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-40
Loi sur les transports au Canada, 23-3
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-65, 13-2, 13-8
Lois sur la taxe d'accise, 13-10

M

Marine Atlantique S.C.C., 1-57, 23-2, 23-4
Ministre du Commerce international, 1-60
Monnaie canadienne, 1-65, 13-2, 13-4, 13-5
Musée canadien de la guerre, 18-13
Musée canadien de la nature, 1-51, 18-2, 18-14
Musée canadien des civilisations, 1-51, 18-2, 18-13
Musée des beaux-arts du Canada, 1-52, 18-3, 18-24
Musée national de l'aviation, 18-27
Musée national des sciences et de la technologie, 1-52, 18-3, 18-27

N

Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, 9-6
Nordion International Inc., 20-2

Index

O

Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-9
Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-9
Office des transports du Canada, 1-57, 1-71, 23-2, 23-10
Office du baccalauréat international, 2-6
Office national de l'énergie, 1-54, 1-69, 20-2, 20-14
Office national du film, 1-52, 1-69, 18-3, 18-22, 18-23
Organisation de coopération et de développement économiques, 2-6
Organisation de l'aviation civile internationale, 1-34, 2-7
Organisation des États américains, 2-7
Organisation des Nations Unies, 2-7
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2-7
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-42, 2-7, 10-6
Organisation internationale de surveillance maritime par satellite, 10-5
Organisation internationale du travail, 2-7
Organisation internationale pour les migrations, 7-5
Organisation maritime internationale, 2-7
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2-6
Organisation mondiale de la santé, 2-7, 21-4
Organisation mondiale des douanes, 2-6
Organisation mondiale du commerce, 2-6
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2-7
Organisations internationales de produits de base, 2-6

P

PARLEMENT, 1-50, 1-68, 17-1, 17-2
PATRIMOINE CANADIEN, 1-50, 1-59, 1-68, 18-1, 18-2
PÊCHES ET OCÉANS, 1-53, 1-69, 19-1, 19-2
Pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-68, 18-2, 18-6
Pensions aux sénateurs à la retraite, 17-4
Pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel, 2-21
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 10-5
Prestations d'adaptation pour les travailleurs, 1-64, 11-2
Prestations de retraite supplémentaires, 1-64, 11-2, 18-2, 18-6
Prestations pour bravoure, 6-4
Programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship, 15-7
Programme canadien d'agro-infrastructure, 5-6
Programme Collectivités ingénieuses, 15-7
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones, 16-5
Programme d'accueil, 7-5
Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario, 15-7
Programme d'administration, 1-36, 1-60, 3-2, 3-3
Programme d'aide à l'entraînement militaire, 10-6
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 18-7
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 23-5
Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux, 20-12
Programme d'assurance-récolte, 1-61, 5-2, 5-6
Programme d'Entreprise autochtone Canada, 15-7
Programme d'expansion des entreprises, 1-66, 15-2, 15-7
Programme d'innovation en agroalimentaire, 1-61, 5-2
Programme d'innovation en matière de produits laitiers, 5-8
Programme d'observation de la terre (EOP) de l'Agence spatiale européenne (ASE), 15-11
Programme de démonstration des charges utiles spatiales, 15-11
Programme de développement de satellites environnementaux (ENVISAT) de l'ASE, 15-11
Programme de développement des marchés d'exportation, 2-6
Programme de développement industriel et régional, 1-66, 15-2, 15-7
Programme de diversification de l'Ouest, 15-25
Programme de mise en valeur des sciences spatiales, 15-11
Programme de mission de technologie et de relais de données (DRTM) de l'ASE, 15-11
Programme de partenariat syndical-patronal, 11-7
Programme de pâturages communautaires, 1-38
Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES) de l'ASE, 15-11
Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace, 15-11
Programme de services de police des Premières nations, 22-4
Programme de sondage des fonds marins, 20-7
Programme des affaires du Nord, 1-37, 1-61, 3-2, 3-8, 3-9
Programme des affaires indiennes et inuites, 1-36, 1-37, 1-60, 3-2, 3-4, 3-5, 3-6, 3-7
Programme des anciens combattants, 1-39, 1-62, 6-2, 6-3, 6-4
Programme des avances de crédit printanières, 5-6
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones, 16-5
Programme des politiques économiques, sociales et financières, 1-45, 1-65, 13-2, 13-4, 13-5
Programme des services gouvernementaux, 1-58, 1-71, 24-2, 24-3, 24-4, 24-5, 24-6, 24-7, 24-8, 24-9, 24-10
Programme des sociétés d'État, 1-58, 24-2, 24-11
Programme du Commissariat à l'information du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-12
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-13, 16-14
Programme du Commonwealth pour la jeunesse, 2-7
Programme du contrôle des armes à feu, 16-5
Programme du Développement des ressources humaines, 11-3, 11-4, 11-5, 11-6, 11-7
Programme du service de la dette publique, 1-65, 13-2, 13-6
Programme fédéral de transferts aux provinces, 1-45, 1-65, 13-2, 13-7, 13-8
Programme pour l'autonomie des anciens combattants, 6-4
Programmes complémentaires de sécurité du revenu, 5-6
Programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, 20-8
Programmes de transition pour les viandes rouges, 1-61, 5-2
Projet TRIUMF, 15-19

Q

Queens Quay West Land Corporation, 24-2, 24-11

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-62, 6-2, 6-4
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-62, 6-2, 6-4
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, 13-8
Régime de pensions du Canada, dépenses recouvrables au titre du, 1-59
Régime national de distinctions honorifiques, 14-3
Régimes de la fonction publique de prestations, 8-4
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-51
Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 11-6
Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation, 6-4
Relations culturelles, subventions, 2-6
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-60, 3-5
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-50
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, 15-7
RESSOURCES NATURELLES, 1-53, 1-69, 20-1, 20-2

Index

S

Santé, 21-3, 21-4, 21-5, 21-6
SANTÉ, 1-54, 1-70, 21-1, 21-2
Science and Engineering Research Council du Royaume-Uni, 15-19
Secrétariat , 1-62, 8-2
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-36, 1-60, 2-3, 2-20
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-41, 1-62, 9-2, 9-8
Secrétariat du Commonwealth, 2-7
Semaine nationale de la sécurité à la ferme, 5-6
Sénat, 1-50, 1-68, 17-2, 17-3, 17-4
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-37
Service canadien du renseignement de sécurité, 1-55, 22-2, 22-5
Service correctionnel, 1-55, 1-70, 22-2, 22-6, 22-7, 22-8
Service de transport des expositions, 1-50
Services d'aide juridique, contribution aux provinces et aux territoires, 16-5
Services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 3-9
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-58, 1-71, 24-2, 24-14
Société canadienne des postes, 1-37, 1-58, 3-2, 24-2, 24-15
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-47, 15-3, 15-17
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 1-51, 18-2, 18-12
Société de développement du Cap-Breton, 1-54, 20-2, 20-13
Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA), 5-6
Société du Centre national des Arts, 1-52, 18-3, 18-18, 18-19
Société John Howard, 22-4
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-57, 23-2, 23-4
Société Makivik, 3-5
Société pour l'expansion des exportations, 1-60, 2-2, 2-16
Société Radio-Canada, 1-51, 18-2, 18-10, 18-11
Solliciteur général, 22-3, 22-4
SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 1-55, 1-70, 22-1, 22-2
Sommets de la Francophonie, 2-7
Statistique Canada, 1-48, 1-67, 15-3, 15-23, 15-24
Subventions dans le domaine des relations avec les universités, 2-6
Système international de données sur les publications en série, 18-26

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-41, 1-63, 9-3, 9-13
Technologies stratégiques, 15-7
Télescope James Clerk Maxwell, 15-19
Thompson, M. R.P., 10-5
Transports, 23-3, 23-4, 23-5, 23-6
TRANSPORTS, 1-57, 1-71, 23-1, 23-2
Travaux publics et Services gouvernementaux, 24-3, 24-4, 24-5, 24-6, 24-7, 24-8, 24-9, 24-10
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-58, 1-71, 24-1, 24-2
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-48, 1-67, 16-2, 16-8
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-43, 1-64, 11-2, 11-9
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-45, 1-65, 13-3, 13-10
Tribunal de l'aviation civile, 1-57, 1-71, 23-2, 23-11
Tribunal de la concurrence, 1-46, 1-66, 15-2, 15-13
Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 1-39, 1-62, 6-2, 6-5

U

Union internationale des télécommunications, 15-7
Université de l'Alberta, 15-19
Université de la Colombie-Britannique, 15-19
Université de Victoria, 15-19
Université internationale de l'espace, 15-11
Université Simon Fraser, 15-19

V

Vérificateur général, 1-45, 1-65, 13-3, 13-9
Versements d'Allocations, 1-64, 11-2, 11-6
Versements d'Allocations au conjoint, 11-7
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-64, 11-2
Versements de sécurité de la vieillesse, 11-6
Versements du supplément de revenu garanti, 11-6
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-64, 11-2
VIA Rail Canada Inc., 1-57, 23-2, 23-4